



Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION

Offre de formation

Institut National Universitaire Champollion – INU
Champollion

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Rapport publié le 14/10/2020



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Président par
intérim, Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts² :

Patrick Girard, Christian Hurson,
co-Présidents

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2019

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur l'offre déposée par l'INU Champollion ainsi que les fiches d'évaluation des formations qui la composent.

- Licence Administration économique et sociale
- Licence Droit
- Licence Électronique, énergie électrique, automatique
- Licence Géographie et aménagement
- Licence Histoire
- Licence Informatique
- Licence Langues étrangères appliquées
- Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Licence Lettres
- Licence Mathématiques
- Licence Physique, chimie
- Licence Psychologie
- Licence Sciences de la vie
- Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- Licence Sociologie
- Licence professionnelle Génie des procédés pour l'environnement
- Licence professionnelle Gestion de projets et structures artistiques et culturels
- Licence professionnelle Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs
- Licence professionnelle Maintenance et technologie : organisation de la maintenance
- Licence professionnelle Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable
- Licence professionnelle Management et gestion des organisations
- Licence professionnelle Métiers de l'électricité et de l'énergie
- Licence professionnelle Métiers de l'industrie: conception et amélioration de processus et procédés industriels
- Licence professionnelle Productions animales
- Licence professionnelle Sécurité des biens et des personnes
- Master Audiovisuel, médias interactifs numériques, jeux
- Master Biodiversité, écologie et évolution
- Master Droit de l'entreprise
- Master Droit public
- Master Études européennes et internationales
- Master Gestion des territoires et développement local
- Master Risques et environnement

PRÉSENTATION

L'INU (Institut National Universitaire) Champollion est un EPSCP (Établissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel) créé en 2015, et est accrédité pour son offre de formation depuis 2016. Les premières antennes universitaires des trois universités toulousaines ont été créées en 1992 et délivraient des diplômes de DEUG sur les sites de Rodez et d'Albi. En 2002, il a pris son autonomie sous le nom de CUFR (Centre Universitaire de Formation et de Recherche) Champollion, sous la forme d'un EPA (Établissement Public à caractère Administratif), ce statut ne lui permettant pas cependant de porter l'habilitation des diplômes, qui étaient toujours délivrées par les trois universités d'origine. Depuis 2016, l'INU Champollion est un EPSCP, qui lui permet d'obtenir son autonomie sur le plan de la formation, en étant accrédité en tant qu'établissement pluridisciplinaire hors santé.

L'INU Champollion possède trois laboratoires propres reconnus et labellisés par le Ministère. Cependant, il ne délivre pas le Doctorat, mais est membre associé de trois Écoles Doctorales de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, dont il est également membre.

L'INU Champollion est un établissement de taille modeste qui présente ses formations en un champ unique. Le périmètre scientifique et professionnel est donc très large et pluridisciplinaire. Il regroupe l'ensemble des domaines de formation universitaires à l'exception de la santé : sciences et technologie (mathématique, chimie, physique, biologie, informatique etc...), sciences humaines et sociales (psychologie, sociologie, géographie, histoire, ethnologie), droit et sciences politiques, économie et gestion, sport et lettres, langues, arts. Ces formations sont organisées sur deux sites à Albi et à Rodez. Il est à noter que l'établissement comprend également une formation d'ingénieur à Castres qui ne fait pas partie du champ et n'est pas évaluée dans ce rapport.

L'INU Champollion se définit comme un établissement de proximité, facilitant la démocratisation de l'enseignement supérieur (plus de 50 % des étudiants sont boursiers sur critères sociaux), il met un accès particulier sur la réussite en licence, dans une volonté d'ouverture des diplômes. Il possède trois campus, à Rodez, à Albi et à Castres (site comprenant uniquement une formation d'ingénieurs), pour un nombre d'étudiants en hausse qui a dépassé les 4 000 étudiants en 2018. L'établissement dispose en 2018 de 195 postes (78 BIATSS, 30 enseignants du second degré et 87 enseignants-chercheurs), dont les services statutaires couvrent environ 40 % des heures dispensées.

L'offre de licences générales est conçue pour proposer sur le site de la Communauté d'universités et d'établissements Université Fédérale de Toulouse (ComUE UFT) des licences dans tous les domaines en dehors de l'agglomération de Toulouse. Elle comporte 15 mentions de licence. À Albi sont dispensées les licences *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) ; *Lettres* ; *Droit* ; *Géographie et aménagement* ; *Histoire* ; *Psychologie* ; *Sociologie* ; *Électronique, énergie électrique, automatique* (EEEE) ; *Informatique* ; *Mathématique* ; *Physique, chimie* ; *Sciences de la vie*. Les licences *Langues étrangères appliquées* (LEA) ; *Administration économique et sociale* (AES) et *Sciences et technologie des activités physiques et sportives* (STAPS) sont proposées à Rodez.

Les licences professionnelles et les masters se différencient des universités toulousaines en proposant des mentions ou des parcours qui ne sont pas proposées par celles-ci. On compte 10 licences professionnelles (LP). Six sont organisées à Albi : *Management et gestion des organisations* (MGO) ; *Gestion des projets et structures artistiques et culturelles* (GPSAC) ; *Génie des procédés pour l'environnement* (GPE) ; *Maintenance et technologie organisation de la maintenance* (MTO) ; *Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable* (MEED) ; *Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels* (MICAPP). La LP *Sécurité des biens et des personnes* (SBP) est dispensée à Rodez. La LP *Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs* (GDOSSL) est organisée à Millau. Les LP *Métiers de l'électricité et de l'énergie* (MEE) et *Production animale* (PA) sont proposées à Saint-Affrique.

Les sept mentions de master, *Droit de l'entreprise* (DE), *Droit public* (DP), *Etudes européennes à l'international* (EEI), *Gestion des territoires et développement local* (GTDL), *Risque et environnement* (RE), *Audiovisuel, médias interactifs numériques, jeux*, (AMINJ), *Biodiversité, écologie et évolution* (BEE) sont proposés à Albi, sauf pour un parcours du master RE qui est dispensé à Rodez. Trois de ces masters qui sont co-accrédités avec une université toulousaine sont évalués avec les formations de ces universités et ont fait l'objet d'évaluation dans le cadre de ces établissements, leurs fiches d'évaluation sont annexées à ce rapport : master DP (Université Toulouse 1 Capitole), master GTDL (Université Toulouse - Jean Jaurès) et master BEE (Université Toulouse III – Paul Sabatier).

AVIS GLOBAL

La stratégie de l'établissement en termes de formations est clairement définie et cohérente avec ce qu'est l'INU Champollion : un petit établissement à vocation régionale dans l'environnement immédiat du grand pôle universitaire toulousain. Fort logiquement son positionnement est donc fortement axé sur le niveau licence avec une offre de licence généraliste diversifiée, couvrant bien le spectre des diverses licences qui peuvent intéresser les bacheliers. À ce niveau, l'objectif est de faciliter l'accès aux études supérieures à (entre autres) un public dont les modestes revenus rendent l'accès à des formations distantes difficile. Le taux élevé de boursiers sur critères sociaux montre que cet objectif est atteint. L'offre de LP est importante relativement à la taille de l'établissement, elles sont souvent créées en partenariat avec des lycées (six sur 10 LP) ce qui renforce la vocation régionale de l'établissement et permet de palier en partie la faiblesse des effectifs enseignants. L'offre de licence professionnelle et de masters est marquée par une volonté de différenciation par rapport à l'offre des universités toulousaines, ce qui est positif et doit permettre à l'établissement de trouver une vraie place par rapport à ses voisins de plus grande taille. Pour trouver sa place au niveau master malgré sa dimension régionale, l'établissement a décidé de jouer la carte de la transdisciplinarité en proposant un nombre limité de mentions transversales non existantes à Toulouse. En outre l'originalité de certaines mentions de LP et de masters contribue au dépassement du cadre régional. Ainsi on note que si 69 % des étudiants de L1 proviennent des départements d'implantation, au moins 50 % des étudiants de M1 et presque autant de ceux des LP viennent de départements hors Occitanie, ce qui atteste de l'attractivité de ces formations. Certaines mentions bénéficient de partenariats sociaux-professionnels dans tout le sud de la France. Trois des masters sont co-accrédités avec une université toulousaine, ce qui dans leurs cas facilite la présence d'enseignants-chercheurs toulousains dans les équipes pédagogiques. Il arrive que cette co-accréditation soit artificielle et peu réaliste étant donné l'éloignement des sites et/ou la présence de parcours totalement spécifiques à l'établissement.

Le caractère réfléchi et cohérent de la stratégie affichée est confirmé par la lecture de la liste des diplômes, qui résulte d'un choix assumé pour l'ouverture et - quand cela est nécessaire - la fermeture de licences professionnelles et de masters. La dimension régionale de l'établissement et l'origine de ses étudiants est aussi un frein au développement des partenariats à l'international et la mobilité estudiantine sortante reste logiquement limitée malgré un service d'appui bien structuré avec des référents RI dans chaque département, coordonnés par un comité de pilotage, et la présence d'un référent établissement qui assure le lien avec le service RI de l'établissement. On note un louable effort de l'établissement pour développer malgré tout quelques partenariats avec un établissement de Dakar et un autre d'Abidjan. Ce choix stratégique d'établissements de l'Afrique francophone, moins courtisés par les grandes universités, montre encore une fois que l'établissement a su adapter sa stratégie à son caractère régional par des choix judicieux.

L'un des seuls aspects qui sépare encore l'INU Champollion d'une université est l'impossibilité de délivrer le doctorat. Impossibilité qui explique pourquoi l'établissement n'est pas membre de la ComUE toulousaine mais « associé renforcé », seuls les établissements qui délivraient le doctorat en 2007 au moment où le PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur transformé en ComUE) s'est constitué sont membres. Cependant les écoles doctorales sont désormais des écoles doctorales de la ComUE et l'INU Champollion y occupe la même place que les membres de la ComUE. Les organes de pilotage centraux sont calqués sur ceux d'une université. Des départements jouent le rôle des UFR, mais leur degré d'autonomie reste peu clair dans la présentation qui est faite et encore éloigné de celui des UFR d'une université. Notamment les services de scolarité restent centralisés et le personnel administratif propre à chaque département semble réduit à une personne chargée de la « vie interne » de l'établissement sans que l'on sache ce que cela recouvre. Le pilotage des diplômes semble éclaté sur plusieurs personnes et plusieurs services, chacun étant spécialisé sur un aspect du pilotage. Les départements sont de création récente, le dossier signale d'ailleurs qu'ils deviennent des interlocuteurs alors que seuls l'étaient auparavant les responsables de diplômes. Le dossier signale également que les diplômes sont désormais rattachés « en gestion et pilotage » à un département. Cette affirmation semble relativement en contradiction avec des scolarités centralisées ou les responsables de diplômes ont manifestement un rôle important plus ou moins en autonomie, ou avec la faiblesse du personnel administratif propre aux départements. Le rôle exact de ces derniers et leur autonomie réelle interroge donc. On ne comprend pas bien non plus qu'elle est la place et le rôle des campus dans l'organisation de l'établissement. Cette organisation facilite la coordination des formations, les actions transversales sont nombreuses et touchent la plupart des dispositifs opérationnels. De surcroît elle est sans doute efficace en termes de gestion de ressources administratives relativement rares, par contre elle complique une vision d'ensemble de la gestion d'un diplôme. La multiplication des interlocuteurs pour les étudiants semble peu propice au développement des initiatives et à la participation des étudiants à la vie de l'établissement. Le développement de la vie étudiante et leur participation aux actions de l'établissement est d'ailleurs le parent pauvre du document de politique générale fourni par l'établissement, ce dernier n'abordant pas du tout cette importante question. Cette organisation est propice à un fort potentiel de mutualisations, celles-ci étant aussi favorisées par la multidisciplinarité revendiquée de nombreuses formations.

Si la présence de deux sites distants complique la mise en place de ces mutualisations, cela ne semble pas un obstacle infranchissable avec les dispositifs modernes de visio-conférence. Pourtant la question est très peu abordée dans les dossiers fournis, tout juste est-il signalé que les mutualisations sont organisées par campus. Ainsi, si le potentiel est important, on ne sait s'il est réellement exploité. Certes de trop importantes mutualisations iraient à l'encontre de la volonté de proposer une université de dimension humaine et pourraient dégrader la qualité de la formation, cependant s'il y a en la matière un choix stratégique, il devrait être précisé.

On notera tout particulièrement l'originalité des dispositifs de suivi des étudiants et d'aide à la réussite, dont on observe les effets positifs de façon générale, même s'il y a des exceptions. Plusieurs initiatives volontaires en termes d'orientation pédagogique ont été mises en place sur l'établissement, concernant la mise en place de conseils de perfectionnement, ou celle de l'approche par compétences qui, comme ailleurs, n'est pas forcément aboutie à ce jour.

En ce qui concerne le processus qualité on note d'importants efforts pour développer les enquêtes sur le devenir des diplômés et sur l'évaluation des formations par les étudiants. A ce propos le dispositif présenté par l'établissement dans son document de présentation de politique générale semble supérieur sur le plan quantitatif à ce que l'on observe généralement, notamment avec des enquêtes d'insertion dépassant les données demandées par le ministère et une enquête à 6 mois venant compléter les habituelles enquêtes à 18 et 30 mois. On regrettera cependant l'absence d'analyse qualitative systématique de ce suivi. Cette qualité ne se retrouve pas forcément dans les dossiers de présentation des formations comme nous le verrons dans l'analyse détaillée. Ce processus qualité se reflète dans une excellente auto-évaluation, soulignant points forts, points à améliorer et pistes d'évolutions envisagées.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité

La finalité des formations est satisfaisante au regard des attendus de chaque type de formation. L'ensemble des formations fait apparaître des objectifs scientifiques clairement exposés : les connaissances attendues ressortent ainsi comme bien renseignées et détaillées. Il en est de même pour les objectifs professionnels, avec des compétences explicitement déclinées pour l'ensemble des formations, y compris parfois dans leur spécificité. On notera toutefois une exception avec le master *Droit des entreprises* (dont la maquette présente un problème de structure avec des unités d'enseignement à l'intitulé vague et dont le contenu précis n'est pas connu). En lien avec l'intitulé de la formation, une spécialisation des matières enseignées est observée, particulièrement dans les licences professionnelles et les masters, par définition moins généralistes que les licences. Il en découle une cohérence générale entre les objectifs scientifiques et les objectifs professionnels des formations proposées. Au-delà, les enseignements reflètent de manière pertinente les objectifs scientifiques et professionnels des formations. En outre, les formations exposent expressément les débouchés en matière de poursuite d'études et/ou d'insertion professionnelle (métiers), ce qui se reflète bien dans les fiches RNCP (répertoire national des certifications professionnelles). Fort logiquement, les insertions professionnelles immédiates sont associées aux LP et aux masters (avec une éventuelle possibilité en doctorat), alors que les licences sont plus classiquement inscrites dans la poursuite d'études. Il est à noter que les poursuites d'études en master suite à une licence renvoient à un panel large de possibilités (et pas seulement au sein de l'INU Champollion), ce qui est un atout. Elles sont valorisées par les équipes pédagogiques. Le lien avec les milieux socio-économiques est bien affirmé pour les licences professionnelles.

Trois formations font état d'une délocalisation à Abidjan et à Dakar ; il s'agit de la licence *Droit*, au niveau L2 et L3, de la licence *Informatique*, et du master DE, en précisant que l'équipe pédagogique n'assure pas la totalité des enseignements. L'enjeu de cette délocalisation passe par une mobilité des enseignants, comme du personnel administratif, pour assurer les enseignements et évaluer les étudiants étrangers. Au-delà de ces grandes lignes évoquées dans le rapport champ, les modalités exactes de l'implication de l'Institut National Universitaire Champollion dans ces formations délocalisées n'apparaissent pas dans les dossiers des formations.

Positionnement

L'Institut National Universitaire Champollion d'Albi offre des formations licence qui n'entrent pas en concurrence au niveau de l'établissement mais sont en revanche très proches thématiquement des formations proposées par les universités toulousaines. Il est d'ailleurs constaté pour certaines formations l'intervention des enseignants-chercheurs dans les deux établissements. L'offre en licences générales est assez complète répondant à l'un des objectifs premiers de l'INU Champollion. On notera cependant une relative faiblesse de la gestion et de l'économie puisque l'établissement ne propose pas de licence d'économie, de gestion ou d'économie gestion. La présence d'une licence AES, qui pose des problèmes d'effectifs et d'attractivité, semble insuffisante pour pallier ce manque. En revanche, les formations de niveau LP et master sont plus spécifiques et davantage complémentaires de celles proposées par les universités de l'agglomération toulousaine.

Pour pallier le caractère régional de l'établissement et sa taille relativement modeste, peu propices au développement de laboratoires d'envergure nationale ou internationale, l'établissement joue judicieusement la carte du rapprochement avec les universités toulousaines, de la pluridisciplinarité et de l'organisation de colloques auxquels les étudiants de master ont accès. L'appui à la recherche se fait principalement dans l'ensemble des formations par l'appartenance des enseignants-chercheurs aux équipes de recherche de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, qui regroupe les établissements d'enseignement supérieur du bassin toulousain. Comme signalé, seuls un quart des enseignants chercheurs sont affectés à l'un des trois laboratoires de l'INU Champollion, les trois quarts restants étant rattachés à des laboratoires toulousains. Cette distanciation n'est pas propice au développement d'importantes interactions entre ces laboratoires et les formations de l'établissement malgré la grande qualité de certains laboratoires, nous verrons à propos de la place de la recherche dans les formations traitée dans l'item sur l'organisation pédagogique que ces interactions sont perfectibles. Le rattachement des équipes aux écoles doctorales n'est pas mentionné dans la plupart des formations à l'exception des laboratoires de Psychologie.

Les relations avec le secteur socio-économique sont importantes, permettant de définir des terrains de stages nombreux et variés. Elles semblent en revanche peu structurées au niveau de l'établissement. L'absence d'un service relation entreprise est de ce point de vue certainement préjudiciable. À travers ses formations, l'INU Champollion a ainsi su créer et s'appuyer sur des partenaires socio-économiques ou culturels locaux spécifiques au travers principalement de l'intervention de professionnels et de quelques conventions. Une

politique généralisée d'appui sur les lycées et leurs plateformes techniques a permis de développer une offre ciblée de licences professionnelles. Comme souligné dans l'avis global certains masters et certaines LP parviennent de par leur originalité à développer des partenariats en dehors de la région.

Les coopérations internationales sont rares, les étudiants ont dans la plupart des formations la possibilité de réaliser un semestre à l'étranger, ou dans certaines formations la réalisation de stage au travers de programme d'échange mais cela apparait globalement faible. On note quelques exceptions : la licence professionnelle *Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels*, la licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*, le master *Études Européennes et Internationales*, et les diplômes délocalisés à Dakar et Abidjan (licence *Droit et Informatique*, et le master DE).

Organisation pédagogique

Les différents aspects de l'organisation pédagogique des formations sont globalement satisfaisants avec quelques disparités. La structure des formations est présentée de manière claire pour toutes les formations (à l'exception du master DE). Bien conçues, elles affichent une bonne lisibilité et sont conformes aux attendus tels que définis par les textes réglementaires, avec cependant certaines licences qui présentent un volume horaire en dessous des 1500 heures réglementaires (Licence Géographie et Aménagement). Dans les licences générales et les masters la spécialisation progressive est généralement bien en place. En licence la spécialisation intervient à des niveaux disparates la plupart du temps en L2 ou en L3, mais parfois dès la L1 ce qui est extrêmement précoce (licence *Géographie et aménagement*, licence *Histoire*). Fort classiquement la spécialisation en master intervient parfois au second semestre et parfois en seconde année, toutefois le master EEL gagnerait à proposer une véritable spécialisation (un seul parcours pas d'options) et le contenu de la seconde année du master DE est insuffisamment défini. Peu d'informations sont disponibles sur les mutualisations entre licences. L'encadrement est de qualité, malgré les problèmes de sous-effectifs chroniques, qui sont parfois palliés par des interactions fructueuses avec des universités toulousaines, comme c'est le cas par exemple pour la licence *Sciences de la Vie*.

Les modalités d'enseignement sont classiques. On peut s'étonner cependant que les cours magistraux ne représentent que 10 % du volume horaire dans la licence LEA et soit totalement absents dans la LP *Gestion des projets et structures artistiques et culturels*. Dans toutes les formations des dispositifs d'adaptation aux étudiants ayant des contraintes particulières sont en place. La VAE et la VAP sont partout possibles, elles restent peu utilisées dans les licences généralistes (sauf en licence *Histoire* et *LLCER*, occasionnellement en licence *Lettres*). Les licences sont organisées en formation initiale classique, l'alternance n'y est pas présente, la formation continue rarement et quand elle est possible elle est peu ou pas utilisée. Dans les LP, en revanche, l'alternance se généralise. Elle est aussi présente dans quelques masters (master *Risque et environnement*).

La professionnalisation occupe très clairement une place importante, quelle que soit la formation considérée, et fait partie des points forts relevés pour une bonne partie d'entre elles. Cette place est essentiellement due à la présence de stages (facultatifs et/ou obligatoires), à la mise en place de projet personnel professionnel (PPP) et/ou à la participation significative des professionnels aux enseignements, en particulier pour les LP. Ces dernières sont conformes au décret de 1999, à l'exception du la LP MGO, dont le projet tuteuré occupe un nombre insuffisant d'heures. Cet objectif de professionnalisation prend cependant parfois le pas sur la dimension académique de certaines formations (ex. absence totale de cours magistraux dans la LP GPSAC, ou absence d'enseignant-chercheur). On note une certaine hétérogénéité entre les formations dans la politique de stages, certains stages de L3 semblant beaucoup trop courts pour une réelle acquisition de compétence.

La présence de la recherche dans l'organisation pédagogique est assez variable. Aussi, hormis pour certaines mentions de master pour lesquelles on dénote une insistance sur la recherche comme le master *Études Européennes et internationales*, ou encore le parcours recherche proposé par le master *Risques et environnement*, les liens avec la recherche apparaissent assez fragiles et méritent d'être renforcés et généralisés à l'ensemble des formations en particulier en master. On note cependant, ce qui est relativement rare, des actions de sensibilisation à la recherche au niveau de certaines licences générales, souvent sous la forme de la gestion de projets, comme les licences *Histoire*, *Géographie et aménagement*, *Sociologie*, *AES*, ou encore *LLCER*. En licence et pour les LP, souvent la critique tient principalement mais pas uniquement au très faible nombre d'enseignants chercheurs, voire à leur absence, en master c'est plutôt l'approche méthodologique de la recherche qui est parfois perfectible.

L'établissement a mis en place un service d'appui au développement du numérique et de l'innovation pédagogique. Cependant le document de présentation du champ donne peu d'éléments sur leur développement concret, si ce n'est un important développement de l'utilisation par les étudiants et les enseignants de la désormais classique plateforme Moodle et la création d'une web TV. Rien n'y est dit sur les

autres aspects, pourtant nombreux, du numérique et de l'innovation pédagogique. On s'étonne dès lors de trouver parmi les points forts de l'autoévaluation (partie pilotage) une forte mobilisation des enseignants de l'établissement autour de cette question. A la lecture des fiches de présentation des formations, il apparaît que l'utilisation du numérique est très hétérogène, avec toutefois certaines initiatives intéressantes. Par ailleurs, il est à noter que la LP *Gestion et développement des organisations, services sportifs et de loisirs* prévoit une formation aux outils technologiques, alors même que la formation n'offre pas d'accès aux dispositifs numériques du fait d'une mauvaise connexion Internet du site. Quant aux innovations pédagogiques, elles ne sont pas toujours présentes. Certaines formations se démarquent toutefois en raison des efforts réalisés dans ces deux domaines (licence LLCER ou master EE par exemple).

La place de l'international dans l'organisation pédagogique apparaît clairement comme le point faible d'un nombre important de formations. Si cette faiblesse s'explique parfois par le caractère très spécifique de la formation qui s'accorde plutôt mal avec une ouverture à l'international (ex. LP GPSAC ou master RE), elle tient le plus souvent au nombre plutôt réduit de mobilités sortantes et/ou entrantes des étudiants, alors que certaines formations concernées bénéficient d'un réseau apparemment solide de partenaires (licence AES, licence *Droit*). Concernant l'enseignement des langues, celui-ci est assez classique sans gros points forts ni gros points faibles, avec la présence de l'anglais dans la quasi-totalité des formations (à l'exception du master DE pour lequel l'anglais n'apparaît qu'au premier semestre et pour un volume de seulement 15 heures), présence parfois d'une seconde langue. On regrettera que seuls quelques diplômes proposent à leurs étudiants une certification en langue (TOEIC). En dehors des cours de langue, les exemples d'enseignements dispensés en anglais sont rares.

Pilotage

Le pilotage des formations est globalement satisfaisant. Si les équipes pédagogiques sont la plupart du temps équilibrées on regrettera le nombre limité de titulaires, notamment dans les licences *Mathématique*, *STAPS*, ou *AES*. La faiblesse des effectifs enseignants est mise en avant par l'établissement dans son document de politique générale, elle s'accompagne du fait que le nombre d'enseignants du secondaire titulaires de l'établissement est élevé puisqu'au nombre de 30 pour 87 enseignants chercheurs ; ils représentent un quart des titulaires. La faiblesse de l'effectif enseignant titulaire a pour corollaire un nombre particulièrement important de vacataires, 650 pour 117 titulaires. Certaines formations affichent un taux d'enseignants chercheurs insuffisant comme par exemple la LP *GDOSSL*, la LP *Maintenance et technologie : organisation de la maintenance* et la LP *Productions animales* qui posent particulièrement problème, d'autres pèchent par un nombre limité de professionnels, notamment la licence *EEA* et LP *MTO*.

Ces équipes pédagogiques sont particulièrement actives et motivées. La mise en place de conseils de perfectionnement est quasi générale, ils se réunissent au moins une fois par an, mais les informations sur leur composition et leur rôle effectif manque parfois dans les dossiers (LP *MTO* et licence *EEA* par exemple). L'établissement a fait un effort de mise en place de l'évaluation des formations qui présente toutefois des faiblesses : elle n'est pas toujours concluante (filières scientifiques) ; s'agissant de celle effectuée par les étudiants, elle ne donne pas toujours lieu à des taux de réponse significatifs, notamment dans le domaine des sciences humaines et sociales. Le suivi des diplômés est mis en place au niveau de l'établissement, ainsi que dans certaines formations de LP.

Les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences sont conformes aux attentes dans les filières de sciences humaines et sociales, contrairement aux filières scientifiques où les outils spécifiques de suivi font souvent défaut. Le contrôle continu est dominant en licence au niveau des disciplines scientifiques, ce qui concourt à l'objectif de réussite des étudiants. L'approche par compétence semble en voie de mise en place, ce qui devrait augmenter l'attractivité des formations.

Les actions de l'établissement en termes d'aide à la réussite et d'orientation sont particulièrement nombreuses, en phase avec les objectifs annoncés. Plusieurs projets originaux en la matière ont été lauréats de divers organismes, tel le DU *AGILEE* qui accompagne les étudiants qui souhaitent se réorienter au deuxième semestre (S2) de la L1. Les parcours « oui si » sont généralisés, et utilisés. Les licences *LEA* et *LLCER-anglais* ont mis en place des L1 en deux ans. L'usage du projet *Voltaire* (organisme ayant créé un outil de mise à niveau en orthographe) est mis en place dans une majorité de formations. Les étudiants bénéficient d'un suivi personnalisé (tutorat, entretiens individuels avec des enseignants référents, veille en matière de décrochage et d'absentéisme). Des actions en direction des lycéens sont en place.

Résultats constatés

Concernant les résultats constatés, l'analyse fait apparaître des disparités d'une formation à l'autre, pour un bilan globalement positif. Les effectifs sont stables ou en augmentation et en adéquation avec les parcours, sauf pour quelques formations, comme par exemple la licence *AES*, la licence *LEA*, ou la licence *EEA*, qui

semble fragilisées par des effectifs très faibles. Il convient de souligner que certaines formations ont fait l'objet d'évolutions notables et bénéfiques portées par les équipes pédagogiques, et que cette implication a impacté de manière décisive les résultats des formations (notamment en valorisant la taille humaine de l'établissement). On regrettera que d'une façon générale, l'attractivité des formations ne soit pas assez analysée dans les dossiers présentés, avec des exceptions notables comme la licence *Mathématiques* ou la licence *Sciences de la vie*.

Pour ce qui des taux de réussite, il y a un fort taux d'échec en première année de licence générale s'expliquant par une orientation par défaut ou mal préparée : ce qui est particulièrement vrai pour la licence AES avec 30 % de réussite en première année, et la licence LEA avec un taux entre 28 % et 40 % de réussite pour la première année. La licence *Psychologie* avec 63 % de réussite en première année fait figure d'exception, en étant au-dessus de la moyenne nationale. Les taux de réussite en deuxième et troisième années de licence sont également variables, et peu souvent analysés lorsqu'ils sont faibles. À noter un positionnement surprenant au niveau de la licence STAPS : le taux de réussite de 80 % en L3 est considéré comme trop élevé par l'équipe pédagogique qui envisage de prendre des dispositions pour l'abaisser. Dans une filière où le nombre d'entrée en L3 est quasi inexistant, ce positionnement est incompréhensible. Ces résultats globalement bons bénéficient certainement des nombreux dispositifs d'aide à la réussite proposés par l'INU Champollion. L'analyse très positive des résultats du dispositif « Oui-Si » pour la licence *Physique-chimie* est ainsi particulièrement intéressante.

Le taux de réussite pour l'ensemble des LP est bon, avec des valeurs situées majoritairement entre 80 % et 100 %. Pour le master *Droit de l'entreprise*, la tendance est identique voire supérieure avec 100 % de réussite en deuxième année de master. Il est plus bas pour le master *Etudes européennes et internationales* (53 % en master 1 et 68 % en master 2), situation qui s'explique par les étudiants en formation à distance, dont le taux de réussite est d'environ 50 %.

Globalement, le suivi des diplômés est réalisé par des enquêtes du service d'aide au pilotage et/ou par le biais des réseaux sociaux ou des associations des « anciens ». Il demeure cependant incomplet et partiel, même s'il est globalement honorable. On regrettera tout particulièrement dans les dossiers l'absence d'analyse qualitative de l'insertion des diplômés, qui ne permet pas de juger de l'adéquation des emplois occupés avec les objectifs des LP. En ce qui concerne l'insertion professionnelle, il n'y a pas d'enquête pour les licences générales, ce qui est habituel et ne serait pas utile en raison du fort pourcentage de poursuite en master, alors qu'un suivi de l'insertion en master est effectué. Les étudiants de licence poursuivent majoritairement leurs études en master, ce qui est conforme aux objectifs, et apparaît méritoire en raison de la modestie de l'offre de master sur le site, qui impose une mobilité a minima sur l'agglomération toulousaine, même si cette mobilité pourrait encore être améliorée. Pour les licences professionnelles, l'insertion semble correcte, la poursuite d'études demeurant faible avec des taux généralement limités entre 5 et 15 %. Ce résultat très satisfaisant est à souligner tant il n'est pas courant. Les masters *Droit de l'entreprise* et *GAME* sont d'ouverture trop récente pour que leur insertion professionnelle puisse être évaluée. Pour les deux autres, les taux d'insertion sont assez satisfaisants et les métiers occupés sont cohérents avec la formation mais on manque d'éléments d'appréciation de la qualité des emplois. L'ensemble de ces résultats témoigne de la qualité des enseignements proposés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une stratégie adaptée aux caractéristiques de l'établissement avec une politique de formation volontaire et courageuse
- Un fort investissement des équipes pédagogiques
- Une offre de licences généralistes complète et une offre de masters et de licences professionnelles se différenciant des établissements de l'agglomération toulousaine
- Des formations globalement bien conçues avec des structures lisibles et cohérentes
- Un ancrage territorial et des liens avec le tissu socio-économique bien exploités
- Une structure à taille humaine favorisant le suivi personnalisé des étudiants et le développement d'initiatives pédagogiques

Principaux points faibles :

- Une équipe enseignante trop restreinte et comptant une part trop importante d'enseignants du secondaire et de vacataires
- Des effectifs étudiants globalement assez restreints et préoccupants pour certaines formations
- Un manque d'analyse qualitative du devenir des diplômés
- Une politique de stage hétérogène
- Un manque de mobilité nationale et internationale

Recommandations :

L'analyse des formations de l'Institut National Universitaire Champollion d'Albi fait apparaître des atouts qui tiennent à l'explicitation claire des objectifs scientifiques et professionnels des formations résultant d'une excellente auto-évaluation, et ce en renvoyant à des connaissances attendues détaillées et à des compétences visées repérées. L'ensemble des enseignements est très pertinent au regard des objectifs des formations. Il convient cependant d'apporter plus de précisions sur les formations délocalisées, notamment concernant l'implication réelle (modalités des délocalisations) de l'Institut National Universitaire Champollion, et de s'assurer que toutes les formations possèdent une dimension universitaire affirmée.

L'équipe enseignante devrait être renforcée, principalement en enseignants-chercheurs. Dans les conditions actuelles, l'INU Champollion reste relativement dépendant des universités de Toulouse. L'intervention des enseignants-chercheurs dans les deux établissements interroge sur l'indépendance des formations et leur spécificité dans chaque établissement. Ceci est renforcé par l'appartenance des enseignants-chercheurs à des laboratoires de recherche toulousains. L'appui à la recherche est encore fragile et nécessite d'être développé. La place de la recherche devrait être renforcée, soit par une présence plus importante d'universitaires au sein de la formation, soit par la mise en place de cours de méthodologie, ou encore par l'organisation de conférences en lien avec les formations. Enfin, l'ouverture à l'international doit être systématisée en poursuivant par exemple l'établissement de partenariats avec des universités étrangères. Elle doit se concrétiser par le développement de la mobilité étudiante. La mobilité enseignante devrait être également encouragée.

Les résultats constatés sont globalement en adéquation avec chaque type de formation, notamment pour la poursuite d'études en master après une licence générale ou l'insertion professionnelle à l'issue d'une licence professionnelle ou d'un master. Cependant, quelques formations affichent des effectifs trop faibles, ce qui invite à une réflexion plus poussée sur l'offre de formation dans sa globalité pour permettre une valorisation des filières à forte attractivité, avec comme atout la taille humaine de l'établissement. L'absence de licence de gestion et d'économie pourrait être comblée par une licence *Economie-gestion*, peut-être au détriment de la licence AES en perte de vitesse. Les efforts consentis dans le domaine de l'accompagnement à la réussite des étudiants semblent porter leurs fruits, mais leurs résultats souffrent parfois d'un défaut d'analyse par les équipes pédagogiques. Une généralisation de ces analyses pourrait être menée. Enfin, le suivi des diplômés doit être amélioré, en développant une analyse qualitative de l'insertion professionnelle. Dans les domaines du droit et des sciences humaines, l'insertion professionnelle reste assez dominée par le secteur public et ses concours ; il conviendrait de voir les diversifications d'insertion professionnelle possibles en lien avec le secteur privé, de manière à limiter le risque lié aux mouvances des postes du secteur public, qui pourrait fragiliser l'insertion professionnelle des étudiants.

POINTS D'ATTENTION

L'équipe enseignante de la LP *Maintenance et technologie organisation de la maintenance*, qui ne comprend pas d'enseignants-chercheurs et peu de professionnels du cœur du métier, suscite le doute à la fois sur le caractère universitaire et le caractère professionnel de la formation. Cette formation semble trop dépendre du lycée Carmaux aussi bien pour le pilotage et l'équipe pédagogique que pour l'origine des étudiants. Enfin étant donné les débouchés à l'international, une préparation à l'international devrait être mise en place.

La LP *Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs* présente elle aussi une absence d'enseignants-chercheurs dans son équipe pédagogique, ce constat ne permet pas de la considérer comme une véritable formation universitaire. Cette LP présente par ailleurs quelques autres points faibles de moindre ampleur, avec des effectifs relativement stables et une attractivité à renforcer.

La LP *Productions animales* présente également un caractère universitaire trop faiblement marqué. Le pilotage semble principalement assuré par le lycée porteur, et l'absence d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique ne permet pas d'affirmer suffisamment la nature universitaire du diplôme, en particulier pour le cœur de métier. Il semble pourtant possible de prévoir l'intervention d'universitaires pour la partie fondamentale de la problématique, en génomique par exemple, en sollicitant des enseignants-chercheurs ou chercheurs d'établissements partenaires, comme la licence *Sciences de la vie* le fait avec l'Université Toulouse III – Paul Sabatier.

La faiblesse des effectifs étudiants en licence *Administration économique et sociale* interroge sur la pérennité de cette licence avec moins de 20 étudiants en L2 et moins de 15 en L3. En L1 les effectifs sont relativement plus importants mais avec un taux d'échec record de 70 % dû à un problème de motivation pour une licence choisie par défaut. Il s'agit là d'un point faible fort préoccupant auquel s'ajoutent l'absence d'un conseil de perfectionnement, un effectif enseignant et une mobilité internationale faibles. Une évolution vers une licence de gestion ou d'économie-gestion pourrait être envisagée.

On retrouve le même problème d'attractivité et d'effectifs pour la licence *Langues étrangères appliquées*. Les effectifs en diminution constante sont désormais trop faibles si on prend en considération le très fort taux d'échecs et d'abandons en L1. A ce constat s'ajoutent d'autres points faibles : trop peu d'enseignants-chercheurs, compétences additionnelles restreintes, faiblesse de la mobilité internationale. Le maintien de cette licence comme une mention à part entière semble compromis.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Établissement : Institut National Universitaire Champollion - INU Champollion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Administration économique et sociale* (AES) du département Droit-Économie-Gestion (DEG) de l'Institut National Universitaire (INU) Champollion, est une formation générale pluridisciplinaire qui a essentiellement pour objectif de préparer les étudiants aux masters aux concours administratifs dans la fonction publique d'État ou territoriale. Les étudiants peuvent éventuellement poursuivre leurs études en s'orientant vers un master droit ou le master métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation. Elle propose le parcours *Administration générale et territoriale*. Ses enseignements sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés se déroulent sur le site de Rodez.

ANALYSE

Finalité
Les connaissances attendues de licence <i>Administration économique et sociale</i> (AES) sont bien détaillées, mais peu traduites en compétences. Les poursuites d'études (masters en droit ou master « métiers de l'enseignement de l'éducation et la formation ») et les débouchés professionnels (concours administratifs de la fonction publique d'État ou territoriale) sont bien renseignés et en lien avec la formation. Les enseignements en droit public, droit privé, économie, gestion, comptabilité, informatique et langues vivantes, sont en lien avec les objectifs scientifiques et professionnels de la licence. Il n'y a pas de délocalisation.
Positionnement dans l'environnement
La licence AES ressemble à la plupart des licences de cette filière au niveau national. Proche géographiquement, l'université Toulouse I Capitole propose également une licence AES. Les diplômés de la licence AES ont accès aux masters de droit public et de droit de l'entreprise proposés par le département, dont les enseignements sont dispensés à Albi, et également admis dans les masters d'autres universités françaises, notamment à Toulouse et Montpellier.
La formation est en lien avec son environnement socio-économique par différents moyens. Un partenariat

régulier existe depuis plusieurs années avec la Préfecture de l'Aveyron et la Banque de France. Des conférences sont organisées avec la Banque de France, la Direction départementale des Finances publiques (DDFIP) de l'Aveyron, les services de la Préfecture de l'Aveyron (présentation de leur fonctionnement, des possibilités de stages et débouchés professionnels). Une convention entre la licence et la Direction départementale de Finances publiques de l'Aveyron est en cours d'élaboration. Des étudiants réalisent régulièrement leur stage dans différents services de la DDFIP et la Préfecture. Plusieurs enseignements de première année de licence (L1) et de troisième année de licence (L3) sont réalisés par des professionnels du droit en lien avec la formation (avocats de droit public et de droit privé, expert-comptable, Directeur-Général de la communauté d'agglomération...).

Le Département dispose d'un réseau de partenaires Erasmus commun aux licences droit et AES (République tchèque, Grèce, Roumanie, Espagne, Pologne, Hongrie).

Organisation pédagogique

La structure de la licence est claire et lisible, avec une spécialisation progressive. Les heures sont réparties en deux types d'Unités d'Enseignements (UE) : les UE disciplinaires (70 à 80 %) et les UE transversales, linguistiques, de méthodologie et de préprofessionnalisation (20 à 30 %). Le faible nombre d'enseignants et d'étudiants ne permet pas de proposer des options, toutefois les étudiants ont la possibilité de suivre des unités d'ouverture comme « études de cas et jeu d'entreprise » (initiation à l'entrepreneuriat), « animation du campus » (développement d'un projet associatif ou culturel) ou encore « accompagnement éducatif » (engagement bénévole dans des actions de solidarité de proximité). La formation s'adapte aux étudiants en situation de handicap et répond aux différentes demandes de validation d'acquis.

La professionnalisation passe notamment par les stages et l'intervention de professionnels dans la formation. Les étudiants peuvent suivre un stage facultatif en L1 (2 semaines) et des stages en formation ouverte durant les trois années. Ils ont deux stages obligatoires en deuxième année de licence (L2) (3 semaines) et en L3 (4 semaines). Les stages donnent lieu à un rapport de stage et à une soutenance devant un jury. Si leur durée est relativement courte, tous les stages peuvent cependant être prolongés. Les modules de « projet professionnel et personnel » et les liens forts avec l'environnement socio-économique facilitent l'accès à des stages en lien avec la formation.

La formation est en lien avec les activités de recherche par le biais des enseignants-chercheurs du Groupe de recherche et d'études juridiques d'Albi (GREJA) qui interviennent dans la licence AES, et des conférences organisées par le GREJA à Albi ou à Rodez auxquelles les étudiants de la licence sont invités.

Les étudiants peuvent préparer le Certificat Informatique et Internet (C2I) dans le cadre des heures d'informatique. Ils acquièrent dans le cadre de la formation à la recherche documentaire des connaissances sur l'utilisation du logiciel de gestion de références Zotero pour construire une bibliographie, et sur l'utilisation des portails internet tels que Cairn et Persée, les bibliothèques numériques mises à disposition par l'université (Dalloz, Lextenso) ou libres d'accès (Gallica). Ils ont accès à l'environnement numérique de travail (ENT) sur lequel les enseignants peuvent déposer cours, documents et exercices pour les cours magistraux et travaux dirigés.

La licence AES prévoit à chaque semestre l'apprentissage d'une langue vivante, ce qui est appréciable du point de vue de l'internationalisation de la formation. Malgré un réseau de partenaires Erasmus bien développé, la mobilité étudiante est plutôt faible (seulement trois étudiants en mobilité sortante).

Pilotage

Le département Droit-Économie-Gestion est composé de 10 enseignants-chercheurs majoritairement en droit. L'équipe pédagogique est complétée par des docteurs en droit, des enseignants-chercheurs d'autres établissements, et des professionnels (six avocats libéraux, deux agents de la fonction publique territoriale, trois auto-entrepreneurs et travailleurs indépendants, deux chefs d'entreprise). Les enseignants du département effectuent 33 % des heures, les enseignants des autres établissements 17 %, et les vacataires 49 %. Malgré le

niveau de compétences et de responsabilité satisfaisant des intervenants extérieurs, on peut regretter la trop faible part des enseignants-chercheurs dans les unités disciplinaires. Cette situation semble découler du manque d'effectifs de titulaires dans le département.

Plusieurs membres du Groupe de recherche et d'études juridiques d'Albi (GREJA) rattachés au département Droit-Économie-Gestion de l'INU Champollion interviennent dans la licence AES, et les étudiants de la licence sont amenés à assister à des conférences organisées par le GREJA à Albi ou à Rodez.

L'équipe pédagogique se réunit en présence du secrétariat pédagogique de la formation au moins trois fois dans l'année, à la fin du premier et du deuxième semestre puis à la fin de l'année universitaire à l'issue des jurys d'examens. Le conseil de département commun à la licence en droit et auquel sont associés des représentants des étudiants, se réunit également plusieurs fois dans l'année. Les étudiants de la formation sont régulièrement consultés par l'équipe pédagogique et font remonter leurs éventuelles remarques par le biais du secrétariat pédagogique. La mise en place d'un conseil de perfectionnement est prévue pour la rentrée 2019, ce qui est tardif.

La licence a fait l'objet d'une première évaluation par les étudiants au cours l'année 2018-2019 avec un taux de participation assez faible (35 % pour la L1, 50 % pour la L2, 22 % pour L3).

Les modalités de contrôle des connaissances, les règles de validation et d'attribution des crédits ECTS et les règles de compensation entre unités d'enseignement et entre semestres, sont portées à la connaissance des étudiants dès le début de l'année universitaire et leur sont rappelées par l'équipe pédagogique. Dans les matières comportant des travaux dirigés, la note de contrôle continu représente un tiers de la note finale et la note de contrôle terminal les deux tiers. La composition du jury est portée à la connaissance des étudiants de la formation. Le jury se réunit après chaque session d'examens. Les étudiants ont accès à la mise en place d'un portefeuille de compétences et le supplément au diplôme est assez bien renseigné. Les unités d'enseignements ne sont cependant pas traduites en compétences à proprement parler.

La formation propose des mises à niveau et un service de tutorat pour les étudiants de première année réalisés par des étudiants de deuxième et troisième années. Les petits effectifs de la licence permettent d'assurer un suivi personnalisé des étudiants. Les étudiants ont la possibilité de se réorienter à la fin du premier semestre vers d'autres formations à l'extérieur ou au sein de l'Institut. Cette réorientation est facilitée entre les deux licences du département DEG, droit et AES, et avec les licences proposées par les autres départements de l'institut, avec conservation de certains crédits. Un parcours « oui si » est prévu pour la prochaine année universitaire.

Résultats constatés

La formation apparaît peu attractive (entre 40 et 61 inscrits selon les années). Les effectifs de première année sont principalement composés de néo-bacheliers venant de baccalauréats généraux (notamment de la série économique et sociale, mais aussi séries scientifique et littéraire) et de baccalauréats professionnels. Les effectifs de L2 sont majoritairement constitués d'étudiants ayant validé leur première année ou en enjambement et d'étudiants en validation d'études supérieures issus de BTS. Les effectifs de L3 sont composés d'étudiants de L2 et issus de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Rodez, en vue de poursuivre leurs études en master en sciences de gestion à Montpellier ou Toulouse. La réussite en L1 sur la période 2013-2016 est assez faible (environ 30 % avec un taux de présence aux examens de 80 % en moyenne). Cela résulterait notamment d'un absentéisme important en cours magistraux (50 % en moyenne). La première année de licence AES souffrirait d'un public peu motivé ou ayant réalisé un choix d'orientation par défaut, dont il résulterait une certaine passivité et un niveau requis insuffisant pour valider la première année. Le taux de démission est cependant assez faible. Les taux de réussite en deuxième année (plus de 76 % des présents sur les trois dernières années) et en troisième année (plus de 83 % sur les trois dernières années) sont relativement constants et satisfaisants, même si les effectifs sont faibles (moins de 20 étudiants en L2 et moins de 15 étudiants en L3).

Le suivi des diplômés est réalisé par enquête et par le biais des réseaux sociaux (LinkedIn). Il reste cependant aléatoire, surtout au-delà des masters. Sur les 70 à 80 % des diplômés ayant répondu au questionnaire pour les

trois dernières années, une majorité a poursuivi ses études en master (80 %) souvent à Toulouse et Montpellier, parfois à Albi et Rodez. Ces étudiants ont principalement choisi des masters en sciences juridiques, en sciences de gestion ou un master d'enseignement. Une minorité d'étudiants s'oriente directement vers les concours administratifs à l'issue de la troisième année ou indique avoir trouvé un emploi à l'issue de la licence (10 à 20 % selon les années). Les débouchés (masters et concours) sont bien en lien avec la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Des liens forts développés avec l'environnement socio-économique de la formation (conférenciers et intervenants professionnels, structures potentielles d'accueil pour les stages, débouchés après concours...).
- Une bonne connaissance des étudiants et des autres formations locales, et une bonne auto-analyse des limites de la formation en termes de positionnement et d'attractivité.
- Des stages obligatoires en L2 (3 semaines) et L3 (4 semaines) qui peuvent être prolongés.

Principaux points faibles :

- Absence de conseil de perfectionnement.
- Une formation peu attractive avec des effectifs faibles dès la première année.
- Un taux de réussite assez faible en première année.
- Peu d'échanges internationaux malgré un réseau de partenariats Erasmus bien développé.
- Un effectif enseignant faible qui permet d'assurer à peine un tiers des heures de la formation, dont près de la moitié est assurée par des intervenants professionnels.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Plusieurs perspectives sont envisagées : donner plus de place aux enseignements en sciences de gestion et droit privé dans la formation, renforcer les liens avec la recherche, améliorer les liens avec l'international, mieux positionner et valoriser la formation par le biais d'une refonte du diplôme, mieux présenter les métiers par des temps d'échanges avec des professionnels, encourager la pratique des stages en formation ouverte en plus des stages obligatoires, améliorer le suivi des diplômés sur le moyen terme. Ces perspectives sont pertinentes et permettront sans doute d'améliorer l'attractivité de la formation et le taux de réussite en première année. La formation pourrait effectivement valoriser et entériner davantage certains partenariats internationaux et socio-professionnels, mais aussi augmenter la part d'heures effectuées par les enseignants du département et la durée des stages notamment en L3. La mise en place d'un conseil de perfectionnement permettra sans doute d'améliorer globalement la formation. La création d'une filière de gestion à laquelle serait rattachée cette formation sous la forme d'un parcours pourrait être aussi une piste à envisager.



LICENCE DROIT

Établissement: Institut National Universitaire Champollion - INU Champollion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Droit* de l'INU Champollion est une formation généraliste en trois ans ayant comme objectif principal la poursuite d'études en master. Elle aborde de nombreuses disciplines du droit, avec l'apparition de deux parcours spécialisés en troisième année (L3) : *Droit privé* et *Droit public*. Délivrée en présentiel au sein de l'unité de formation et recherche (UFR), elle comprend un total de 1510 heures d'enseignements, une partie en cours magistraux et l'autre en travaux dirigés, des stages étant facultatifs au semestre 2 et obligatoires aux semestres 4 et 6. Les enseignements ont lieu sur le site d'Albi et il existe une forme délocalisée de ce diplôme à Dakar et Abidjan.

ANALYSE

Finalité

Les connaissances attendues sont clairement exposées et les contenus des enseignements, tels qu'ils sont présentés dans un tableau synthétique énumérant les matières, permettent de les acquérir. On apprécie tout particulièrement la pluridisciplinarité des différents contenus de formation, l'enseignement des différentes branches du droit étant équitablement représentées, ainsi que l'effort d'ouverture, encore en construction, vers le monde professionnel et vers d'autres disciplines afin de développer la culture générale des étudiants.

Les compétences professionnelles et personnelles visées correspondent bien à l'objectif principal affiché par la formation de poursuite d'études en master et à l'exercice d'une profession juridique nécessitant un tel niveau d'études.

Les objectifs des formations délocalisées (Abidjan et Dakar) sont comparables à ceux de la formation principale délivrée par l'établissement. Il s'agit d'ouvrir à des étudiants sélectionnés sur dossier un diplôme de deuxième année (L2) et troisième année (L3). Le pilotage de la formation à l'étranger est assuré par la même équipe pédagogique. Certains enseignements sont diffusés par le biais d'une plateforme numérique et les travaux dirigés sont assurés par des enseignants locaux.

Positionnement dans l'environnement

La licence *Droit* de l'INU Champollion ressemble à la plupart des licences de droit au niveau national, la plus proche géographiquement, celle de l'Université Toulouse Capitole, étant recensée dans le dossier. Du fait de sa spécificité, la formation n'entre en concurrence avec aucune autre formation de l'établissement. On signalera toutefois l'existence d'une licence *Administration économique et sociale - AES* au sein de l'INU Champollion.

Les liens avec les milieux professionnels existent à travers la présence d'avocats spécialistes en droit privé ou en droit public au sein de l'équipe pédagogique, ce qui est classique.

Plusieurs types de partenariats avec des établissements étrangers existent. Les premiers, déjà évoqués, sont les partenariats développés avec l'Institut supérieur de Management de Dakar et l'Institut Universitaire d'Abidjan dans le cadre du diplôme délocalisé de licence en droit. Ce partenariat s'adresse aux étudiants étrangers et leur permet d'acquérir un diplôme et une formation française. Le deuxième type de partenariats est classique : il s'agit du réseau de partenaires Erasmus. Il regroupe neuf universités européennes, ce qui peut paraître en adéquation avec la taille de la formation proposée à l'INU Champollion.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très lisible avec une spécialisation progressive qui se concrétise par les deux premières années en tronc commun et l'apparition de deux parcours spécialisés, l'un en droit public, l'autre en droit privé, en L3. Le processus de validation des acquis de l'expérience existe. Il n'est toutefois pas décrit et n'est que très exceptionnellement retenu.

La professionnalisation est présente tout au long de la formation par la présence d'une unité d'enseignement (UE) dès la première année sur la construction du parcours professionnel, dont on peut regretter qu'elle soit assurée par des enseignants en droit. On apprécie que la formation propose un stage facultatif en première année et impose des stages en deuxième et troisième années. Elle propose encore des compétences additionnelles, notamment un enseignement relatif à la création d'entreprise sous forme d'atelier, une proposition de participation aux travaux de l'association Avocats sans frontières sous la supervision de deux avocats.

Les enseignements en licence sont essentiellement assurés par des enseignants-chercheurs, ce qui constitue un premier adossement à la recherche. Par ailleurs, l'INU Champollion s'efforce de créer un lien entre formation et recherche au travers de l'organisation de conférences destinées à assurer une ouverture et une sensibilisation des étudiants à des enjeux théoriques et pratiques.

La formation utilise, de manière classique, la plateforme numérique pour les travaux-dirigés. Pour les cours magistraux, le recours à l'outil ne semble pas encore très développé, ce qui est peut paraître regrettable. D'après le rapport d'auto-évaluation, la pédagogie innovante de la classe inversée a été utilisée, de manière seulement ponctuelle, à l'occasion de deux cours magistraux de L2. S'agissant de la formation délocalisée, l'usage de la plateforme pédagogique paraît plus développé puisque l'ensemble des cours et travaux-dirigés sont proposés en ligne.

L'internationalisation de la formation se traduit par l'enseignement de l'anglais ou de l'espagnol, présent à chaque semestre de formation, par la possibilité de se préparer au Certificat de compétences en Langues de l'enseignement supérieur (CLES) en anglais en L3 et par la possibilité de partir en Erasmus pendant un semestre ou une année complète. Le nombre d'échanges se heurte toutefois à des difficultés. Au plan des mobilités sortantes, les étudiants français hésitent à quitter le territoire en L3 avec le développement des masters sélectifs. Au plan des mobilités entrantes, les chiffres sont faibles et illustrent une faible attractivité européenne.

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée. La formation, qui souffre d'un sous-encadrement et qui requiert des compétences non présentes en interne, fait appel à plusieurs enseignants-chercheurs de l'Université Toulouse Capitole. Les travaux dirigés sont fréquemment assurés par des professionnels en l'absence d'école doctorale et de doctorants.

S'agissant du pilotage, le responsable du diplôme est également responsable de la formation délocalisée. Un conseil de perfectionnement est mis en place depuis cette rentrée. Le pilotage est discuté dans le cadre de réunions, dont la périodicité est précisée (une à deux fois par semestre) ou dans le cadre du Conseil de département, dont la composition fixe est arrêtée et au sein duquel interviennent les usagers. L'Institut a également mis en place un dispositif d'évaluation du diplôme par l'ensemble des étudiants.

Les modalités de contrôle des connaissances ainsi que le fonctionnement des jurys sont conformes aux attentes pour une licence.

S'agissant des dispositifs d'aide à la réussite, l'institut a développé un programme, sur lequel il n'y a pas encore de retour, permettant d'éviter le décrochage et de réorienter les étudiants. En outre, il faut souligner la mise en place de la procédure du parcours « oui si » et d'un dispositif de suivi et de réorientation des étudiants sur lequel il n'existe pas encore de retour.

Résultats constatés

Les effectifs sont raisonnables pour la discipline juridique (en 2017, 221 étudiants en L1, 179 en L2 et 151 en L3). On peut observer une trajectoire à la baisse en L1 de 2013 à 2016 puis une nouvelle hausse en 2017. Pour les L2 et L3, les effectifs ont évolué en raison des réaménagements en 2015 de la licence délocalisée, ce qui a entraîné une augmentation des effectifs en L2 en même temps qu'une baisse des effectifs en L3, les conditions d'entrée dans le diplôme délocalisé devenant plus exigeantes. De manière générale, ces chiffres montrent une bonne attractivité de la formation. Les taux de réussite sont corrects en L2 (74 %) et bons en L3 (87 %). En revanche, ils sont moyens en L1 (54,4 %). Il faut toutefois noter que ce chiffre dépasse les moyennes nationales et que le nombre des étudiants présents à l'examen, 87 %, est élevé pour le public de L1.

Le devenir des diplômés est connu quand il s'agit de poursuite d'études dans l'établissement. Il montre que 93,5 % des étudiants ayant obtenu leur licence poursuivent en master (seul 13 % dans un master de l'établissement). Ce chiffre est cohérent avec l'objectif de la formation. L'observatoire de l'établissement ne fait pas d'enquête d'insertion professionnelle pour les licences générales, ce qui est habituel et ne serait pas forcément utile compte tenu du fort pourcentage de poursuite en master.

Il aurait toutefois été intéressant de connaître l'adéquation entre le parcours type choisi en L3 et le type de master intégré l'année suivante. On regrette qu'aucun chiffre ni aucune analyse ne vienne répondre à cette interrogation.

S'agissant de l'insertion professionnelle, le chiffre est très faible (5 %), ce qui est cohérent avec l'objectif de poursuite en master.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bon équilibre dans les enseignements des différentes disciplines du droit.
- Bon taux de réussite en L3 comparativement aux taux habituels et bon taux de poursuite en master.
- Bonne place donnée aux stages et à l'ouverture vers le monde professionnel.
- Bonne ouverture à l'international.

Principaux points faibles :

- Faible mobilité entrante et sortante
- Présence insuffisante de titulaires au sein de l'équipe pédagogique.
- Usage encore modeste du numérique (y compris dans ses aspects les plus classiques de support de cours)

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Droit* de l'INU Champollion est une formation classique. De taille humaine, l'Institut mise sur une proximité avec les étudiants et les milieux socio-professionnels. Soucieux, d'une ouverture internationale, il a développé une formation délocalisée à Dakar et à Abidjan et a noué plusieurs partenariats Erasmus. Le rapport d'auto-évaluation souligne la création de dispositifs d'aide aux étudiants en difficulté pour cette rentrée sur lesquels il n'existe pas encore de retour. Il met en avant la dynamique de développement de réseaux professionnels et de renforcement de l'ouverture des étudiants à d'autres disciplines afin de diversifier les compétences transversales. Il remarque encore que le développement de la mobilité sortante des étudiants passe par une ouverture des programmes d'échange au niveau L2. La mise en place d'un conseil de perfectionnement pour cette année universitaire faisant intervenir usagers et équipe pédagogique est également de nature à améliorer la formation. Enfin, le développement de l'usage du numérique est à envisager parmi les pistes d'amélioration.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE ÉLECTRONIQUE, ÉNERGIE ÉLECTRIQUE, AUTOMATIQUE

Établissement : Institut National Universitaire Champollion - INU Champollion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Électronique, énergie électrique, automatique* (EEA) de l'Institut National Universitaire Jean-François Champollion (INU Champollion), membre associé de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, est une formation généraliste en trois ans ayant pour objectif principal la poursuite d'études en master de ses diplômés. La licence s'articule autour d'un tronc commun partagé avec la mention *Physique-chimie* (PC) durant les trois premiers semestres (S1-S3). La spécialisation vers l'EEA s'effectue au semestre 4 (S4) avec deux orientations au choix pour les étudiants, l'une à finalité générale dédiée à la poursuite d'étude et l'autre à finalité professionnelle pour les étudiants souhaitant se réorienter vers une licence professionnelle. La formation est dispensée sur le campus d'Albi et accueille environ 40 étudiants répartis sur les trois années.

ANALYSE

Finalité
La finalité principale de la licence EEA est cohérente : il s'agit fort logiquement d'une poursuite d'étude au niveau master, principalement au sein du master EEA de l'Université Toulouse III. Cette finalité est bien présentée dans le dossier, et la maquette proposée est en cohérence avec cet objectif. La licence EEA repose sur un socle généraliste, commun avec la mention PC durant les trois premiers semestres. La spécialisation vers l'une des deux mentions se fait au semestre 4 durant lequel on note la possibilité d'une orientation professionnelle pour les étudiants désireux d'intégrer une licence professionnelle. Ce cas de figure apparaît cependant rare.
Positionnement dans l'environnement
Le positionnement de la mention EEA au sein de l'offre de formation de l'INU Champollion est bien présenté. La licence s'intègre en lien avec la mention PC dans une offre de formation plus large du département Sciences et Technologies (ST) qui propose également les mentions <i>Mathématique</i> , <i>Informatique</i> et <i>Sciences de la vie</i> . Les partenariats développés avec les lycées et les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) sont positifs et

permettent de bénéficier de flux entrants principalement en L3. D'autres partenariats sont évoqués (IMT Albi-Carmaux, ISIS, Université Toulouse III), mais le dossier donne peu de détails les concernant. La mise en place effective de passerelles ainsi ou de projets communs avec l'IMT serait un objectif intéressant. Le partenariat avec l'Université Toulouse III pourrait également aller plus loin que l'intervention dans les enseignements de quatre enseignants-chercheurs toulousains. Les interactions avec les laboratoires de recherche INU et hors INU sont classiques mais néanmoins pertinentes au travers d'unités d'enseignement (UE) d'initiation à la recherche comme les stages et les projets. Le développement de liens accrus avec l'équipe d'accueil DPHE (Diagnostics des plasmas hors équilibre), qui bénéficie d'une légitimité établie au niveau de la région Occitanie, pourrait être pertinent pour la formation. Si l'on note des interactions avec les acteurs académiques, on regrette le faible adossement aux milieux industriels. Comme c'est le cas dans de nombreuses licences, les coopérations à l'international sont embryonnaires et les mobilités sortantes rares. Un projet de formation conjoint avec un établissement d'Abidjan (Côte d'Ivoire) est mentionné, mais il reste à construire.

Organisation pédagogique

On apprécie particulièrement la lisibilité de l'organisation pédagogique montrant une spécialisation progressive à partir du S4, les trois premiers semestres étant communs aux deux mentions EEA et PC. Une orientation spécifique est possible pour les étudiants souhaitant intégrer une licence professionnelle ; cependant, le faible nombre de candidats à une telle orientation devrait encourager l'équipe pédagogique à en établir la pertinence. Le rôle clef des stages et projets dans la formation est bien compris par l'équipe pédagogique. Cependant, eu égard aux faibles effectifs, il serait pertinent de chercher à allonger la durée des stages et projets en lien avec le monde socio-professionnel. Un usage traditionnel (mais non moins utile) des outils numériques est constaté avec l'utilisation de la plate-forme Moodle. L'acquisition et l'utilisation d'outils pédagogiques pour l'enseignement de l'électricité, de l'électrotechnique et de l'électronique de puissance en deuxième et troisième années de licence (L2 et L3) a été rendue possible grâce au support d'un IDEX formation. Le nombre de dispositifs d'aide à la réussite est élevé, ce qui est facilité par les relativement faibles effectifs de la licence EEA. La place de l'international constitue un axe de travail en cours au sein de l'INU Champollion, le support du service des Relations internationales et d'un référent international constitue un premier pas positif. Enfin, on note que les dispositifs de VAE/VAP existent mais n'ont pas été utilisés durant les deux dernières années.

Pilotage

L'équipe pédagogique est bien diversifiée avec 50 % d'enseignants-chercheurs, 25 % de Professeurs agrégés PRAG et 25 % d'enseignants contractuels et de Biatss. On regrette une absence totale d'intervenants industriels qui manquent également dans la constitution des jurys et conseils de perfectionnement. Les responsabilités sont partagées entre un PRAG et un MCF pour la responsabilité de la mention EEA et un référent par année. Il est indiqué que de nombreux échanges ont lieu de manière informelle, mais il serait plus pertinent de formaliser ces échanges au travers de réunions pédagogiques. Concernant la constitution du conseil de perfectionnement, l'écueil reste identique à la précédente évaluation, qui pointait l'absence de représentants du monde socio professionnel. L'équipe pédagogique, consciente de cette question, n'a pas réussi à trouver de solution. Les responsables devraient pouvoir s'appuyer sur le réseau industriel des enseignants-chercheurs de l'équipe d'accueil DPHE dont les thèmes de recherche témoignent d'une grande activité partenariale en région. L'équipe pédagogique, sous l'impulsion de la direction de l'INU Champollion, s'est emparée de façon active de l'évaluation des enseignements par les étudiants. Mais si les outils sont en place, il serait utile de davantage utiliser les résultats comme un outil de pilotage et d'amélioration de la formation, l'analyse fournie dans le document manquant de profondeur. L'approche par compétence est au cœur des préoccupations (mise en place d'ateliers compétences).

Résultats constatés

Sur les cinq dernières années, les effectifs étaient en moyenne de 11 étudiants en L1, 11 étudiants en L2 et 16 étudiants en L3. Si la mention EEA réussit à recruter en L3 des étudiants en réorientation, elle est cependant pénalisée par son manque de visibilité dans le secondaire, malgré les nombreux partenariats et actions développés avec les lycées. Les taux de réussite sont très faibles en L1 (18 %), juste corrects en L2 (47 %) et habituels en L3 (78 %). Ce bilan mitigé devra faire l'objet d'analyses. Tous les diplômés poursuivent leurs études, majoritairement en master. Un point très positif est lié au suivi qualitatif du devenir des diplômés par l'équipe pédagogique. Ainsi, il est connu qu'après la poursuite de leurs études au-delà de la licence, 20 % des diplômés s'engagent vers un doctorat, 70 % trouvent un emploi d'ingénieur et 10 % deviennent entrepreneurs (sans davantage de précisions dans le dossier).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Agilité de la structure permettant d'initier des transformations grâce à une équipe pédagogique impliquée.
- Présence d'innovations pédagogiques.
- Bonne connaissance et bon bilan du devenir des diplômés.

Principaux points faibles :

- Très faibles effectifs, traduisant une attractivité limitée.
- Faible taux de réussite en L1 et L2, particulièrement pour une formation à faibles effectifs.
- Faibles interactions avec le monde socio-économique.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence EEA de l'INU Champollion est une formation de qualité pilotée par des responsables impliqués et une équipe pédagogique motivée. La principale difficulté à laquelle doit faire face la formation réside en premier lieu dans le recrutement en L1 de candidats, et dans un second temps dans la sécurisation du parcours L1-L3. Concernant l'attractivité de la mention EEA, il apparaît important que l'équipe pédagogique communique davantage sur les développements en matière d'innovation pédagogique, d'approche par compétences, d'initiation à l'entrepreneuriat, éléments auxquels de futurs candidats peuvent être sensibles à la condition que les taux de réussite soient d'un bon niveau. L'enjeu étant de proposer des éléments de différenciation positive vis-à-vis d'autres licences EEA françaises.

Les faibles taux de réussite en L1 et L2 posent questions. Des leviers complémentaires aux dispositifs d'aide à la réussite existants pourraient être mis en place : enseignements intégrés associés à la pédagogie active, implication d'acteurs industriels pour concrétiser les débouchés de la formation, analyse approfondie des résultats de l'évaluation des enseignements par les étudiants.

Enfin, bien que l'équipe pédagogique ait conscience de ce manque, les interactions avec le monde socio-professionnel sont trop rares. Un support dans ce sens de la part des enseignants-chercheurs de l'équipe DPHE, dont une partie des activités de recherche se fait au travers de partenariats en région pourrait aider à développer le réseau industriel de la formation et contribuer à la cohérence de site.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Établissement : Institut National Universitaire Champollion - INU Champollion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La formation proposée par l'INU Champollion est une formation universitaire en géographie et en aménagement tournée vers l'acquisition de connaissances et compétences généralistes dans les différentes thématiques classiques de la Géographie. Ces dernières sont également complétées par l'acquisition de savoir-faire en langues étrangères, des stages obligatoires en deuxième et troisième année de licence (L2, L3) ou encore l'acquisition de compétences techniques informatiques. L'objectif principal de la formation est de donner des bases solides aux étudiants dans les différentes thématiques de la géographie, afin d'ouvrir le champ des possibles en termes de concours ou de poursuite d'études (licence professionnelle, master).

Les orientations proposées portent sur différentes options : en première année de licence (L1), sont proposées une orientation centrée « géographie et aménagement » ; une orientation « Histoire » et une orientation « Sociologie » (actives dès le semestre 2 – S2 et maintenues sur les semestres 3,4,5 et 6 de la licence) ; ainsi qu'une orientation « préparation aux concours sciences politiques ». En L2 et L3, outre les trois orientations préexistantes au deuxième semestre de la L1 est proposée une orientation « Vers le Professorat des Ecoles » (VPE).

ANALYSE

Finalité

La licence *Géographie et aménagement* propose un cursus en Géographie Générale permettant d'une part d'accéder à des licences professionnelles et à des masters (dont celui proposé par l'INU Champollion) et d'autre part d'accéder au marché du travail en visant des postes divers tels que conseiller de développement local, chargé du patrimoine naturel ou chargé de tourisme auprès des collectivités territoriales, notamment par la voie des concours de la fonction publique. A ce titre, les objectifs de la formation sont clairement explicités, les métiers et débouchés bien renseignés et en phase avec la formation.

Il n'y a pas de délocalisation.

Positionnement dans l'environnement

La licence *Géographie et aménagement* s'inscrit dans l'offre de l'établissement dans le domaine des sciences humaines et sociales, aux côtés des mentions *Histoire*, *Sociologie* et *Psychologie*, avec lesquelles elle partage de nombreux cours communs. Mais les liens entre ces mentions et la mention *Géographie et Aménagement* sont assez peu explicités, aucun document n'affichait clairement l'architecture globale de la formation (il y a bien un document présentant les *syllabus* et caractéristiques des cours et travaux dirigés (TD) mais unité d'enseignement par unité d'enseignement (UE), ce qui n'en facilite pas la lecture à ce niveau-là).

La formation dispose par ailleurs d'un bon ancrage local à travers les liens tissés avec des partenaires locaux. A ce titre, la licence a notamment noué des partenariats institutionnels avec diverses collectivités locales, comme le Conseil départemental du Tarn ou la Communauté d'agglomération de l'Albigeois. Les étudiants font leurs stages systématiquement dans des structures publiques ou privées de la Région. Le dossier ne fait pas particulièrement mention de formations concurrentes au niveau régional ni d'appartenance à un réseau de formations similaires au niveau national.

Les liens avec la recherche semblent présenter des opportunités et des synergies tout à fait intéressantes de par l'inscription des membres titulaires de l'équipe pédagogique dans deux laboratoires Toulousains : le GEODE (GEOgraphie De l'Environnement) et le LISST (Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires) ; et les projets qui y sont développés. La licence *Géographie et aménagement* de l'INU Champollion bénéficie de partenariats académiques avec l'Université de Toulouse Jean-Jaurès via des interventions croisées d'enseignants.

Les étudiants doivent réaliser une enquête-école, durant tout leur parcours, intitulée « Cas d'étude : la géographie territorialisée », soutenue par le financement de partenaires privés et publics. Ce format d'enseignement appliqué, fréquent en master conserve un caractère exceptionnel dans une licence générale et permet aux étudiants d'être directement confrontés à un commanditaire.

La participation des enseignants chercheurs de l'Institut aux cafés géo Albigeois (pour lesquels une UE d'ouverture a été spécifiquement créée pour aguerrir les étudiants, une quinzaine chaque année, à l'organisation de ces Cafés géo), à la scène nationale d'Albi ou encore aux nuits Européennes des chercheurs s'inscrit dans une démarche d'ouverture aux différents publics de la discipline (vulgarisation, sensibilisation).

Sur le plan de la coopération internationale, la formation a développé des accords d'échanges (étudiants et enseignants) avec plusieurs établissements d'enseignement supérieur étrangers, via le programme ERASMUS. Le développement des opportunités d'échanges bien que réel et conséquent ne semble pas générer une mobilité sortante à la mesure de ces derniers. Par ailleurs, les enseignant chercheurs titulaires de l'équipe pédagogique ont établi dans le cadre de leurs propres travaux de recherche des partenariats avec des universités d'Amérique latine et d'Afrique, (au Mexique, en Colombie, en Argentine, au Chili, en Uruguay, au Mali et au Sénégal, notamment), sur des thématiques comme la gestion de l'eau, le numérique, les villes petites et moyennes, les migrations, la gouvernance... Ces travaux constituent une matière tout à fait intéressante venant enrichir les différents enseignements des UE de licence.

Organisation pédagogique

Les modalités d'enseignements s'effectuent en présentiel, et correspondent aux canons habituels pour ce type de formation. Le début de spécialisation proposé dès le semestre 2 (avec une consolidation disciplinaire proposée aux étudiants autour de trois orientations : « Géographie et Aménagement » ; « Histoire » ou « Sociologie ») peut sembler extrêmement précoce. Le document ne mentionne pas clairement quelles sont les options de réorientations des étudiants dans l'hypothèse où ils souhaitent changer de parcours. Les semestres suivants les étudiants construisent leur formation sur ce premier choix effectué en S2.

Malgré sa vocation généraliste, la place de la professionnalisation et les mises en situation professionnelle proposées sont tout à fait conséquentes (stages obligatoires en L2 et L3, intervenants praticiens, enquête-école,

...) avec une attention particulière portée à la construction d'un projet personnel et professionnel.

Par ailleurs, la manière dont la formation est adossée à la recherche semble en cohérence avec ses finalités à travers notamment la manière dont sont réinvestis les travaux des enseignants-chercheurs dans le cadre des unités d'enseignement ou encore la participation des étudiants à diverses manifestations à caractère scientifique sur le site albigeois (journées d'étude, colloques).

Un certain nombre d'efforts sont faits pour intégrer l'utilisation de nouvelles technologies (préparation aux trois premiers domaines de compétences du Certificat Informatique et Internet - C2I) dans le cadre d'une unité d'enseignement obligatoire en L1 « Bureautique et Outil Informatique » ; intégration de l'usage des technologies de l'information et de la communication au sein de plusieurs unités d'enseignement - recherche documentaire, utilisation de plateformes pédagogiques numériques, apprentissage de logiciels spécifiques à la cartographie et aux systèmes d'information géographique tels que Philcarto et qGis ; supports de cours sur Moodle...). Au-delà du simple usage du numérique, certaines innovations pédagogiques méritent d'être mentionnées comme l'application des enseignements de géographie à l'organisation programmatique et logistique du voyage d'étude de fin d'année (travail collectif et collaboratif effectué pour partie dans des salles de pédagogie active, avec la production d'un mémoire collectif ainsi que des comptes-rendus sous des formes innovantes – vidéos, diaporamas...), ou encore l'application de modalités de travail de pédagogie inversée.

En matière d'ouverture internationale, la mobilité sortante est très faible (seuls deux étudiants albigeois ont bénéficié de tels programmes). En matière de mobilité entrante, le rapport mentionne une moyenne de 4 à 6 étudiants qui s'inscrivent via Campus France.

Dans le cadre de l'enseignement des langues étrangères, la formation prévoit l'apprentissage d'au moins une langue vivante étrangère (anglais ou espagnol) et ce chaque année sur l'ensemble du parcours proposé à raison de 24 heures de travaux dirigés par semestre. Les étudiants ont par ailleurs la possibilité de choisir une seconde langue vivante étrangère en unité d'enseignement d'ouverture (anglais ou espagnol).

Les étudiants de L3 préparent un voyage d'étude de 3 ou 4 jours dans une grande ville au Portugal ou en Espagne depuis 2013, afin de découvrir d'autres systèmes de villes, plus compactes, ayant privilégié des logements collectifs en immeubles, contrairement aux villes françaises.

Pilotage

L'équipe pédagogique de la licence *Géographie et aménagement* est composée de six enseignants-chercheurs titulaires, un professeur des universités et cinq maîtres de conférences (MCF) et de trois praticiens intervenant sur des unités d'enseignement portant sur l'utilisation d'outils techniques, sur des compétences spécifiques d'aménagement du territoire ou sur des logiques de professionnalisation à travers la construction d'un parcours de formation. Les spécialités et les terrains de recherche de chacun des membres titulaires apparaissent complémentaires. La licence est aujourd'hui dirigée par un MCF. Cette composition apparaît équilibrée au regard des finalités de la formation.

La licence est dotée d'un conseil pédagogique et d'un conseil de perfectionnement depuis 2017. Ce dernier se réunit une fois par an et semble jouer pleinement son rôle. Des comptes rendus de ces deux types de conseils sont dûment fournis en annexe au dossier. L'évaluation des enseignements effectuée par les étudiants nourrit les réflexions et perspectives proposées dans le cadre de ces différents conseils.

Le contrôle des connaissances a lieu via des examens terminaux et du contrôle continu. Le contrôle continu se fait à la fois par une évaluation collective mais aussi par une évaluation individuelle. Les étudiants sont informés des différentes modalités de contrôle des connaissances. Les *syllabus* des enseignements, communiqués aux étudiants et fournis en annexe au dossier sont extrêmement détaillés et précisent parfaitement les compétences disciplinaires et transversales associées à ces derniers. Les modalités de suivi de ces compétences passent essentiellement par les modalités de contrôle des connaissances tant individuels que collectifs, avec une attention portée à l'équilibre entre contrôle final et contrôle continu.

En termes d'aide à la réussite, il convient de noter la mise en place du projet (national) Voltaire pour les étudiants qui ont des soucis de rédaction et d'écriture, ou encore la mise en place d'un encadrement individuel renforcé à destination des étudiants identifiés au moment de leur inscription en L1 comme ayant le plus de difficultés en français (un quart des candidatures).

Résultats constatés

La formation ne compte que 80 étudiants au total (20 à 40 étudiants par promotion), chiffre qui doit représenter probablement l'une des plus petites filières en France en la matière (effectifs très faibles). Certaines baisses des effectifs en L1 et L2 sont identifiées entre 2013 et 2017 mais sans réelle explication apportée. Les effectifs en L3 sont en comparaison plus stables (autour d'une vingtaine). A noter des différences dans les chiffres indiqués dans un des tableau du dossier d'auto-évaluation et les annexes fournies présentant les effectifs inscrits pour l'année universitaire 2017-2018. A ce titre, si le document d'auto-évaluation est globalement bien rédigé et propose des analyses et une prise de recul appréciables, réalistes et cohérentes, on peut regretter des difficultés pour trouver les informations nécessaires à l'évaluation.

Les taux de réussite sont en moyenne, de 2013 à 2018 de l'ordre de 54 % en L1, 66 % en L2 et 83 % en L3, ce qui révèle une progression qui reste dans les normes de ce que l'on peut observer par ailleurs.

En moyenne, entre 2013 et 2018, 18 étudiants obtiennent chaque année la L3.

Les effectifs pour le parcours Histoire, Sociologie, Sciences Politiques ou VPE sont plus que faibles : en L1 les effectifs varient entre 2 et 10 étudiants (maximum).

Les étudiants poursuivent en master (notamment vers le master de l'INU Champollion, mais avec une forte variabilité d'une année sur l'autre pouvant osciller entre 15 % et plus de 50 %) mais il n'y a pas de statistiques pour ceux qui s'engagent dans la vie active.

Le dossier d'auto-évaluation pointe l'incidence qu'a eu le passage de la sélection à l'entrée en première année de master, en termes de « fuites » – de 2 à 4 étudiants chaque année – de la L2 à la L3. L'analyse qui en est faite est que, pour être certains d'être pris dans les masters qu'ils convoitent, surtout lorsqu'il s'agit de masters très sélectifs, certains étudiants font le choix de quitter l'INU Champollion pour intégrer d'autres universités dès la L3. A l'inverse, il n'est pas constaté d'étudiants arrivant en L3 à l'INU Champollion d'Albi dans l'objectif d'intégrer le master *Gestion des Territoires et du Développement Local* (GTDL) de l'INU Champollion (ce qui pourrait être interprété comme un déficit d'attractivité « externe » de ce master).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une démarche très professionnalisante dès la L2 et présentant des liens forts avec le territoire.
- L'attention particulière portée à chaque étudiant par une équipe pédagogique investie.

Principaux points faibles :

- Des effectifs restreints et stagnants malgré les efforts déployés par l'équipe pédagogique.
- Une spécialisation dès la L1 qui peut sembler prématurée.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les membres titulaires de l'équipe pédagogique de la formation sont conscients des difficultés posées par des effectifs aussi restreints. Le diagnostic qu'ils posent réside dans la méconnaissance dont souffre la discipline auprès des élèves et des enseignants du secondaire (ce qui, si c'était là le seul facteur déterminant, devrait toucher l'ensemble de la filière, y compris sur d'autres sites, dans d'autres établissements...). En ce sens les efforts déployés depuis plusieurs années pour sensibiliser ces publics (interventions en classe du secondaire, vidéos courtes, présence sur les salons de l'étudiant...), ne semblent malheureusement pas changer fondamentalement la donne. Au-delà de ces interventions dans un cadre formel (auxquelles des étudiants volontaires de la formation pourraient être associés pour des temps d'échanges avec les lycéens), les actions permettant de tisser du lien entre la formation et la vie culturelle pourraient être un levier supplémentaire à exploiter en ce sens en ciblant davantage les lieux et événements fréquentés par les lycéens. Concernant le développement d'opportunités d'échanges à l'international, l'équipe pédagogique cherche un accord de partenariat avec des universités britanniques (même si le contexte géopolitique du Brexit complique actuellement le développement de nouveaux partenariats), irlandaises ou de pays scandinaves. Cependant, au regard de la faiblesse des effectifs au sein de la formation, l'augmentation de la mobilité sortante peut apparaître à ce stade comme un objectif secondaire, même si cela pourrait contribuer, à terme, au renforcement de l'attractivité de la formation.

Concernant la spécialisation dès la L1 pouvant sembler prématurée, il conviendrait de réfléchir cette dernière dans le respect d'une logique de spécialisation progressive.



LICENCE HISTOIRE

Établissement: Institut National Universitaire Champollion - INU Champollion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Histoire* de L'Institut national universitaire Jean-François-Champollion (INUC) est une formation généraliste en trois ans ayant comme principal objectif la poursuite d'études en master, avec en première année (L1) une préparation (sélective sur dossier) au concours commun de sept Instituts d'études politiques (IEP) dits « de province ». Elle ne se présente pas comme offrant des parcours, mais, en dehors de la préparation sus-indiquée, des orientations, « centrée histoire » et « géographie » à partir du second semestre de la L1, « vers le professorat des écoles » à partir du premier semestre de la deuxième année (L2). Elle comprend au total (hors préparation) 995 heures d'enseignement en présentiel, avec nettement plus de travaux dirigés (TD) que de cours magistraux (CM), un stage obligatoire en L2, d'autres possibles chaque année comptant pour l'obtention de la licence, et encore d'autres possibles mais ne comptant pas pour celle-ci. Les enseignements, en formation initiale ou continue, ont lieu sur le campus d'Albi (et pour l'un, aux archives départementales de la même ville).

ANALYSE

Finalité
Les connaissances et compétences visées, en particulier les compétences additionnelles, sont présentées de façon claire et détaillée, disponibles sur le site de l'établissement, diffusées lors de salon, d'une journée portes ouvertes de l'établissement, de visites dans les lycées, présentes dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ; la formation est cohérente avec elles, et elles sont liées sinon à des débouchés professionnels immédiats, du moins à ceux des formations auxquelles elle mène, l'insertion étant visée plutôt au niveau master, ce qui est habituel pour une licence de ce type.
Positionnement dans l'environnement
Comparable aux autres licences d'Histoire au niveau national, coopérant avec la plus proche, à l'université Toulouse-Jean Jaurès (80 km), la formation n'entre pas en concurrence avec les autres formations de son établissement. Elle est liée à d'autres mentions de licence (géographie, sociologie, psychologie) par des enseignements communs, ainsi qu'à des masters de l'établissement, en particulier <i>Études européennes et</i>

internationales (mais il n'existe pas pour le moment de master qui lui soit directement lié), et coopère étroitement avec la bibliothèque universitaire. La formation est par ailleurs en contact direct avec les lycées de son environnement.

Cinq des six enseignants-chercheurs (EC) titulaires, dans la discipline, et aussi certains vacataires, sont rattachés à deux laboratoires toulousains, une unité mixte de recherche (UMR) et une équipe d'accueil (EA) : FRAMESPA (France, Amériques, Espagne – Sociétés, pouvoirs, acteurs), UMR 5136, et EA 4601 PLH (Patrimoine, Littérature, Histoire).

De même, alors que les possibilités sont moindres que dans d'autres environnements, les liens (dont des partenariats formalisés) avec l'environnement sinon socio-économique du moins socio-culturel et associatif ont été fortement recherchés : archives départementales, réseau de médiathèques, musées locaux, mais aussi associations mémorielles ; de même avec les collectivités locales. La volonté de les étendre est clairement affichée, y compris avec le monde professionnel.

Le positionnement international est plus faible, mais en dehors du programme Erasmus, les liens individuels existant sont exploités au maximum, en particulier avec l'Ecole française de Rome et la Casa de Velazquez à Madrid.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très claire, avec (en dehors de la préparation aux IEP en L1) un socle disciplinaire permanent, un premier semestre permettant une réorientation, puis deux orientations se détachant au deuxième semestre et une autre en L2. La seule passerelle se situe en pratique au milieu de la L1, un étudiant ayant échoué aux examens du premier semestre obtient ce dernier s'il réussit le deuxième dans la nouvelle mention de licence qu'il a choisie. L'accueil des étudiants à contraintes particulières passe par les modalités classiques, la validation des acquis de l'expérience et des études supérieures (VAE, VES) est prévue et a pu bénéficier à 11, 7, 6 étudiants ces dernières années.

La professionnalisation, peu évidente à ce niveau et dans cette discipline, est bien présente, avec en L2 un stage obligatoire de 50 heures (150 pour l'orientation « vers le professorat des écoles ») plus quatre occasions en trois ans d'en accomplir un autre en entreprise, intégré au cursus, et des possibilités de conventions hors cursus. S'ajoute l'élaboration du Projet Personnel et Professionnel en L1, un cours optionnel consacré à la création d'entreprises, etc.

La recherche aussi est très présente, comme évoqué plus haut, et l'équipe fait plus que compenser la distance d'avec les centres toulousains auxquels elle est rattachée, avec par exemple des présentations spécifiques des recherches d'un enseignant (y compris n'ayant pas statut d'enseignant chercheur (EC)), la mise en avant des activités sur une page facebook, en L1 et L2, dans le cadre d'une unité d'enseignement, l'invitation faite aux étudiants d'effectuer des recherches et de les valoriser auprès de partenaires publics ou privés.

L'utilisation du numérique est développée : des contenus spécifiques sont mis en ligne, un projet sur « l'outil numérique au service de la mémoire », avec une association, a été lauréat en 2018 d'un appel à projets « Services numériques innovants destinés au tourisme de mémoire et d'histoire de France » de la Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives, des unités d'enseignement spécifiques existent comme « Valorisation du patrimoine et humanités numériques », et le numérique irrigue des enseignements non spécifiques, comme des TD d'histoire moderne assurés par un spécialiste des humanités numériques. S'ajoutent d'autres formes de pédagogies innovantes facilitées par le caractère limité des effectifs : pédagogie inversée, travail façon séminaire, création de supports vidéo, pédagogie par le projet que la formation entend développer etc. On peut également souligner l'utilisation d'une pédagogie certes ancienne mais toujours pertinente: insistance sur l'expression orale, débats, voyages pédagogiques avec visites de musées...

L'internationalisation de la formation passe par : une langue vivante obligatoire chaque semestre ; l'encouragement à en étudier une deuxième (même si le choix est restreint à l'anglais et l'espagnol) ; le fait que les EC soient invités pour chaque cours à prévoir une séance en langue étrangère, et l'étude de textes en version originale. La formation essaie de développer la mobilité, avec des résultats variables selon les années, qu'elle

analyse de près. Elle les explique notamment par un manque de destinations anglophones, légitimement monopolisées par les anglicistes et coûteuses (USA). D'où l'attractivité de la Finlande, qui présente la seule alternative d'une mobilité anglophone. On note également quelques départs vers Padoue, même si l'italien n'est pas enseigné en histoire. La mobilité entrante est très faible.

Pilotage

La présentation de l'équipe pédagogique distingue l'équipe disciplinaire – titulaires, contractuels, vacataires - et l'ensemble des intervenants, venus d'autres formations, vacataires, etc. assurant d'ailleurs une très bonne diversification. Les enseignants chercheurs titulaires, dont il est regrettable qu'aucun ne soit Professeur des universités, assurent certes depuis 2016 une couverture des périodes canoniques de l'histoire, mais leur faible nombre (six, avec huit chargés d'enseignement) met cet équilibre à la merci de tout départ ou détachement, d'autant que le recrutement de vacataires est rendu difficile par un relatif isolement géographique, même si l'établissement rembourse depuis peu des frais de déplacement. Par ailleurs, certains intervenants d'autres disciplines n'assurent qu'un nombre extrêmement réduit d'heures, moins d'une dans un cas, avec des chiffres d'ailleurs très curieux (0,78 ; 1,27 ; 1,38 ; 2,93...). La minutie dans l'élaboration du tableau des intervenants, qui contraste parfois avec des absences d'indications, amène à mêler intervenants ultra-ponctuels et enseignants qui pourraient être davantage considérés comme faisant partie de l'équipe, même s'il est manifeste que la formation n'a par exemple pas la main en matière de langues vivantes. On regrette le faible nombre d'intervenant professionnel dans la formation (seulement deux professionnels vacataires).

Les responsabilités sont bien décrites, les réunions ne sont pas très nombreuses mais suffisantes d'autant que la taille de la formation facilite la concertation informelle, et que les responsables des unités d'enseignement gèrent la coordination avec les intervenants de celles-ci – tous semblent considérés comme faisant partie de l'équipe même s'ils ne sont pas historiens, mais cela mériterait d'être davantage formalisé, d'autant que leur valorisation est souhaitée vis-à-vis des étudiants. Le conseil de perfectionnement est en bonne et due forme, il est envisagé de l'étendre à des enseignants du secondaire (qui sont aussi des professionnels extérieurs) mais il est curieux que cela soit supposé répondre à un besoin lié au professorat des écoles. L'avis des étudiants est suivi concernant par exemple le remplacement d'une orientation « histoire-lettres » par « centrée histoire », des problèmes de capacité de la bibliothèque universitaire (BU) ou d'un enseignement d'ouverture aux sciences humaines et sociales insatisfaisant en L1. L'évaluation précise des enseignements n'est pas indiquée, mais les enquêtes de satisfaction générales sont prises en compte et entraînent des recherches de précisions, comme dans le dernier cas cité. L'autoévaluation est de qualité, avec des détails concrets et de nombreuses données chiffrées qui manquent dans bien d'autres formations (y compris le détail des Validations des Acquis de l'Expérience (VAE) et Validation des Etudes Supérieures (VES) par année, les inscriptions réelles à la BU, etc.).

Les modalités de contrôle de connaissances ne sont pas précisées dans la présentation, mais sont communiquées aux étudiants. L'approche par compétences n'est guère explicite, mais ce qui est dit plus haut de la professionnalisation, de la recherche, de la place de l'oral, montre une attention particulière aux savoir-faire, de façon plus diversifiée qu'il n'est habituel dans la discipline. Le suivi des étudiants est facilité par leur nombre relativement réduit, les liens avec les anciens se développent, et pour la mise à niveau, un outil d'auto-évaluation numérique destiné aux étudiants admis selon la procédure « oui si » tend à être adopté par nombre de leurs camarades.

Résultats constatés

On l'a vu, les effectifs sont limités, malgré une augmentation récente: en 2016 on comptait 86 inscrits en L1, 51 en L2, 41 en L3, et en 2018 ils étaient respectivement 118, 69 et 38. L'attractivité n'en est pas moins réelle, et correspond à un besoin géographique, soutenu par la « taille humaine » de l'établissement, soulignée par les étudiants, et par sa bonne réputation. L'équipe a à cœur de la renforcer, la préparation au concours commun de sept Instituts d'Etudes Politiques en L1 va dans ce sens, même s'il n'est pas si étonnant que, en cas d'échec, des étudiants sélectionnés pour la suivre retournent dans une université plus proche de leur domicile. Les taux de

réussite sont honorables mais un peu faibles, annoncés comme de l'ordre de respectivement 50, 60 et 70 % en première, deuxième et troisième année de licence et la réflexion sur l'augmentation des abandons en L1, avec un taux d'absence aux examens de 20 % et d'abandon de fait d'un tiers, se heurte à la difficulté de contacter les intéressés malgré les efforts en ce sens.

Le devenir des diplômés est connu, mais la nature de la formation fait qu'il s'agit d'une continuation d'études massive en master : les taux de réponses à l'enquête des services centraux à un an sont en déclin tout en restant enviables – près de 60%. Les réponses aux sollicitations du responsable de la formation sont encore plus nombreuses et lui font envisager des enquêtes jusqu'à cinq ans après de diplôme, ce qui donnerait des indications très intéressantes même si, évidemment, il est peu probable que l'on puisse sonder réellement ceux qui ont abandonné en route.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'activité remarquable de l'équipe pédagogique dans une structure à « taille humaine »
- Des liens non moins remarquables entre professionnalisation, recherche, usage du numérique
- La qualité du suivi des étudiants et de connaissances statistiques

Principaux points faibles :

- Une équipe pédagogique restreinte composée uniquement de maître de conférences
- L'absence de débouché direct, à l'INU Champollion, en master
- Les mobilités étudiantes faibles

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Histoire* de l'Institut Universitaire Champollion est une formation à taille humaine avec une équipe pédagogique dynamique et qui prend des initiatives très intéressantes. Cette équipe pédagogique mérite néanmoins d'être renforcée notamment par des postes de professeurs afin de pouvoir poursuivre dans de bonnes conditions ses projets. Le suivi des étudiants est de qualité mais on peut regretter l'absence de débouché direct sur place pour poursuivre en master. Il serait donc nécessaire de réfléchir à l'élaboration d'une offre master en adéquation avec la licence Histoire proposée. Hors de la formation *stricto sensu*, le projet de master « Usages publics de l'Histoire », prolongeant les liens déjà établis entre professionnalisation, recherches, nouvelles technologies de l'information, aurait à l'évidence des effets importants sur elle, y compris en termes d'attractivité, en l'absence d'équivalent au sud de la Loire. Enfin, la mobilité étudiante doit être renforcée et facilitée par l'identification d'un référent.



LICENCE INFORMATIQUE

Établissement : Institut National Universitaire Champollion - INU Champollion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Informatique* (parcours type « *Programmation informatique pour l'entreprise et l'innovation technologique* ») de l'INU Champollion est une formation généraliste en trois ans en informatique, permettant d'acquérir les compétences fondamentales de la discipline, notamment en programmation, et des compétences scientifiques et transversales plus générales. Cette licence accueille des étudiants en formation initiale classique et en formation continue sur le campus d'Albi. La mention propose deux parcours : le parcours *Entreprise* et le parcours *Technologies de l'innovation* (non ouvert entre 2016 et 2018 pour cause de moyens humains insuffisants); elle participe, avec la licence *Mathématiques*, à la double licence *Mathématiques-Informatique* proposée par l'établissement depuis 2016, proposée en grande partie sous la forme d'enseignements à distance. La licence accueille environ 60 à 70 étudiants en L1, 70 à 80 étudiants en L2 et 30 à 40 en L3.

ANALYSE

Finalité

Le dossier présente de manière très détaillée les finalités de la formation, qui fort logiquement concernent très majoritairement une poursuite d'études en master, même si certains diplômés privilégient une insertion professionnelle directe. Les compétences attendues sont clairement explicitées, largement diffusées et en adéquation avec l'objectif principal. Concernant les poursuites d'études, puisqu'il n'existe pas de master d'informatique à l'INU Champollion, les diplômés poursuivent souvent leurs cursus dans les masters d'informatique de la région et en très grande majorité à Toulouse. Une application "Alumni" vient d'être créée afin d'offrir aux étudiants de la licence informatique de l'INU Champollion un outil d'orientation complet et concret. Cette licence est également accessible depuis 2015 en double diplôme aux étudiants du *Bachelor* d'Informatique de l'Institut Supérieur de Management de Dakar, mais moins de 10 % de ces étudiants sénégalais ont obtenu ce double diplôme (la maquette et la convention du double diplôme ne sont pas fournies).

Positionnement dans l'environnement

La licence informatique de l'INU Champollion est une formation classique à vocation généraliste comme on en trouve dans de nombreuses universités françaises. C'est la seule formation de ce niveau licence dans le Tarn et l'Aveyron, dont sont originaires de nombreux étudiants. Dans la région, des Brevet de technicien supérieur (BTS), des Instituts universitaires de technologie (IUT), des licences professionnelles, une école d'ingénieurs et des CPGE offrent des passerelles entrantes ou sortantes aux étudiants de la licence. Cette formation entretient des liens étroits avec la licence *Mathématiques* de l'établissement, tout particulièrement illustrés par l'ouverture de la double licence *Mathématiques-Informatique* en 2016. L'adossement à la recherche repose essentiellement sur le rattachement des enseignants-chercheurs à deux groupes de recherche de l'INU Champollion (*Serious Game Research Lab* ; *Connected Health Research Team*) ; de fait, quelques étudiants effectuent un stage « recherche » en dernière année de licence (L3). Les relations avec les acteurs socio-économiques sont significatives : liens avec la communauté d'agglomération de l'Albigeois (invitations du service Développement Economique-Innovation lors d'événements de mise en relation entre formations et industriels, interventions de professionnels dans certains enseignements ; participation de professionnels au conseil de perfectionnement. Hormis le double diplôme avec l'Institut Supérieur de Management de Dakar, aucun accord spécifique de type Erasmus n'est spécifié dans le dossier. La mobilité étudiante, entrante et sortante, n'est donc pas quantifiable.

Organisation pédagogique

Les contenus des enseignements permettent une spécialisation progressive, avec divers enseignements en programmation (via l'étude des différents paradigmes, sauf logique), en informatique théorique et générale, en mathématiques, en anglais et quelques enseignements transverses (méthodologie, projet, etc.). La part de la professionnalisation est modeste : il existe un stage obligatoire en fin de troisième année, ce qui est à souligner, mais sa durée minimale (50 heures) est relativement faible. De la pédagogie par projet est appliquée dans certaines unités d'enseignement (UE), lorsque cela est bien adapté à la discipline, et au-delà de l'utilisation maintenant classique de la plateforme MOODLE, plusieurs innovations sont utilisées, comme des vidéos, des classes inversées, des amphis interactifs, ou encore la correction par les pairs. L'ensemble reflète un dynamisme certain de l'équipe pédagogique. Les activités liées à la recherche sont limitées dans la formation, malgré un assez fort potentiel d'encadrement des laboratoires. Plusieurs dispositifs d'aide à la réussite existent, comme la réorientation en cours de première année, le dispositif AGir Innover et Libérer l'Envie d'Entreprendre (AGILEE) pour détecter les décrocheurs et leur permettre de se réinvestir dans leurs études, le tutorat et la généralisation du contrôle continu.

Les aspects relatifs à l'internationalisation sont satisfaisants ; ils se concentrent sur l'apprentissage de l'anglais avec des groupes de niveau à chacun des six semestres. La Validation des acquis de l'expérience (VAE) et la La validation des études supérieures (VES) sont possibles, mais dans les faits peu exploitées. Un outil de détection des fraudes est utilisé, notamment pour la remise en ligne de devoirs. On regrette que le dossier n'indique pas les modalités du double diplôme avec l'Institut Supérieur de Management de Dakar.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs, de Professeurs agrégés (PRAG) et d'intervenants extérieurs (enseignants du secondaire et professionnels). Pour tous les intervenants, le dossier précise leurs statuts, le nombre d'heures effectuées et dans quels enseignements ces heures sont effectuées, permettant ainsi de s'assurer de l'adéquation et de la pertinence de ces interventions. Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définis. Cette équipe se réunit lors des jurys et de quatre réunions pédagogiques par an. Le département Sciences et Technologies de l'INU Champollion se réunit mensuellement et permet d'harmoniser les décisions et le fonctionnement des différentes formations associées. Un conseil de perfectionnement se réunit annuellement et semble jouer pleinement son rôle, mais on regrette que l'absence dans le dossier d'éléments concernant les statuts des membres ne

permette pas de savoir si des professionnels et/ou des représentants étudiants y participent. Les évaluations des connaissances se font en contrôle continu, ce qui est propice à la réussite. Seule l'annexe descriptive du diplôme offre une transcription en compétences. Il s'agit, comme cela est indiqué dans le dossier, d'un chantier à mettre en place afin par exemple de proposer un portefeuille de compétences. Des questionnaires d'évaluations des enseignements sont proposés aux étudiants, mais ils ne semblent pas être généralisés à tous les enseignements. Une enquête complète et détaillée a toutefois été effectuée en 2018 sur l'ensemble des trois années de la licence. Dans l'ensemble, le pilotage de la licence est clair et performant, ce qui s'illustre par exemple par la très bonne qualité du dossier d'autoévaluation.

Résultats constatés

De nombreux tableaux et graphiques sont fournis et analysés dans le dossier, permettant une analyse fine des forces et faiblesses de la formation. Les effectifs sont relativement faibles mais on peut noter qu'ils ont doublé en cinq ans (156 étudiants en licence en 2019, dont 71 en L1, 48 en L2 et 37 L3). La provenance des étudiants est très bien détaillée et une analyse de l'espérance de validation en L1 est fournie. Le taux de réussite a progressé dernièrement en L1 pour atteindre 43 %, il est plus de 90 % en L2 et L3. Près de 90 % des diplômés sur les deux parcours poursuivent leurs études, principalement dans les masters d'informatique de la région, notamment à Toulouse. Cela représente un bilan tout à fait correct pour une licence générale.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une équipe pédagogique bien structurée et complémentaire.
- Des outils d'aide à la réussite efficaces.
- Un bon bilan des poursuites d'études.
- L'utilisation d'innovations pédagogiques.
- Une évaluation des connaissances en contrôle continu.
- Un double diplôme avec l'Institut Supérieur de Management de Dakar.

Principaux points faibles :

- La faible part des stages dans la formation et de la professionnalisation en général.
- L'approche par compétences qui reste à développer.
- Le faible taux de réussite des étudiants du double diplôme avec l'Institut Supérieure de Management de Dakar (Sénégal).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence mention *Informatique* de l'INU Champollion offre une formation disciplinaire cohérente et performante. Les perspectives d'évolution indiquées dans le dossier sont à encourager. On peut citer notamment une réelle approche par compétences à mettre en place, une meilleure gestion des stages et une augmentation de la part de la professionnalisation, qui sont en effet à privilégier. Par ailleurs, les efforts notables pour lutter contre l'échec, principalement en L1, sont à poursuivre et une analyse de l'efficacité du dispositif "oui si" devra être menée. Il serait souhaitable que l'analyse du double diplôme avec l'institut supérieur de Management de Dakar mène à des actions notamment sur la réussite des étudiants sénégalais.



LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement : Institut National Universitaire Champollion - INU Champollion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence de Langues étrangères appliquées (LEA) portée par le département Arts, Lettres et Langues (ALL) de l'Institut National Universitaire (INU) Champollion propose une formation en trois ans avec un parcours unique *Affaires et commerce international* (ACI) et deux langues étrangères obligatoires, l'anglais et l'espagnol. Cette formation se déroule en présentiel sur le site de Rodez. Les enseignements linguistiques sont associés à des matières d'application comme l'économie-gestion et le droit afin de familiariser les étudiants de la mention avec le monde de l'entreprise et de les préparer à une éventuelle insertion professionnelle, même si la poursuite d'études en master est la principale finalité ce type de licence généraliste.

ANALYSE

Finalité

D'après le dossier, la mention entend former de futurs professionnels trilingues disposant d'une bonne connaissance du monde de l'entreprise ouverte à l'international. Les matières d'application associées aux enseignements de langue, le projet personnel personnalisé de la première année de licence (L1) et les deux stages intégrés à la formation, en deuxième et troisième année de licence (L2 et L3) semblent en accord avec cet objectif. Un choix de langues réduit à l'anglais et à l'espagnol et l'impossibilité de suivre une troisième langue vivante, même en Enseignement d'ouverture (EO), restreignent néanmoins le choix des possibles poursuites d'études. Les masters professionnels en commerce international, management et gestion interculturelle, ou encore en traduction multilingue, constituent les débouchés privilégiés pour les diplômés de la mention, même si la possibilité d'intégrer le monde du travail ou de se présenter à un concours de la fonction publique existe.

Le dossier n'indique pas les dispositifs mis en œuvre pour informer les étudiants de la finalité ou de l'architecture de la formation.

Aucune délocalisation n'est indiquée dans le dossier.

Positionnement dans l'environnement

Au niveau régional, la licence LEA de l'INU Champollion est proche de celle de l'Institut Catholique de Toulouse et, surtout, de celle de l'Université Toulouse Jean-Jaurès, qui propose trois parcours différents. En dépit de cette redondance, l'ancrage très local de la licence LEA de l'INU contribue à la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur.

La place réservée à la recherche dans la formation se retrouve dans l'invitation faite aux étudiants de participer aux manifestations organisées par le groupe de recherche « Textes, Contextes, Frontière » (TCF) de l'INU Champollion, également dans l'apprentissage de l'usage des portails numériques et dans la proposition d'une unité d'enseignement (UE) d'ouverture (histoire moderne de l'Espagne) qui permet, à ceux qui la choisissent, d'apprendre à travailler à partir d'archives.

Le dossier évoque une bonne insertion de la mention dans les milieux professionnels par le biais des stages en entreprise obligatoires pour la validation du diplôme et grâce à l'intervention de professionnels dans la formation et au sein des instances de pilotage. Aucun partenariat n'a cependant été formalisé avec des entreprises que ce soit au niveau local, national ou international.

La coopération et la mobilité internationale se réduisent à des conventions Erasmus+ et à la possibilité de bénéficier des bourses de mobilités de la Région Occitanie. Les étudiants sont incités à réaliser une mobilité en L3.

Organisation pédagogique

La formation s'articule autour d'un parcours unique *Affaire et commerce international* composé de trois UE qui constituent son tronc commun : deux disciplinaires (UE1 : anglais ; UE2 : espagnol) et une pour le domaine d'application (UE3). Elles sont complétées, selon le semestre d'études, par des UE de Renforcement en langue et de Méthodologie (UE4 et UE5 au Semestre 1), d'Ouverture (Semestres 2, 3 et 6 – mais la liste des enseignements proposés dans cette UE n'est pas fournie), ou d'Environnement de l'entreprise (Semestres 3 et 4). La montée en spécialisation s'effectue à partir de la L2 grâce à l'importance accordée alors aux langues et environnements économiques et juridiques.

La formation est dispensée intégralement en présentiel et essentiellement dans le cadre de travaux dirigés (TD), les cours magistraux (CM) représentant moins de 10 % du volume horaire alloué aux enseignements. Le diplôme est accessible en formation continue, après entretien avec le responsable de la mention, mais cela n'a concerné qu'un étudiant sur la période analysée. Aucune procédure de validation d'acquis de l'expérience (VAE) n'est mentionnée, même si la licence LEA y est éligible. Des dispositifs classiques de prise en compte des publics à contraintes particulières, mis en œuvre sur arrêté de la direction ou après entretien avec le responsable de la formation, sont évoqués par le dossier : assouplissement de l'obligation de présence en travaux dirigés (TD), aménagement des modalités de contrôle des connaissances. Un parcours aménagé (PAM) permettant de valider la première année du diplôme en deux ans a été introduit sur la dernière année de la période analysée. Même si ses résultats ne semblent pas encore concluants, cette initiative a le mérite de permettre une remise à niveau des bacheliers. Des passerelles de réorientation sont proposées à la fin du semestre 1 (S1).

Dans le cadre de la formation, la validation d'un projet personnel professionnel (PPP, UE6 au semestre 2) et d'un projet tuteuré en L2 (« Comprendre l'entreprise » au semestre 3), d'un stage de 6 semaines en L2 (UE4 au semestre 4) et d'un stage de 12 semaines en L3 (UE4 au semestre 6) est nécessaire à l'obtention du diplôme. Un enseignant référent universitaire organise l'encadrement pédagogique et assure le suivi qualitatif des stages qui sont formalisés par une convention. La professionnalisation de la licence est donc réelle avec de bonnes pratiques.

La place réservée à la recherche dans la formation s'avère réduite, ce qui correspond au caractère généraliste de la mention.

Outre des dispositifs habituels tels qu'un Environnement numérique de travail (ENT) et une plateforme Moodle, une formation spécifique est intégrée à la maquette au S1 pour préparer le Certificat informatique et internet (C2i) de

niveau 1. L'innovation pédagogique mentionnée consistant en des exercices en ligne est plutôt classique et éprouvée depuis de années.

Les intervenants dans la formation encouragent les étudiants à réaliser une mobilité. Toutefois, d'après les chiffres fournis par le dossier à cette rubrique, leur nombre est faible : moins de 10 mobilités sortantes par an et une baisse constante des départs sur la période analysée, ce qui est problématique pour une formation en langues et ce, même si le dossier indique que de rares étudiants de L3 effectuent leur stage obligatoire (12 semaines) à l'étranger. L'accueil des étudiants étrangers (mobilité entrante) par la formation est extrêmement modeste, le dossier indiquant au mieux trois étudiants par an (ces derniers y accédant par le biais du dispositif Campus France). Aucune mobilité enseignante n'est mentionnée.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de sept enseignants statutaires (deux maîtres de conférences, trois professeurs agrégés, deux professeurs certifiés) et un enseignant contractuel (8 sur les 21 intervenants dans la mention). Sept enseignants vacataires exerçant dans le secondaire viennent les épauler et la formation compte également six intervenants professionnels. Les enseignements assurés par ces intervenants issus du monde socio-économique correspondent généralement à leur cœur de métier. Avec seulement deux enseignants-chercheurs, l'un en économie-gestion et l'autre en espagnol, les enseignants du secondaire dispensent la grande majorité des cours de la licence. Le recrutement d'un enseignant-chercheur en anglais pourrait réduire le nombre de vacataires du second degré intervenant dans le cadre de l'enseignement de cette langue et améliorer l'encadrement de la mention.

Le pilotage de la formation est bon. Il est assuré par un responsable de mention et trois coordonnateurs disciplinaires : anglais, espagnol, matières d'application. Les équipes se réunissent au moins deux fois par an.

Un Conseil de perfectionnement est évoqué mais le dossier n'indique pas clairement sa composition, la fréquence de ses réunions et s'il est propre à la mention LEA. De plus, aucun compte rendu ne se trouve dans les annexes et aucune action découlant de ce conseil n'est présentée. Depuis l'année 2018-2019, l'évaluation des enseignements par les étudiants est formalisée au niveau de l'établissement (questionnaire) et ses résultats restitués par niveau de licence.

Le dossier renvoie à la charte des études pour ce qui relève de la composition du jury d'examen du diplôme et indique simplement qu'il est nommé par arrêté de la direction et affiché sur des panneaux d'information. Il se réunit à la fin de chaque semestre et à l'issue de la session de rattrapage. Les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences restent classiques (contrôle continu et contrôle terminal). Une deuxième session unique a été introduite lors de la période analysée, ce qui semble judicieux.

Le nord-est de la région Occitanie (Tarn et Aveyron) constitue le bassin de recrutement privilégié de la formation (62,2 % des inscrits en sont issus). La licence LEA a introduit en 2018-2019 un parcours aménagé (PAM) permettant aux étudiants en difficulté, notamment les titulaires d'un baccalauréat technologique ou professionnel, de valider leur L1 en deux ans et de bénéficier d'un suivi personnalisé et de 192 heures de remédiation permettant d'acquérir des compétences transversales et spécifiques. Le PAM a remplacé le dispositif « enseignant-référent » qui constituait jusqu'alors un suivi personnalisé des étudiants ; il est piloté par le directeur des études.

Résultats constatés

La formation ne semble pas très attractive au niveau national et international, ce qui est classique pour les établissements installés dans de petites villes. 62,2 % des inscrits sont issus de lycées du Tarn et de l'Aveyron. Les effectifs sont en diminution constante au cours de la période et sont relativement faibles (entre 50 et 77 étudiants en L1) par rapport à des formations comparables. Le nombre de présents aux examens en première année est faible, représentant moins des deux tiers des inscrits. Ces abandons expliquent les taux de réussite entre 28,3 % et

40,4 % en L1, des taux qui s'inscrivent cependant dans la moyenne basse nationale. Les effectifs de L2 et de L3 sont ainsi réduits. Les taux de réussite pour ces deux dernières années sont naturellement très bons.

L'Institut National Universitaire Champollion ne dispose pas d'un Observatoire de la vie étudiante. Cependant, le suivi du devenir des diplômés de l'université est assuré par un service d'aide au pilotage qui réalise une enquête téléphonique et met les résultats à disposition de la mention et de l'équipe pédagogique.

D'après le dossier, l'essentiel des diplômés en 2016 de la licence LEA s'oriente vers une poursuite d'études en master (environ 78 %). Le dossier ne fournit pas de données sur l'insertion professionnelle des diplômés ne poursuivant pas leurs études.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonnes pratiques en matière de stages et de professionnalisation
- Bon pilotage de la formation, capable de fournir une auto-évaluation claire et réfléchie
- Bon dispositif d'aide à la réussite avec le parcours aménagé (PAM) pour une licence en quatre ans

Principaux points faibles :

- Proportion d'enseignants-chercheurs très faible au sein de l'équipe pédagogique
- Fort taux d'échec en première année en dépit des dispositifs mis en place
- Faible mobilité internationale pour une licence de langues étrangères
- Compétences additionnelles à la mention restreintes

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Langues étrangères appliquées* est relativement classique et ne se distingue pas de nombreuses autres formations équivalentes. Elle présente l'avantage de répondre à un besoin local de formation universitaire et tente de réduire le taux d'échecs par la mise en place d'un accompagnement vers la réussite d'étudiants mal préparés à la poursuite d'études dans le supérieur. Elle devrait néanmoins se distinguer davantage, pour gagner en attractivité, en développant les dimensions professionnalisante et internationale de la formation, notamment grâce à l'intervention de professionnels du monde de l'entreprise ou à une mobilité étudiante fortement conseillée, au moins pour un semestre. De même, la formalisation de partenariats au niveau local avec des entreprises liées à la spécialité des affaires et du commerce international serait souhaitable. Enfin, le parcours unique de la mention ne présente pas d'options qui pourraient constituer des compétences additionnelles intéressantes pour la filière LEA, comme une troisième langue par exemple.

Cette évolution progressive de la mention et des maquettes pour mieux répondre au positionnement local de la formation devrait passer par des recrutements d'enseignants-chercheurs, qui sont sous-représentés dans l'équipe pédagogique.



LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement : Institut National Universitaire Champollion - INU Champollion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales* (LLCER) de l'Institut National Universitaire (INU) Champollion s'articule autour de deux parcours, *Anglais* et *Études hispaniques et hispano-américaines*, et propose une étude approfondie de la langue et de la culture des aires géographiques concernées (monde anglophone et monde hispanophone respectivement). Comme toutes les licences LLCER, la formation prépare principalement les étudiants à l'enseignement des langues via une poursuite d'études en master, même si d'autres débouchés sont possibles. Elle est dispensée uniquement en présentiel sur le site d'Albi.

ANALYSE

Finalité
Les connaissances et compétences attendues sont clairement exposées, notamment dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et dans les suppléments au diplôme, et sont aisément accessibles aux étudiants. Les débouchés professionnels sont conditionnés à une poursuite d'études en master, ce qui est commun pour ce type de formation. Le débouché principal est l'enseignement, via le master <i>Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation</i> (MEEF), mais d'autres débouchés sont envisageables (la recherche via le master LLCER, les relations internationales via le master <i>Études européennes et internationales</i> , par exemple). Des poursuites d'études en licence professionnelle sont aussi possibles à l'issue de la deuxième année. Les possibilités de poursuite d'études et d'insertion professionnelle directe sont bien recensées dans le dossier et communiquées aux étudiants. Dans l'ensemble, l'architecture de la formation reflète bien les connaissances et compétences professionnelles attendues.
Positionnement dans l'environnement
La licence LLCER de l'INU Champollion dispose d'une bonne synergie avec son environnement immédiat, notamment grâce à une collaboration avec la licence <i>Lettres</i> (avec des parcours bi-disciplinaires partiellement

mutualisés avec cette dernière). La formation entretient également des liens étroits avec l'université Toulouse - Jean Jaures, notamment pour la poursuite d'études en master. Une convention entre les deux établissements permet à certains titulaires d'enseigner dans les deux structures. Les deux parcours ont également développé des partenariats avec d'autres mentions de l'établissement (Sciences Humaines et Sociales, Sciences et Technologies, Histoire, Droit-Economie-Gestion) et travaillent étroitement avec le service commun de documentation et les archives départementales du Tarn. En somme, si d'autres universités de la région plus ou moins proches comme Toulouse proposent des formations similaires, l'INU Champollion a su se positionner efficacement au niveau local, en faisant même de cette proximité un atout pour la poursuite d'études.

Les enseignants-chercheurs qui forment l'équipe pédagogique sont rattachés à des équipes d'accueil (EA) ou unité mixte de recherche (UMR) qui reflètent les objectifs de la formation (EA801 Cultures Anglophones, Institut Maurice Hauriou, UMR5136 France Amériques Espagne, EA7412 Centre d'Etudes Ibériques et Ibéro-Américaines). De nombreuses activités d'initiation à la recherche sont proposées aux étudiants de licence avec un fort soutien institutionnel, ce qui est notable.

La formation entretient des liens étroits avec des acteurs du milieu socioprofessionnel local, particulièrement dans le domaine de la culture (théâtre, littérature, cinéma). Les étudiants sont amenés à travailler avec ces acteurs au sein de projets spécifiques, mais certains cours sont également dispensés par des professionnels, ce qui est rare et appréciable pour une licence LLCER. On peut noter que des intervenants professionnels contribuent également à l'élaboration du Projet Personnel et Professionnel (PPP) des étudiants et participent au conseil de perfectionnement.

Le parcours *Anglais* dispose d'accords avec des universités au Royaume-Uni, en Italie, en Lituanie et au Pays-Bas, ainsi que de partenariats ponctuels avec des universités américaines. L'équipe pédagogique encourage la mobilité étudiante mais se heurte à des difficultés, notamment la charge financière supportée par les étudiants en échange (qui pourrait être diminuée par l'attribution d'aides à la mobilité) et l'impossibilité de la mobilité pour les personnels enseignants et administratifs. Le parcours *Études hispaniques et hispano-américaines*, quant à lui, s'appuie sur six partenariats bien établis avec des universités espagnoles avec des échanges enseignants et étudiants nombreux.

Organisation pédagogique

L'architecture de la formation est claire et cohérente et correspond aux pratiques communes de la mention LLCER, avec un socle disciplinaire, similaire dans les deux parcours, centré autour des unités d'enseignement (UE) de langue, de littérature et de civilisation et des UE optionnelles. Les deux parcours offrent également une spécialisation progressive avec une première année généraliste, une deuxième année dite de consolidation et une troisième année dite de spécialisation. La formation est ouverte à la formation continue et propose des UE adaptées à ce public. Les étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs de haut niveau, étudiants salariés) bénéficient d'un suivi et de dispositifs de soutien spécifiques. Plusieurs étudiants de la formation ont suivi une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou de validation des études supérieures (VES).

La professionnalisation occupe une place importante dans la formation, notamment grâce à l'UE « Construire un parcours de formation » (au premier semestre de la première année) qui permet entre autres une rencontre individuelle avec un professionnel. Les étudiants développent leur projet professionnel au sein de certaines UE transversales et plusieurs UE proposent des enseignements basés sur une pédagogie par projet. Les étudiants doivent également effectuer un stage de 75 heures qui est encadré pédagogiquement et administrativement par des dispositifs adaptés (on peut noter que l'emploi du temps est aménagé pour que les étudiants puissent effectuer leur stage dans de bonnes conditions). L'équipe pédagogique regrette toutefois la disparition de l'UE d'ouverture « stage » qui permettait une meilleure immersion des étudiants dans le monde professionnel.

La formation accorde une place croissante au numérique, aussi bien à travers des enseignements spécifiques que par l'utilisation de l'environnement numérique de travail et de la plateforme Moodle. Des partenariats sont développés avec le service commun de documentation pour familiariser les étudiants avec les outils numériques

d'aide à la recherche documentaire. Des innovations pédagogiques sont également proposées autour du numérique, dont on ne peut que souhaiter la généralisation.

De nombreuses initiatives visent à familiariser les étudiants à la recherche dans les disciplines liées à la formation, en particulier par leur participation aux manifestations scientifiques et culturelles de leur environnement proche, au sein de l'Institut ou à l'extérieur (par exemple, la « Nuit des Chercheurs » au Grand Théâtre d'Albi ou les journées Manuel Azaña à Montauban), mais aussi grâce à des UE d'introduction à la recherche dans chaque parcours. De même, des efforts sont faits pour préparer et encourager la mobilité sortante des étudiants (de 5 à 12 anglicistes et de 5 à 9 hispanistes chaque année). Les étudiants participent avec enthousiasme aux échanges dans des universités espagnoles (un tiers des effectifs hispanistes de L3 certaines années). Par ailleurs, le parcours Études hispaniques et hispano-américaines dispose également d'une forte mobilité enseignante entrante et sortante. Enfin, la formation se distingue par l'accent placé sur l'étude des langues en plus de la langue étudiée principalement, ce qui est un atout (et ce, même si l'offre est encore réduite et que le Français langue étrangère doit aussi être renforcé).

Pilotage

Le nombre de titulaires affectés à la licence LLCER est relativement réduit ; les équipes pédagogiques doivent ainsi être secondées par des titulaires d'autres établissements et des vacataires. Les équipes sont assez diversifiées, mais la part d'enseignants-chercheurs et d'enseignants titulaires est insuffisante pour que les responsabilités pédagogiques et administratives puissent tourner. La petite taille des équipes permet cependant une bonne coordination de l'équipe pédagogique et n'empêche pas une forte présence auprès des étudiants. Peu de professionnels interviennent dans la formation, mais cela reste classique pour ce type de licence généraliste.

Chacun des deux parcours est doté d'un conseil de perfectionnement qui fonctionne selon les usages en vigueur et qui intègre des enseignants, des professionnels et des étudiants (des comptes rendus des dernières réunions sont joints au dossier). Les enseignements et la formation sont évalués par les étudiants en fin d'année universitaire ; les résultats des enquêtes sont analysés par l'équipe pédagogique et peuvent mener à des modifications de l'offre d'enseignement (les modalités de contrôles et le contenu des cours sont évoqués sans plus de précisions).

Les modalités d'évaluation des étudiants sont conformes aux usages. L'effort de l'équipe pédagogique pour augmenter la part de contrôle continu dans l'évaluation ainsi que la diversification des types d'évaluation sont appréciables. L'attribution des crédits européens (ECTS) et le fonctionnement des jurys sont également conformes aux règles en vigueur. Les compétences à acquérir sont bien détaillées et communiquées aux étudiants, l'équipe pédagogique travaille à la généralisation du portefeuille de compétences (on peut noter que ce dispositif est déjà présenté aux étudiants de première année au sein d'une UE obligatoire). Les suppléments au diplôme sont clairs et cohérents.

Le parcours *Anglais* dispose d'un Parcours aménagé en anglais (PAMA) accessible aux étudiants intégrant la formation sous condition du dispositif « oui-si » et qui valident alors leur licence en quatre ans étant donné la surcharge de travail afférente. Des aménagements sont nécessaires à la marge afin de ne pas trop isoler ces étudiants de ceux qui suivent le parcours classique, mais on peut noter la qualité du suivi de ce parcours. On regrette toutefois qu'un tel dispositif n'existe pas pour le parcours *Etudes hispaniques et hispano-américaines*.

Résultats constatés

Le travail de l'équipe pédagogique, effectué à la suite de légères baisses des inscriptions pédagogiques en 2016-2017, a porté ses fruits, puisque l'on constate une augmentation du recrutement en première année pour les deux parcours en 2018 (114 en anglais et 50 en espagnol). L'attractivité de la formation est forte dans son bassin géographique (Tarn et Aveyron). Les taux de réussite et d'abandon sont globalement conformes à ce que l'on constate généralement dans ce type de licence, avec environ 50 % en L1, 70 % en L2 et 80 % en L3.

Ces chiffres sont calculés à partir des graphiques, car les tableaux des annexes « Effectifs et résultats » transmis dans le dossier d'autoévaluation sont illisibles, renvoyant à des chiffres du bureau d'un ordinateur personnel.

Le suivi des diplômés s'effectue en lien avec le service d'aide au pilotage et est conforme aux attentes pour ce type de formation. Un peu plus de la moitié des diplômés seulement répondent aux enquêtes. C'est pourquoi les équipes pédagogiques ont mis en place plusieurs initiatives visant à pallier le manque d'information induit (notamment grâce à des associations du type « amicale des anciens »).

Les diplômés de la licence LLCER choisissent de manière très majoritaire (entre 60 et 80 % des répondants, avec même 100 % des 9 répondants en Études hispaniques en 2017) une poursuite d'études en master, ce qui est logique pour ce type de formation. L'enseignement dans le secondaire reste le débouché principal de la formation (via une poursuite d'études en master MEEF), mais on observe une augmentation du nombre d'étudiants qui se tournent vers des métiers connexes (encadrement éducatif, recherche, traduction et interprétation). Les bons résultats obtenus par les anciens étudiants aux concours de l'enseignement reflètent l'adéquation de la formation à ses objectifs de poursuite d'études et d'insertion professionnelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Pilotage de la formation satisfaisant, capable de fournir une auto-évaluation claire et réfléchie
- Accueil et suivi des étudiants satisfaisants dans une formation à taille humaine
- Place importante accordée à la recherche et à la professionnalisation
- Architecture claire et lisible en adéquation avec les objectifs pédagogiques

Principaux points faibles :

- Manque d'enseignants-chercheurs titulaires
- Mobilités entrante et sortante trop faibles pour une licence de langue, notamment pour le parcours *Anglais*
- Dispositifs d'aide à la réussite à renforcer pour le parcours *Études hispaniques et hispano-américaines*

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier de la licence LLCER de l'INU Champollion est clair et bien rédigé, il témoigne de l'investissement de l'équipe pédagogique et du diagnostic lucide qu'elle porte sur la formation. La formation est très attractive sur son territoire et structurée de façon claire et cohérente, ce qui se traduit par de très bons taux de réussite. L'équipe souffre cependant d'un manque d'encadrement et de postes de titulaires. Il serait souhaitable que l'établissement prenne des dispositions à cet égard. Malgré de nombreux partenariats internationaux, la mobilité sortante des étudiants reste faible en anglais et la formation accueille très peu d'étudiants étrangers. Il conviendrait d'encourager les échanges internationaux. Par ailleurs, les dispositifs d'aide à la réussite doivent être introduits pour le parcours *0*. De même, le suivi des compétences est à généraliser. Pourtant, l'implication des collègues et l'environnement à taille humaine de la formation sont appréciables ; ils permettent un travail de proximité avec les étudiants et les divers partenaires de la mention.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE LETTRES

Établissement : Institut National Universitaire Champollion - INU Champollion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Lettres* de l'Institut National Universitaire (INU) Champollion est une formation généraliste en trois ans, ayant pour but de doter ses étudiants d'une solide culture générale et littéraire ainsi que d'une maîtrise de la communication écrite et orale, dans la perspective de poursuites d'études diversifiées en master ou en licence professionnelle, mais aussi d'une éventuelle insertion professionnelle à court terme.

La formation est dispensée en présentiel sur le campus d'Albi. Plus de la moitié des enseignements sont des cours magistraux (avec des effectifs variant de 48 étudiants en première année à 17 en troisième année) et le reste est composé de travaux dirigés (TD), de projets tutorés et de stages.

ANALYSE

Finalité

Les connaissances et compétences à acquérir sont très clairement déclinées dans le « *syllabus* ». Les contenus pédagogiques, remarquablement détaillés dans la fiche de chaque cours, sont bien en adéquation avec les objectifs exposés. On apprécie particulièrement la présence de la littérature comparée à chacun des six semestres de la formation, ainsi que le parcours transversal *Vers le professorat des écoles* qui, du semestre 3 (S3) au semestre 6 (S6), offre une véritable préparation au master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) *premier degré* (sciences de l'éducation, mathématiques, sciences et techniques, stage long en école au S6). En revanche, on constate un déséquilibre disciplinaire entre la part faite aux enseignements de littérature classique (XVIe – XVIIIe siècles) et celle, plus restreinte, faite à la littérature contemporaine (XXe-XXIe siècles) et on déplore l'absence totale de la littérature francophone. S'il s'agissait de former essentiellement de futurs enseignants du secondaire, ce poids des siècles classiques pourrait se comprendre. Cependant, dès lors que cette licence se veut généraliste et très orientée vers les métiers de la culture et du journalisme culturel, la part du XXe siècle, de l'extrême contemporain et des littératures francophones, plus en phase avec la création d'aujourd'hui, semble trop peu importante. Lors du récent conseil de perfectionnement, une étudiante a souligné le caractère trop académique des cours de deuxième année de licence (L2) ; sans doute faudrait-il réserver les cours les plus spécialisés au parcours « centré », destiné aux étudiants visant le Certificat d'aptitude

au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) ou un master orienté vers la recherche.

En effet, quatre parcours de spécialisation sont proposés à partir de la deuxième année (L2). Le parcours mutualisé *Vers le professorat des écoles* permet une poursuite d'études en master *MEEF 1er degré*. Le parcours *Lettres modernes* offre un cursus traditionnel comprenant toutes les sous-spécialités du CAPES et de l'Agrégation de Lettres modernes ; il est suffisamment généraliste pour favoriser une orientation vers un master *MEEF second degré* ou un master Recherche à l'issue de la formation, mais aussi vers des masters ou des licences professionnelles diverses (Métiers du Livre, Information, Journalisme) du fait de la place accordée aux multiples formes de l'écrit. Les deux derniers parcours, *Anglais* ou *Espagnol*, orientés « langue et civilisation » permettent, à l'inverse, une diversification des compétences pouvant déboucher sur les métiers du tourisme, de la traduction ou de la gestion culturelle à l'international.

Le supplément au diplôme reprend les connaissances et compétences ciblées par la formation, en accord avec le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle et de poursuite d'études figurent de manière claire sur le site des formations de l'INU Champollion. Une partie des emplois visés nécessite une poursuite d'études au niveau master, mais d'autres sont accessibles dès la fin de la licence. Dûment listés, ils sont accompagnés du code « fiche ROME » et d'un lien vers la fiche détaillée sur le site de Pôle emploi. Ce souci très pédagogique d'information sur les débouchés témoigne d'un encadrement attentif aux attentes des étudiants.

En revanche, certaines poursuites d'études indiquées dans le dossier d'autoévaluation semblent irréalistes. Les masters français langue étrangère (FLE), sciences du langage ou humanités numériques notamment semblent relativement éloignés d'une formation généraliste de licence Lettres modernes. Ses enseignements d'informatique (bureautique, documentation, graphisme) sont bien loin de l'acquisition des langages de programmation, des pratiques philologiques savantes et de la textométrie qui constituent les branches des Humanités numériques, par exemple.

Positionnement dans l'environnement

Très enclavée géographiquement, la région d'Albi n'offre pas de formations équivalentes à cette licence *Lettres* au niveau local ou régional ; dans ses aspects disciplinaires, cette dernière est néanmoins proche de celle de l'Université Toulouse Jean-Jaurès, dont plusieurs enseignants-chercheurs assurent des cours à Albi. Néanmoins, elle s'en distingue par une place importante accordée à l'écriture créative et à des modules pré-professionnalisants dans les métiers de l'édition et de la médiation culturelle notamment. Au niveau local, cette licence se situe davantage en interaction qu'en opposition avec les licences *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) d'anglais et d'espagnol (un parcours en commun) et avec la licence professionnelle *Gestion de projets et structures artistiques et culturelles* dans laquelle tous les enseignants de Lettres interviennent. Cette dernière proximité peut expliquer la spécificité de la licence *Lettres*, très tournée vers la création culturelle, et sa remarquable insertion dans le tissu des institutions culturelles locales (Médiathèque, Scène nationale d'Albi, maisons d'éditions locales, Festival de cinéma d'Albi) ou régionales (Toulouse).

Le nombre d'enseignants-chercheurs étant très restreint (voir section suivante), et principalement spécialisés dans le domaine de la « création-recherche » et les études théâtrales, c'est principalement par cette dimension de l'écriture créative et de la performance que les étudiants sont confrontés aux problématiques de la recherche. Un projet de master est d'ailleurs en cours, intitulé « Valorisation créative des patrimoines ». Cette orientation recherche est en cohérence avec la part importante donnée aux projets culturels dans la formation.

Riche de ses nombreux accords partenariaux au niveau local (avec des organismes culturels et artistiques tels que la Médiathèque, la Scène nationale d'Albi ou le Centre d'Art Le Lait mais aussi dans le cadre du Festival Les Œillades), la formation peine cependant à faire vivre ses partenariats internationaux. Quelques conventions existent avec des universités italiennes, britanniques ou turques. Des projets d'échanges avec des universités francophones (canadiennes ou belges) sont à l'étude, ainsi que des échanges plus ponctuels, sur projet. La situation est d'autant plus paradoxale que les enseignants-chercheurs ont, à titre individuel, des liens forts avec

des universités étrangères nord-américaines.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très lisible : en première année (L1), une mise à niveau dans les fondamentaux et des cours de méthodologie et d'orientation professionnelle ; à partir de la deuxième année (L2), une spécialisation progressive, avec un tronc commun et un module de 48 heures de spécialité (avec quatre parcours possibles). Des contrats personnalisés sont offerts aux étudiants en situation de handicap. Uniquement en présentiel, la formation est ouverte aux publics de formation continue ; quelques étudiants sont des apprentis du dispositif Étudiants apprentis professeurs (EAP). Des Validations des acquis de l'expérience (VAE) ou des acquis professionnels (VAP) ont lieu occasionnellement.

La professionnalisation est un point fort de la formation : outre l'orientation professionnelle de L1, les travaux encadrés de recherche (TER) des semestres 3 à 6 sont des projets tutorés qui permettent aux étudiants de rencontrer des professionnels des métiers de l'édition et de la culture, ainsi que des expériences de mise en situation dans le domaine de la médiation culturelle. La formation inclut au semestre 3 un stage professionnalisant obligatoire de 50 heures (3 crédits), voire également un stage long pour le parcours « Professeur des écoles » au semestre 6. Les étudiants sont assistés par un enseignant responsable des stages et un enseignant-référent. La place importante accordée dans la mention aux projets et aux stages répond à l'objectif visé de positionner cette formation à mi-chemin entre une licence généraliste et une licence plus professionnalisante.

La recherche documentaire fait partie des compétences additionnelles de la formation, elle est mentionnée dans le supplément au diplôme. La recherche est présente par la dimension « création-recherche » des TER d'écriture créative et par la participation à diverses manifestations de création ; l'évaluation en troisième année (L3) privilégie aussi des dossiers de recherche. Enfin, les cours assurés par les enseignants-chercheurs ou docteurs sont adossés à la recherche, bien que ces derniers représentent moins de la moitié de l'équipe enseignante.

L'apprentissage avec et par le numérique revêt différents aspects : formation au Certificat Informatique et Internet (C2I), utilisation de Moodle pour partager des documents, utilisation de ressources numériques (bases de données littéraires, dictionnaires) dans certains cours. Les étudiants apprennent même, depuis 2018, à utiliser le logiciel graphique SCRIBUS dans le cadre d'un projet tutoré « Suivi d'un événement critique », afin de réaliser affiches, brochures et journaux. L'équipe pédagogique multiplie donc les initiatives d'innovation pédagogique, encourageant le travail par petits groupes, par projet, les ateliers collaboratifs, les créations multimédias, etc.

Malgré la possibilité de conserver deux langues étrangères (choisies entre anglais, espagnol et italien) et des possibilités de mobilité sortante, l'international reste un point faible de cette formation. La mobilité sortante semble au point mort : aucun effectif n'est indiqué. Les étudiants ne souhaitent pas forcément partir à l'étranger et leur niveau en langue étrangère semble insuffisant, selon le rapport de la responsable de formation.

Pilotage

L'équipe pédagogique des Lettres comprend quatre titulaires (3 maîtres de conférences, 1 professeur agrégé), et neuf vacataires extérieurs (dont 3 professeurs agrégés, 2 maîtres de conférences, et 4 professionnels). Les responsabilités pédagogiques et administratives sont donc concentrées sur les quatre titulaires, et principalement les deux co-responsables de la filière. Il n'existe pas d'organe réunissant l'ensemble des acteurs de la formation ; les responsables pédagogiques se rencontrent souvent entre eux, comme il est fréquent dans les très petites équipes ; un conseil de perfectionnement permet aux étudiants (un représentant par niveau) et aux intervenants du monde socio-économique d'être activement associés aux évolutions de la formation (en témoigne le compte rendu joint en annexe du dossier d'auto-évaluation). Les modalités de contrôle des connaissances, étant transmises « oralement » par chaque enseignant à la rentrée et par voie écrite sur des documents internes (panneaux d'affichage, Environnement numérique de travail), ne sont pas précisées sur les

maquettes se trouvant en annexe, ce qui est regrettable et empêche de mesurer la part de contrôle continu et d'examens terminaux. L'approche par compétences étant un objectif récent, l'équipe pédagogique a bien décliné chaque cours en compétences (voir le syllabus en annexe), mais leur évaluation n'est pas claire.

Les divers dispositifs pédagogiques sont conçus pour favoriser la réussite de tous en encourageant une attitude active. L'équipe enseignante n'a pas mis en œuvre de parcours de soutien associé à un dispositif « oui si » de peur de dissuader les étudiants de s'inscrire dans son établissement, mais a prévu plusieurs modules de remédiation et de méthodologie pour soutenir les étudiants dont les résultats, après les premiers contrôles continus, se révèlent fragiles. Les étudiants de L1 bénéficient d'un suivi pédagogique individuel effectué par les responsables de la filière. La réorientation est possible entre le premier et le second semestre de première année (L1), avec conservation du semestre 1 acquis.

En ce qui concerne la démarche qualité, un questionnaire en fin de L3 témoigne, selon le rapport, de la satisfaction des étudiants. Ces données ne sont pas fournies en annexe. Il semble que les retours informels et le conseil de perfectionnement permettent de faire évoluer la formation : volume horaire des unités d'enseignement (UE), répartition des UE dans le cursus, programmes des cours, etc.

Résultats constatés

L'effectif très restreint, avec environ 45 étudiants en L1, 24 en L2 et 22 en L3, permet un encadrement et un suivi pédagogique attentifs et individualisés. Avec des effectifs souvent proches de 20 pour les deuxième et troisième années, une analyse de la répartition des étudiants selon les différents parcours paraît incontournable, mais n'a pas été menée. Il est incontestable que la diversité des parcours fait la force et la richesse de cette licence. Cependant, l'absence de données détaillées pour chaque parcours ne permet pas de mesurer l'hétérogénéité des profils et des attentes des étudiants, ni les ajustements nécessaires de la formation qui pourraient en découler.

Les abandons en L1 sont faibles (2 ou 3 étudiants seulement par an) et les taux de réussite satisfaisants : 53 % des inscrits en L1, 82 % en L2 et en moyenne 88 % en L3. D'après le service d'Aide au pilotage, les réponses à l'enquête sur la poursuite d'études (environ 50 à 60 %) font apparaître que 80 à 90 % des diplômés de la licence de Lettres ont poursuivi en M1 et quelques-uns en licence pro. Les masters d'enseignement attirent peu d'étudiants (5 en 2016, 3 en 2017). L'INU Champollion n'offrant pas de master en Lettres, les poursuites d'études ont dû se faire ailleurs : une enquête Facebook réalisée par les enseignants eux-mêmes fait apparaître une répartition entre masters *Lettres*, masters *Métiers du Livre, Information-Communication* ou *Journalisme* et des formations d'acteurs. Ces spécialisations de master correspondent bien aux débouchés visés par cette licence *Lettres*.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Equilibre original entre formation académique, travaux encadrés de recherche et modules professionnalisants (stages, projets culturels et créatifs)
- Équipe pédagogique très investie dans la réussite de tous les étudiants, innovante et réactive
- Place du numérique et des nouvelles technologies de qualité
- Très bon taux de réussite en L3 et de poursuite d'études dans différents masters

Principaux points faibles :

- Équipe pédagogique très réduite avec peu d'enseignants-chercheurs titulaires
- Quasiment pas de mobilité sortante des étudiants à l'international, malgré des conventions d'échange
- Parcours et enseignements généraux pas toujours en adéquation avec les objectifs visés et les débouchés

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Lettres* de l'INU Champollion est une formation généraliste, soucieuse d'offrir un solide tronc commun de Lettres modernes à tous ses étudiants, et de diversifier les débouchés ou poursuites d'études, avec une place importante accordée à des projets pré-professionnalisants, que l'équipe souhaite développer en étendant encore son riche tissu partenarial. Il serait cependant souhaitable que les parcours *Anglais* et *Espagnol* puissent contribuer à un solide renforcement linguistique qui pourrait déboucher sur l'international (mobilités sortantes, doubles diplômes) afin de dynamiser ces parcours linguistiques dont la finalité n'apparaît guère. Dans les contenus disciplinaires de littérature, un rééquilibrage entre siècles classiques et production contemporaine paraît aussi souhaitable, en accord avec l'orientation très forte de la formation vers les métiers de l'écrit, de la création et la médiation culturelle, les savoirs plus spécialisés (grammaire diachronique, langue médiévale, etc.) étant surtout nécessaires aux étudiants se destinant aux concours de l'enseignement secondaire, voire à la recherche.

Aussi l'attractivité vers cette licence devrait-elle passer par une orientation plus moderniste de ses enseignements de tronc commun et le recrutement d'enseignants-chercheurs (en Lettres ou en Arts du spectacle) afin de développer de façon forte et cohérente ce qui constitue, pour l'instant via les travaux encadrés de recherche, une des originalités de la formation. Des enseignements fondamentaux résolument modernes permettraient aussi de mieux articuler connaissances (disciplinaires) et compétences (pratiques et professionnalisantes) alors qu'actuellement leur adéquation paraît moins évidente. Il ne s'agit bien sûr pas d'éviter toute la culture classique de la formation, mais de trouver un équilibre qui répondrait aux demandes des étudiants eux-mêmes. La déclinaison par compétences devrait aussi être mieux pensée et présentée à l'avenir.

Toute évolution de la mention n'est pas favorisée par une équipe pédagogique réduite avec seulement trois maîtres de conférences (MCF) titulaires et deux maîtres de conférences (MCF) vacataires, mais aucun professeur des universités (PU), dans une équipe de près d'une vingtaine d'intervenants. Si les professeurs agrégés (PRAG) sont très investis et parfois titulaires d'un doctorat, le déséquilibre entre chercheurs et enseignants n'en demeure pas moins flagrant. Des recrutements d'enseignants-chercheurs devraient être sérieusement envisagés. La surcharge pédagogique et administrative du faible nombre de titulaires risque aussi à terme d'entraver le bon pilotage de la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE MATHÉMATIQUES

Établissement : Institut National Universitaire Champollion - INU Champollion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence mention *Mathématiques* de l'Institut National Universitaire Champollion (INUC) est une formation initiale en trois ans dont l'objectif principal est la formation d'étudiants capables de poursuivre leurs études en master dans le domaine des mathématiques, afin d'accéder principalement aux métiers de l'enseignement, la recherche ou l'ingénierie mathématiques. Elle est organisée en trois « orientations » intitulées : *Informatique* ; *Centrée* ; et *Vers le professorat des écoles* (VPE). L'orientation *Informatique* donne une double compétence en mathématiques et informatique ; l'orientation *Centrée* prépare les étudiants aux différents masters d'enseignements ou de recherche ; et l'orientation *VPE* (commune à plusieurs autres licences) prépare aux métiers de l'enseignement en école primaire. Les enseignements spécifiques des orientations représentent le cinquième des crédits des enseignements sur les cinq premiers semestres (S1-S5) et atteignent plus du tiers en semestre 6 (S6). Le changement d'orientation est possible jusqu'au S5 sauf pour l'orientation *Informatique* (qu'on ne peut ni quitter ni rejoindre). Les enseignements se font en présentiel sur le site d'Albi. A noter que la licence *Mathématiques* participe avec la licence mention *Informatique* aux enseignements de la double-licence *Mathématiques-Informatique*, mise en place en 2016, et proposée en grande partie à distance.

ANALYSE

Finalité

La licence mention *Mathématiques* de l'INUC affiche un seul objectif principal : préparer les étudiants à la poursuite des études en master ou dans une école d'ingénieurs à dominante mathématiques. Cet objectif est cohérent ; il est clairement décrit et porté à la connaissance des étudiants. La formation, tout en assurant un socle commun et solide de compétences en mathématiques, permet au travers d'unités d'enseignement (UE) optionnelles distribuées sur l'ensemble des semestres une spécialisation progressive de l'étudiant (vers les orientations *Informatique*, *Centrée*, *VPE*) qui lui apporte des compétences spécifiques. Ces orientations sont clairement identifiées et cohérentes avec les masters affichés comme poursuites d'études possibles, majoritairement dédiés aux métiers de l'enseignements. Cependant, l'existence d'une double-licence *Mathématiques-Informatique* perturbe quelque peu la lisibilité de l'orientation *Informatique* de la licence

Mathématiques.

Positionnement dans l'environnement

La Licence mention *Mathématiques* est rattachée au département Sciences et Technologie (ST) de l'INUC. Des interactions avec les autres licences du département ST existent par la mutualisation d'enseignements transversaux en L1, et d'enseignements disciplinaires avec la licence mention *Physique-Chimie* pour l'orientation *Centrée*. A noter la forte interaction avec la licence *Informatique* pour l'orientation *Informatique* ou la double-licence *Mathématiques-Informatique*. L'orientation *VPE* est partagée avec plusieurs autres mentions de licences. Des conventions classiques avec les CPGE de certains Lycées du Tarn et de l'Aveyron sont établies. Au niveau régional des partenariats avec les universités de Toulouse et Grenoble-Alpes sont évoqués. Le positionnement de la formation dans l'environnement régional est peu décrit et analysé, bien qu'elle ne soit pas l'unique formation initiale en mathématiques de la région. L'articulation avec la recherche se fait à travers l'UE de projet de recherche encadrée par des enseignants de l'Institut de Mathématiques de Toulouse, ce qui reste minimal. Cette UE du semestre 5 (S5) est obligatoire en double cursus *Mathématiques-Informatique* mais est peu choisie par les étudiants de la licence *Mathématiques*. Les interactions avec le monde de l'enseignement primaire et secondaire sont très présentes : différents partenariats avec les lycées, intervenants venant de l'inspection académique ou de l'ESPE, UE spécifiques comme « Défis Scientifiques avec les écoles primaires », dispositif « étudiants apprentis professeurs » etc. Il n'y a pas de conventions spécifiques de partenariat international, ce qui n'est pas propre à cette licence et en soi ne représente pas une faiblesse.

Organisation pédagogique

La licence *Mathématiques* possède une structure claire. Elle est composée d'un tronc commun qui constitue le socle de base en mathématiques ainsi que les enseignements transversaux (Anglais, Méthodologie, Stage obligatoire en S5). Des enseignements optionnels permettent à l'étudiant de se spécialiser : des enseignements de programmation et d'informatique générale, pour l'orientation *Informatique*, des enseignements d'approfondissement en mathématiques pour l'orientation *Centrée* et des enseignements à caractère transversal pour l'orientation *VPE*. Enfin des UE d'ouvertures hors du domaine de la discipline et mutualisées au niveau du département ou de l'établissement viennent compléter la formation. La double-licence *Mathématiques-Informatique* est proposée aux meilleurs étudiants *via* un enseignement partiellement à distance. Plusieurs dispositifs intéressants d'aide à la réussite sont mis en place essentiellement en S1 : réunions d'accueil, affectation d'un étudiant de L2 ou L3 qui a un rôle de parrain/marraine, tutorat, implication du directeur des études, etc. La validation des acquis par de l'expérience est possible mais très rare (une demande depuis 2007), par contre la validation des études antérieures est largement pratiquée (étudiants de CPGE, PACES...). La professionnalisation est bien développée, principalement au travers des UE d'ouverture (en S4 et S6) et des différents stages (d'une durée minimum de deux semaines) : un stage obligatoire en S5, l'UE « stage et atelier didactique » en S3 pour l'orientation *Centrée*. Ces stages se font majoritairement dans les établissements de l'enseignement du premier au second degrés. Le dossier décrit aussi deux projets obligatoires en S3 et en S6 et un projet optionnel en S5. Les activités liées à la recherche sont assez peu représentées dans la formation. Le numérique est utilisé de façon classique (Plateforme Moodle, C2i). L'innovation pédagogique est encouragée par les moyens mis en œuvre par l'établissement, mais le dossier n'explique pas comment ceci bénéficie à la formation, autre le fait que la licence peut être suivie soit classiquement en présentiel, soit *via* les cours, travaux dirigés et autres vidéos déposés sur la plateforme Moodle.

Pilotage

L'équipe pédagogique est relativement restreinte et pas assez diversifiée : elle est composée de seulement cinq enseignants-chercheurs ; elle est complétée par un chercheur CNRS, des agrégés, des vacataires et un contractuel. La responsabilité des UE de mathématiques repose principalement sur une seule personne. La majorité des intervenants extérieurs sont des enseignants du secondaire qui participent à l'orientation *VPE*.

Cette équipe se réunit au moins quatre fois par an pour la délibération des jurys et plus si besoin. Les modalités de contrôle de connaissances se font en contrôle continu. Comme cela est évoqué dans le dossier, l'application de la compensation (semestrielle ou annuelle) peut conduire à ce que certaines compétences ne soient pas acquises, ce qui devrait faire l'objet d'une réflexion de l'établissement. Le rôle du conseil de perfectionnement est clairement défini ; il se réunit une à deux fois par an, en présence de représentants étudiants. Un compte rendu est joint au dossier ; étonnamment, sa composition change selon les sujets abordés. L'évaluation de la formation par les étudiants au niveau L1, centralisée par l'établissement, n'est pas concluante car le taux de réponse est très faible. Le même questionnaire est utilisé par l'équipe pédagogique au niveau L2, et L3 avec des taux de réponses élevés. En revanche le dossier ne fait aucune référence à une évaluation des enseignements par les étudiants.

Résultats constatés

Les effectifs de L1, composés majoritairement d'étudiants titulaires d'un Bac S, sont en augmentation ces dernières années (39 inscrits en 2015, 58 en 2016 et 54 en 2017). Cette croissance des effectifs est cependant associée à des taux d'échec en augmentation en L1 (33.3 % en 2015, 48.3 % en 2016 et 44.4 % en 2017). Ceci s'explique par les facteurs habituels d'orientation et de découverte des exigences de la formation. En L2 et L3, les promotions sont d'environ 25 étudiants, et les taux de réussite sont corrects voire élevés : entre 59 % et 80 % en L2, entre 58 % et 85 % en L3. A noter une très faible mobilité internationale entrante (un étudiant en 2017-2018, trois en 2018-2019) et une mobilité sortante inexistante ; comme évoqué plus haut, cela n'est pas propre à cette licence. Un nombre élevé de diplômés s'oriente vers les masters d'enseignements pour les orientations *VPE* et *Centrée* (plus de 70 %), ce qui est un bon bilan pour VPE mais relativement peu diversifié pour *Centrée*. On regrette le manque d'informations qualitative (masters intégrés) sur le devenir des diplômés de l'orientation *Informatique*, ou de la double-licence *Mathématiques-Informatique*. La création d'un réseau des anciens pourrait remédier à ce manque, mais cela ne substituera pas à un effort nécessaire de l'établissement.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- De forts partenariats avec les établissements d'enseignement secondaire, avec plusieurs dispositifs de préprofessionnalisation correspondant aux objectifs de la licence.
- Une évaluation des connaissances en contrôle continu.
- Des dispositifs d'aide à la réussite efficaces.
- Un conseil de perfectionnement bien constitué et fonctionnel.

Principaux points faibles :

- Un sous-encadrement en enseignants-chercheurs en mathématiques et en informatique.
- Des compensations au semestre et à l'année probablement trop généreuses.
- Une approche par compétences qui reste à développer.
- Une très faible mobilité internationale entrante ou sortante.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence mention *Mathématiques* de l'INUC répond à son objectif premier de dispenser des connaissances et développer des compétences en mathématiques pour préparer les étudiants à la poursuite d'études. Elle accorde une importance à l'enseignement de l'informatique en proposant une orientation *Informatique* et une double licence *Mathématiques-Informatique* partiellement dispensée à distance. Cependant les effectifs de ces

Campagne d'évaluation 2019 – 2020 - Vague A Département d'évaluation des formations

orientations sont très faibles (en 2017-2018 et 2018-2019 : cinq et trois étudiants en L3 double licence et sept et deux étudiants en orientation Informatique, respectivement), ce qui devrait faire l'objet d'analyses. Les deux autres orientations *VPE* et *Centrée* sont plus attractives et ont de bons résultats en termes de devenir des diplômés, entre autres grâce aux dispositifs de préprofessionnalisation qui sont en place (stages, projets) ; mais le sous encadrement en enseignants-chercheurs reste problématique. L'approche par compétence et l'évaluation des enseignements par les étudiants font parties des points à améliorer pour l'ensemble de la licence. Des pistes de partenariats Erasmus ou Erasmus+ sont évoquées dans le dossier ; elles pourraient éventuellement être étendues jusqu'à proposer à un double diplôme avec une université étrangère, en utilisant la plateforme d'enseignement à distance qui existe et est fonctionnelle.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PHYSIQUE-CHIMIE

Établissement : Institut National Universitaire Champollion - INU Champollion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Physique-Chimie* (PC) est une licence bidisciplinaire, accessible en formation initiale et continue. Son objectif est l'acquisition par les étudiants des compétences théoriques et pratiques en physique et en chimie pour une poursuite d'étude en master MEEF (métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation), ou en master disciplinaire en chimie, chimie-physique, physique ou physique appliquée. Une sensibilisation des étudiants aux sciences de l'ingénieur permet aux diplômés de candidater pour une intégration en formation d'ingénieurs. La licence PC présente un enseignement commun avec la licence *Electronique, Energie électrique, Automatique* du semestre 1 au semestre 3. La spécialisation des enseignements en Physique-Chimie débute dès le semestre 4. Les étudiants optent ensuite (semestres 5 et 6) soit pour l'orientation commune à l'ensemble des formations de l'INU Champollion vers le professorat des écoles, soit pour l'orientation Physique-Chimie. La formation se déroule sur le campus d'Albi et accueille une trentaine d'étudiants par an en première année de licence (L1).

ANALYSE

Finalité

Les objectifs de la formation sont clairs, en cohérence avec les attendus d'une licence de Physique-Chimie : une poursuite en master MEEF ou en master disciplinaire, ou pour quelques diplômés une insertion professionnelle directement à l'issue de la formation. Les professions indiquées sur la fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont en accord avec le contenu en enseignements de la formation et les blocs de compétences acquises sont bien identifiés. Egalement en accord avec ses objectifs scientifiques et professionnels, la formation permet l'acquisition de compétences pratiques grâce aux stages et aux travaux pratiques, et de compétences transversales notamment grâce à la mise en place d'ateliers ("Approche compétences", "Projet").

Positionnement dans l'environnement

La licence PC recrute en majorité des bacheliers et des étudiants de CPGE, d'IUT, et dans une moindre mesure (10 %) d'autres licences du domaine Sciences, Technologies, Santé ; la plupart sont originaires des départements du Tarn et de l'Aveyron. La formation est proposée sur le campus d'Albi. Elle a su établir des partenariats solides avec divers établissements : ainsi, un lien fort avec les lycées existe grâce aux interventions de professeurs de l'enseignement secondaire, principalement en L1 ; des liens avec les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) sont formalisés par des conventions permettant entre autres l'établissement d'un barème d'équivalence. Cette relation est sans doute à l'origine de la proportion importante, en L2 et L3, d'étudiants en provenance des CPGE (25 % et 40 %, respectivement).

Plusieurs passerelles existent avec d'autres licences de l'établissement : au sein du département de Sciences et Techniques, la réorientation est possible en fin de S1. En fin de L2, une orientation vers des licences professionnelles de l'établissement est possible (le dossier ne donne malheureusement pas de détails sur les mentions concernées). La formation est également bien intégrée dans son environnement de formation local si l'on considère la poursuite d'études possible des diplômés dans deux écoles d'ingénieurs dont les campus sont proches (Ecole des Mines d'Albi, ISIS-Castres) et dans les masters d'enseignement et disciplinaires qui sont proposés par les universités de Toulouse.

Des enseignants des Universités de Toulouse 2 et 3 interviennent dans la licence PC. L'adossement à la recherche repose essentiellement sur la participation aux enseignements de nombreux enseignants-chercheurs rattachés à cinq structures de recherche des domaines Physique, Chimie, Sciences cognitives et de l'éducation (l'ensemble étant bien renseigné dans le dossier) et qui proposent, pour la formation à la recherche, des sujets proches de leur thématique pour l'UE "Projet de recherche". Néanmoins, les informations contenues dans le dossier suggèrent qu'un seul des laboratoires accueille des stagiaires au S6, ce qui correspond à un terrain d'accueil trop limité. Le lien avec le milieu socio-professionnel est significatif : il se traduit par des possibilités de stages et de projets (enseignement primaire, secondaire, entreprises), des unités d'enseignement (UE) transverses de professionnalisation (« création d'entreprise », « recherche de stage et d'emploi », « portefeuille de compétences »). Bien qu'il soit prévu que des représentants du monde socio-professionnel participent au conseil de perfectionnement, il semble que cela n'a pas été possible jusqu'à maintenant.

Organisation pédagogique

La licence PC offre deux parcours : *Physique-Chimie* (PC) et *Vers le Professorat des Ecoles* (VPE). Elle partage les trois premiers semestres, ainsi que 40 % à 70 % des enseignements des semestres suivants (S4-S6) avec la licence *Electronique, Energie électrique, Automatique*. Des UE non disciplinaires et transverses sont communes avec les licences *Mathématiques, Informatique* et *Sciences de la Vie*, en particulier en L1. Cette spécialisation progressive et la mutualisation d'UE sont des atouts de la licence PC, permettant la réorientation en fin de S2. Les étudiants sont accompagnés tout particulièrement en début de cursus : les changements d'orientation et l'aide à la réussite pendant la première année sont également facilités par la mise en place d'un service d'appui comprenant un enseignant référent assurant le dialogue avec les étudiants, ainsi qu'un système de tutorat ouvert à tous les étudiants de L1 qui en font la demande, et assuré par les étudiants de L2 et L3 qui suivent l'UE d'ouverture « Valorisation des filières scientifiques. Le dispositif « Oui-Si » est en place : il s'adresse aux étudiants identifiés comme étant les plus fragiles (par exemple ceux ayant obtenu un bac S avec des résultats insuffisants dans des matières scientifiques, ou ceux diplômés d'un bac ES ou technologique). Pour ces étudiants est prévu un tutorat obligatoire, des travaux dirigés additionnels en mathématiques, des entretiens spécifiques deux fois par semestre avec les enseignants référents, et des heures de révision entre les deux sessions d'examen. Les étudiants disposent de plus du dispositif Agir Innover et Libérer l'Envie d'Entreprendre (AGILEE) facilitant les réorientations. Les étudiants admis en « Oui-Si » sont prioritaires pour bénéficier d'AGILEE, mais ce dispositif intègre aussi d'autres étudiants souhaitant se réorienter. L'ensemble de ces dispositifs montre clairement un fort investissement des équipes dans l'aide à la réussite. La formation est en cohérence avec le cadre national des formations (éléments de professionnalisation, lien avec la recherche, mise en situation professionnelle, langue

étrangère présent dans la maquette). Les éléments de professionnalisation sont nombreux et en accord avec les objectifs de la formation : stage obligatoire au S6 (une à deux semaines) en laboratoire, en entreprise ou en établissement scolaire ; projet (UE1, S6) ; UE Ateliers Scientifiques ou Défis Scientifiques ; UE de professionnalisation (S6) impliquant une mise en situation ; apprentissage de l'anglais (disciplinaire et non disciplinaire, 18 ECTS au total). Le numérique occupe une place significative dans l'enseignement (outre l'espace numérique de travail: autoformation en orthographe, UE d'initiation à l'informatique et la programmation, accès à un plateau technique audiovisuel performant). Il est à noter que les étudiants sont sensibilisés à l'éthique et l'intégrité scientifique (usage de logiciel anti-plagiat, Charte des études), indispensables dans les disciplines expérimentales. Des possibilités de mobilité internationale sont évoquées mais en pratique peu ou pas utilisées. Conscients de l'importance de la mobilité internationale des étudiants, les responsables envisagent de développer ce point en nommant un enseignant référent en charge de l'ouverture à l'international de la formation. Il est clair que cette ouverture reste à améliorer pour une meilleure visibilité de la formation. Bien que la licence PC soit ouverte à la formation continue ou à la validation des acquis de l'expérience, ces dispositifs n'ont concerné aucun étudiant durant la période de référence.

Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique reflète les interactions entre l'INU Champollion et les établissements voisins. Elle est en effet composée d'enseignants de INU Champollion (cinq PRAG, huit enseignants-chercheurs, deux contractuels, deux personnels de scolarités) et de treize intervenants extérieurs (Ecole des Mines Albi, Universités de Toulouse, enseignants de secondaire). D'un point de vue organisationnel, de manière classique, la licence est sous la responsabilité pédagogique de deux enseignants, assistés de référents d'année. Un conseil de département sert de lieu de décision pour l'ensemble des licences. Un conseil de perfectionnement comprenant entre autres des étudiants, se réunit annuellement. Il est souligné dans le dossier la difficulté de convier des acteurs du monde socio-professionnel extérieur à l'établissement, ce qui est compréhensible et est le cas dans de très nombreuses licences. Quatre jurys annuels réunissent l'ensemble des enseignants concernés.

Les connaissances des étudiants sont évaluées par contrôle continu. Une analyse détaillée des effectifs et un suivi des diplômés sont effectués et détaillés dans le rapport. A la fois l'établissement et les enseignants responsables enquêtent sur le devenir des diplômés. Néanmoins, étant donné le faible nombre de diplômés, il semble que les effectifs répondant à l'enquête pourrait être plus importants (pourcentage de réponse variant de 50 à 100 % avec des effectifs de diplômés allant de deux à douze). Les enseignants s'investissent également dans l'évaluation de la formation par les étudiants : un formulaire d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants est adressé chaque année aux étudiants, sous forme de fichier partagé en ligne.

Résultats constatés

La licence Physique-Chimie est une licence à petits effectifs : ces cinq dernières années, elle comptait en moyenne 29 étudiants en L1, 19 étudiants en L2 et 11 étudiants en L3. Les effectifs paraissent stables ou en légère augmentation. Les taux de réussite en L1, L2 et L3 sont respectivement de 47 %, 52 % et 70% en moyenne. Ces taux sont comparables aux formations équivalentes, mais on aurait pu attendre à ce qu'ils soient plus élevés compte tenu des effectifs faibles et des dispositifs d'aide à la réussite mis en place. Le dispositif « Oui-Si » est très encourageant, puisqu'il a permis à la quasi-totalité des bacheliers scientifiques qui l'ont suivi de valider leur L1. Les flux d'étudiants entrants et sortants sont bien analysés, et une partie de la déperdition entre L2 et L3 est attribuée aux réorientations (licences professionnelles ou autres) et à l'attractivité des Universités Toulousaines. Il semble donc que la licence PC exploite pleinement le potentiel étudiant de son bassin local de recrutement. Une amélioration de la visibilité internationale pourrait permettre une augmentation des effectifs, notamment en L2 et en L3.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation de proximité dont les objectifs scientifiques et professionnels sont clairs.
- Un suivi individualisé, un dispositif d'aide à la réussite efficace, et un accompagnement du projet personnel de l'étudiant.
- Un investissement remarquable des enseignants dans l'aide à la réussite et dans l'amélioration de la formation.
- Utilisation importante du numérique dans les enseignements.
- Un dossier d'autoévaluation complet, avec une bonne analyse des points à améliorer.

Principal point faible :

- Un taux faible de répondants aux enquêtes de suivi des diplômés pour de faibles effectifs.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence PC de l'INU Champollion semble avoir trouvé sa place dans le contexte d'enseignement supérieur qui est le sien, avec une bonne lisibilité de ses objectifs. La qualité du dossier et de l'autoévaluation, la mise en place des dispositifs d'aide à la réussite et l'accompagnement étroit des étudiants en difficulté, et l'utilisation des outils numériques sont signes de l'investissement fort de l'équipe enseignante et de leur volonté d'augmenter la réussite des étudiants et d'améliorer en continu la formation.

Le faible effectif permet un suivi individualisé des étudiants. Néanmoins, l'équipe pédagogique doit continuer à travailler sur l'attractivité de sa formation afin de soutenir ou d'augmenter ses effectifs. Le suivi des diplômés, avec l'aide de l'établissement, devra également être amélioré.



LICENCE PSYCHOLOGIE

Établissement : Institut National Universitaire Champollion - INU Champollion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Psychologie* de l'INU Champollion d'Albi a pour objectifs l'acquisition de connaissances théoriques dans les différents champs sous-disciplinaires de la psychologie (psychologie du développement, psychologie clinique et pathologique, psychologie cognitive, psychologie sociale, et neurosciences). Aux semestres 4 et 6, une (S4) puis deux (S6) options sont choisies parmi les cinq choix : *Difficultés et troubles développementaux*, « *Démarches cliniques, Évaluation des risques et ergonomie, Éducation, orientation, insertion, et Neuropsychologie clinique* (48 heures de travaux dirigés chacune). Un stage obligatoire de 130 heures est effectué au semestre 6. Une capacité d'accueil a été décidée récemment et fixe le nombre des néo-entrants en L1 à 170 étudiants.

ANALYSE

Finalité

Le dossier expose clairement les objectifs scientifiques et professionnels de la formation. Il s'agit d'acquérir des savoirs fondamentaux, méthodologiques et techniques dans chacun des sous-secteurs de la discipline : Psychologie cognitive, clinique, développementale et sociale, et neuropsychologie. Des enseignements en langue, en analyse des données et en informatique sont également dispensés. On notera un premier semestre contenant plusieurs unités d'enseignement (UE) communes avec une autre mention SHS (Sociologie) ; ce qui en fait un semestre de découverte permettant aux étudiants qui le souhaitent de se réorienter par la suite.

La poursuite d'étude de cette licence est classique et correspond principalement à une insertion au niveau master : psychologie, métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - MEEF, ergonomie, ou ressources humaines. On peut néanmoins regretter que seul le master *Risques-Environnement* parcours *Ergonomie, santé, et risques professionnels* (ne donnant pas le titre de psychologue) soit accessible pour les étudiants souhaitant rester à l'INU Champollion. Néanmoins, on peut apprécier la mise en place chaque année d'une réunion d'information organisée pour l'ensemble des étudiants de la licence *Psychologie* avec la présence du responsable de master Psychologie de l'Université de Toulouse Jean Jaures et d'anciens étudiants de l'INU Champollion qui viennent présenter leur expérience. Comme toutes les licences de psychologie, les étudiants ont également la possibilité de passer des concours dans les champs médico-social, judiciaire ou

éducatif, ou de se professionnaliser dans les secteurs culturel ou entrepreneurial.

Positionnement dans l'environnement

Sur le plan territorial la licence généraliste tubulaire de psychologie de l'Institut National Universitaire (INU) Champollion d'Albi est bien visible et fait partie des six licences Psychologie disponibles dans la grande région Occitanie, mais seul des liens avec l'Université de Toulouse Jean Jaurès sont établis par l'intervention d'enseignants chercheurs dans la licence de l'INU Champollion.

Sur le plan scientifique la licence *Psychologie* de l'INU Champollion est adossée à un laboratoire local : Sciences de la Cognition, Technologie, Ergonomie (SCoTE, EA 7420) et au laboratoire de Psychologie Clinique Pathologique et Interculturelle de l'Université Jean Jaurès de Toulouse. Ces deux laboratoires sont affiliés à l'école doctorale CLESCO (Comportement, Langage, Education, Socialisation, Cognition – ED 326). Huit des neuf enseignants-chercheurs permanents intervenant dans la licence Psychologie de l'INU font partie du laboratoire SCoTE.

L'environnement socio-économique est tout à fait satisfaisant dans la mesure où la formation fait intervenir une quarantaine (39) de professionnels venant des secteurs privé et public dans l'équipe pédagogique. Cet ancrage est essentiel pour l'accompagnement et l'entrée dans la vie professionnelle des étudiants. On note également la participation de trois professionnels dans le conseil de perfectionnement de la licence. On peut également apprécier la volonté d'établir des liens forts avec les différents professionnels par la mise en place d'une journée d'échanges impliquant les professionnels, les étudiants de deuxième et troisième années de licence et des acteurs du monde socio-économique que sont l'Institut de Formation aux métiers de la Santé, le Centre de Formation d'Assistants de Service Social de la Croix Rouge d'Albi, et le centre Régional de Formation aux métiers éducatifs et sociaux.

La coopération internationale est présente à travers notamment la mise en place de la mobilité internationale assurée par le programme Erasmus. On regrette en revanche, le manque de proposition de mobilité pour les enseignants et le personnel administratif, aspect dont l'établissement a conscience.

Organisation pédagogique

D'un point de vue pédagogique, une spécialisation très progressive est proposée et se caractérise en première année par une ouverture aux quatre mentions de Sciences Humaines et Sociales (Géographie, Histoire et Sociologie), par des enseignements méthodologiques classiques (méthodologie, bureautique, Projet Personnel et Professionnel), et par un socle commun avec la sociologie, permettant aux étudiants une réorientation en fin de premier semestre s'ils le souhaitent. 73 % du volume horaire total est consacré à un enseignement en travaux dirigés (TD). En deuxième et troisième années, les enseignements se spécialisent et couvrent les différentes spécialités de la psychologie: psychologie du développement, psychologie clinique et pathologique, psychologie cognitive, psychologie sociale et neurosciences et proposent le choix de deux options permettant aux étudiants de personnaliser leur parcours. Des validations des acquis de l'expérience sont proposées. Leur nombre semble diminuer en 2018-2019, mais on regrette le manque de précision sur la démarche.

Un stage obligatoire de 130 heures est proposé en troisième années et sanctionné par un rapport de stage et une soutenance orale. Il peut être complété par un ou deux stages non obligatoires en deuxième année. Dès la première année de licence et tout au long du cursus les étudiants sont amenés à réfléchir et à élaborer leur projet professionnel au travers différents enseignements. De manière tout à fait intéressante, les étudiants ont la possibilité de rencontrer des professionnels de l'orientation et des acteurs du monde socioculturel à travers la mise en place d'unités d'enseignements d'ouverture à chaque année de la licence.

La recherche est présente dans la formation au travers d'enseignements dédiés à la méthodologie de la recherche, à l'analyse de données et la réalisation d'un travail d'étude et de recherche (TER) et les liens étroits avec le laboratoire de recherche Sciences de la Cognition, Technologie, Ergonomie (SCoTE) dont font partie la

majorité des enseignants-chercheurs intervenant dans le diplôme.

L'utilisation du numérique est principalement traditionnelle, avec une plateforme de dépôt de supports de cours mais on peut saluer la volonté de développer des enseignements hybrides et la mise en place d'innovations pédagogiques comme l'évaluation par les pairs.

Une ouverture à l'international est proposée par l'apprentissage d'une langue étrangère (anglais ou espagnol). Bien qu'aucun enseignement ne soit réalisé en langue étrangère comme c'est souvent le cas en licence, on observe une mobilité sortante (4 étudiants en 2018-2019) et entrante (2 inscrits en 2017-2018 et 4 en 2018-2019) uniquement pour les étudiants.

Pilotage

L'équipe pédagogique permanente se compose de trois professeurs des universités (PU), cinq maitres de conférences (MCF) et un professeur certifié (PRCE). Pour un nombre total d'environ 450 étudiants sur les trois années de la licence, cela correspond à un taux d'encadrement de deux enseignants pour 100 étudiants ; alors que la moyenne nationale est de 6,1 enseignants pour 100 étudiants à l'université.

Viennent s'ajouter deux contractuels et un nombre important de vacataires (39) pour couvrir les besoins de la maquette pédagogique. Si d'un côté cela peut être considéré comme un atout puisque des liens étroits sont tissés avec l'environnement socio-économique local, on peut se questionner sur la complexité logistique pour l'organisation des interventions pédagogiques, l'élaboration des sujets d'examen et les évaluations des productions des étudiants.

Il n'est pas précisé si outre la responsable de la mention il existe des responsables d'année. L'encadrement du diplôme est assuré au moyen de réunions régulières. Ainsi, il est indiqué que l'équipe pédagogique se réunit au moins deux fois par an pour faire le bilan de chaque semestre, et à chaque fois que nécessaire. La taille restreinte de l'équipe pédagogique permanente et la proximité des bureaux de chaque membre permanent facilite les échanges et réunions informelles.

Un conseil de perfectionnement se réunit chaque année. Il est constitué de quatre enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique, un doctorant, trois professionnels, et deux étudiants.

On peut regretter que certaines questions d'importance majeure ne soient pas discutées en conseil de perfectionnement : débat sur les évaluations par les étudiants des enseignements dispensés. Peut-être ces questions sont-elles abordées dans les faits, mais en tous cas elles ne figurent pas dans le dossier présenté.

Enfin, le secrétariat pédagogique ainsi que le Service Commun de Documentation (SCD) sont mentionnés comme des services d'appui précieux pour l'organisation de la formation.

Les modalités de contrôles des connaissances sont bien précisées et disponibles pour les étudiants tout comme la composition est le fonctionnement des jurys. On peut constater une proportion très importante de contrôle continu particulièrement en première année avec seulement six épreuves en contrôle terminal en session 1 sur 16 unités d'enseignements.

La maquette révèle des déséquilibres importants entre volumes horaires de formations et crédits ECTS associé qui restent inexplicables. En effet, on peut par exemple constater que 24h de cours permettent la validation de 3 ou 6 crédits ECTS selon les cas. L'approche par compétence est bien présente et la formation propose l'utilisation d'un portefeuille de compétences. Les compétences associées sont bien décrites dans la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) et le supplément au diplôme. La formation précise les compétences transversales à acquérir et propose des enseignements transversaux (outil numérique, langues étrangères : anglais-espagnol), méthodologiques (initiation à la recherche scientifique en psychologie dès le semestre 2) et techniques (assurés par des professionnels de la psychologie) sont proposés aux étudiants.

Depuis la rentrée 2018-2019, un dispositif d'aide à la réussite est proposé aux étudiants néo-entrants sous forme d'enseignements supplémentaires orientés principalement sur la méthodologie du travail universitaire, le soutien à la maîtrise de la langue française par l'intermédiaire du Projet Voltaire ainsi qu'un suivi individuel par un

enseignant référent.

Résultats constatés

La licence dispose d'un taux d'attractivité important, ce qui a incité la mise en place d'une capacité d'accueil à 170 étudiants néo-entrants afin d'assurer une qualité d'encadrement satisfaisante. Les étudiants proviennent majoritairement du département et du département limitrophe (l'Aveyron). La formation est principalement réalisée en formation initiale (171 inscriptions en 2018-2019) mais est également ouverte à la formation continue (1 inscription en 2018-2019).

En première année de licence, les taux de réussite présentés sont largement supérieurs à la moyenne nationale avec 63 % et atteint même 77 % en 2017-2018. En deuxième et troisième année, les pourcentages d'étudiants obtenant leurs 60 crédits ECTS sont également bons (62 % et 73 % respectivement) mais plutôt dans la moyenne nationale basse. On peut constater un faible taux d'abandon et une tendance à la diminution au fur et à mesure des années atteignant 1,5 % en première année en 2017. Ces chiffres sont probablement le reflet de l'importante évaluation proposée sous forme de contrôle continu en première année, permettant une implication des étudiants tout au long du semestre.

Depuis 2014-2015, la majeure partie (plus de 80 %) des étudiants obtenant la licence *Psychologie* à l'INU Champollion choisissent de poursuivre leurs études en master. Sur les 17 % de diplômés qui ne poursuivent pas en master, 10 % sont en situation d'emploi. Cependant, il est regrettable de constater que la poursuite d'étude vers le master proposé par l'Institut National Universitaire d'Albi est très faible et qu'aucun master permettant l'obtention du titre de psychologue n'est proposé. Une réflexion à ce sujet est entamée par l'équipe pédagogique et mérite réellement d'être poursuivie.

Les statistiques présentées sur le sujet du suivi des diplômés appellent une interprétation prudente puisque la proportion de non répondants aux enquêtes menées atteint parfois plus de 50 % (en 2015-2016 par exemple).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Taux de réussite bien supérieur à la moyenne nationale (surtout en L1)
- Passerelles avec d'autres licences en sciences humaines et sociales (SHS) à l'issue de la L1
- Adossement à la recherche
- Cursus clair

Principaux points faibles :

- En raison du faible taux d'encadrement, un nombre trop important de vacataires est requis
- Réflexion sur l'adéquation du master proposé à l'issue de la licence à approfondir en s'appuyant sur de meilleures statistiques sur le devenir des étudiants

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Psychologie* de l'Institut National Universitaire (INU) d'Albi, est une formation attractive qui a dû mettre en place une capacité d'accueil pour limiter le nombre d'inscriptions afin de garantir la qualité de la formation et la réussite des étudiants d'autant plus dans le contexte actuel de l'équipe pédagogique en sous-encadrement qui mériterait par ailleurs d'être renforcée permettant ainsi de limiter le nombre élevé de vacataires intervenants. C'est une formation qui propose des enseignements complémentaires et diversifiés permettant une ouverture à la sociologie, la géographie et l'histoire assurant ainsi la possibilité de réorientations en fin de premier semestre de première année de licence. En revanche, on note une poursuite d'étude vers le master proposé à l'INU assez faible du fait du manque de continuité pédagogique entre la licence et le master. Il apparaît urgent de poursuivre la réflexion sur la possibilité de proposer une mention de master de psychologie permettant l'obtention du titre de psychologue des étudiants à l'INU ou de mieux articuler le master actuel avec les enseignements dispensés en licence afin de garantir un taux de poursuite d'étude plus élevé au sein de l'Institut.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE SCIENCES DE LA VIE

Établissement : Institut National Universitaire Champollion - INU Champollion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences de la Vie* (SV) de l'Institut National Universitaire Champollion d'Albi est une formation en biologie dont la finalité principale est la poursuite d'études en master. La licence SV compte trois orientations. Les deux orientations *Biologie et toxicologie de l'environnement* (BTE) et *Vers le professorat des écoles* (VPE) comportent trois années d'enseignement sur le site d'Albi et conduisent à l'obtention du diplôme de licence. Pour la troisième orientation *Biologie cellulaire et physiologie* (BCP), seules les deux premières années de licence (L1 et L2) sont assurées à Albi ; pour terminer leur cursus, ses étudiants sont admis de droit en troisième année de licence (L3) de la licence *Sciences de la Vie* de l'Université Paul Sabatier à Toulouse. La formation accueille des étudiants provenant en majorité de baccalauréats scientifiques, sans sélection particulière. Les enseignements sont dispensés en formation initiale et continue. La formation accueille autour de 200 étudiants répartis sur les trois années.

ANALYSE

Finalité

L'intitulé de cette formation est parfaitement cohérent avec ses objectifs. Les connaissances acquises par les étudiants, à en juger par la liste des unités d'enseignement (UE) disciplinaires qui représentent environ 70 % des enseignements, recouvrent en L1 les différents domaines des Sciences de la vie. Dès la L2, trois orientations s'individualisent avec l'apparition d'UE spécifiques bien adaptées à chacune d'entre elles. Les différentes compétences professionnelles visées à la fin de la formation correspondent bien à ce qui est attendu d'un étudiant en fin de licence et sont clairement explicitées dans le supplément au diplôme. Enfin, l'objectif de cette formation généraliste est naturellement la poursuite d'études en master (enseignement ou recherche) et la majorité des diplômés poursuivent en effet leurs études dans cette voie. La liste des masters accessibles à la suite des différentes orientations est clairement explicitée aux étudiants à la fois sur le site internet de l'INU Champollion et depuis 2019, lors d'une demi-journée d'information en présence de responsables de masters. La possibilité d'intégration dans une licence professionnelle en fin de L2 est également explicitée auprès des étudiants, notamment la licence professionnelle *Traitement des eaux, boues et déchets*. Le dossier met moins en avant les possibilités d'intégration directement dans le monde socio-professionnel après validation du diplôme,

qui concerne pourtant une proportion significative de diplômés (10-20 %), ce qui est à souligner. Enfin, en ce qui concerne la certification professionnelle, le dossier contient une fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) bien renseignée.

Positionnement dans l'environnement

La licence SV fait partie du département Sciences et Technologies de l'INU Champollion, qui ne possède qu'une seule équipe associée de recherche en Sciences de la vie. Celle-ci est composée de cinq enseignants-chercheurs et l'orientation *Biologie et toxicologie de l'environnement* (BTE) est étroitement adossé aux thèmes de recherche de l'EA. L'autre orientation *Biologie cellulaire et physiologie* (BCP) pour lequel seules les deux premières années sont enseignées à Albi, est associée aux laboratoires de l'Université Paul Sabatier. Si l'adossement à la recherche de la licence est limité, il existe une véritable cohérence entre les orientations proposées et les spécialités de recherche développées à Albi dans le domaine. L'association entre l'INU et l'UPS est très significative puisque sept enseignants-chercheurs de l'UPS participent aux enseignements pour une part importante (plus de 500 heures). Des conventions d'accueil d'étudiants avec un barème d'équivalence validation des études supérieures (VES) ont été signées avec différents lycées de la région préparant aux concours d'entrée dans des grandes écoles vétérinaires ou d'agronomie. Enfin, une convention avec des écoles primaires permet aux étudiants qui se préparent à l'enseignement, de seconder en binôme un professeur des écoles chaque vendredi du semestre 6. Enfin les liens entretenus entre la formation et le monde socio-économique ont le mérite d'exister; ils se traduisent par l'intervention dans les enseignements d'acteurs non-universitaires et par l'accueil de stagiaires en entreprises. La licence apparaît donc bien intégrée dans l'offre régionale de formation.

L'ouverture internationale est très faible puisqu'un seul accord ERASMUS a été passé avec une université portugaise dispensant des cours majoritairement en portugais. En conséquence, les étudiants ERASMUS ne terminent jamais leur année. L'établissement est conscient de cette faiblesse et est en contact avec des universités anglophones.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est parfaitement lisible : un socle commun en L1 donne accès en L2 à trois orientations, la première donnant accès à une poursuite d'étude ou une insertion professionnelle dans les domaines de l'écologie et de l'écotoxicologie, la deuxième dans le domaine de la biologie appliquée à la santé et des biotechnologies et la troisième correspondant à une orientation vers le professorat des écoles et une entrée en master MEEF. En L2, la majorité des UE sont encore communes, ce qui facilite les réorientations (qui restent rares). Seules deux orientations subsistent en L3 : BTE, adossée aux thèmes de l'unique équipe de recherche en Sciences de la vie, et VPE qui concerne l'enseignement. Les étudiants de BCP poursuivent leur cursus en L3 à Toulouse; l'ensemble est donc très cohérent. Il est à souligner que la licence accorde une place importante à l'accompagnement des étudiants tout au long de leur cursus et prend en compte l'engagement étudiant. Pour les étudiants présentant des contraintes particulières, plusieurs mesures ont été prises et notamment la signature d'un contrat d'études personnalisé avec, entre autres, la possibilité de valider une année en deux ans. La formation apparaît proposée à la fois en formation initiale et en formation continue mais il est regrettable que ce dernier aspect ne soit pas détaillé dans le dossier. Quant au processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) il n'a jamais été mis en place car aucune demande n'a jamais été formulée.

La professionnalisation est surtout développée par une forte incitation des étudiants à effectuer des stages en formation ouverte tout au long du cursus mais aussi grâce à une UE stage obligatoire de quatre semaines, très bien conçue et très formatrice. D'autre part, plusieurs modules optionnels sont proposés (un par semestre) afin d'aider les étudiants à murir leur projet professionnel (techniques de recherche d'emploi et initiation à la création d'entreprise). La participation de professionnels à l'enseignement et à l'organisation pédagogique reste limitée (quatre enseignants sur un total de 41) mais les enseignements dispensés par ces professionnels sont en parfaite adéquation avec leur expertise.

Un effort certain est accompli pour intégrer la recherche dans la formation. De plus les laboratoires toulousains accueillent aussi des stagiaires de L3 en sus de ceux que peut accueillir l'équipe d'Albi.

Il faut saluer le souci de l'équipe pédagogique d'accorder une place relativement importante au numérique et à l'innovation pédagogique (jeux sérieux, amphis et salles de pédagogie interactive). Une nouvelle PRAG recrutée en 2018 est particulièrement impliquée dans l'utilisation de nouveaux outils d'enseignement.

Par contre, pour l'instant, l'internationalisation est limitée à l'enseignement de l'anglais obligatoire à hauteur de trois crédits ECTS pour chacun des six semestres et à son utilisation dans certains supports de cours, ce qui est certes louable, mais la mobilité est quasi inexistante. L'équipe pédagogique en est toutefois consciente car la signature de conventions Erasmus avec des établissements anglophones est envisagée.

Pilotage

L'équipe pédagogique est bien diversifiée, pluridisciplinaire, avec des enseignants appartenant à différentes composantes de l'INU (ST, SHS) mais aussi à l'université Paul Sabatier (UPS) à Toulouse dont douze enseignants participent à la formation. Le petit nombre d'enseignants et enseignants-chercheurs en Sciences de la vie à l'INU (sept en 2019) implique que chacun d'entre eux exerce obligatoirement une ou plusieurs responsabilités administratives et dispense un nombre très élevé d'heures d'enseignements. Les intervenants extérieurs proviennent en majorité de l'UPS mais un intervenant du Museum d'histoire naturelle et deux d'entreprises privées assurent un nombre conséquent d'heures en biologie végétale (90 heures), en mathématiques et en statistiques.

Le conseil de département fonctionne bien avec des réunions mensuelles abordant tous les aspects organisationnels classiques. Une fois par an, un conseil de perfectionnement dont la composition est bien diversifiée (enseignants, professionnels et représentants étudiants) accomplit parfaitement sa mission d'autoévaluation à en juger par le compte-rendu détaillé fourni : données chiffrées sur l'évolution des effectifs, le taux de réussite et le devenir des diplômés et bien analysées pour améliorer la formation. Enfin, une évaluation effective des enseignements par les étudiants a été mise en place avec un bon taux de participation et un taux de satisfaction très élevé (80 à 90 % pour la majorité des sujets qui font l'objet d'une évaluation). Le seul point négatif concernait l'information sur les poursuites d'études, jugée insuffisante, mais ceci a été corrigé en 2018-2019.

L'évaluation des connaissances laisse une large place au contrôle continu (100 % des UE en L1) ; elle est très complète (évaluation des cours, TD et TP). De plus, l'évaluation des TP prend une part croissante du L1 au L3 (jusqu'à 30 %) et les langues sont toujours évaluées à l'écrit et oral, ce qui est très appréciable. Les modalités de ces évaluations sont largement diffusées aux étudiants dans une charte des études et dans une UE de méthodologie du travail universitaire. Les jurys se réunissent de façon très classique et leur composition comme les dates de réunions sont diffusées aux étudiants. Un portefeuille de compétences individuel est ouvert dès le L1 et s'enrichit en L2 et L3. C'est un chantier en cours qui représente une des préoccupations actuelles de la formation. Il existe un supplément au diplôme bien renseigné à la fois sur les connaissances acquises en fin de L3 et en cours d'écriture pour les compétences.

Le recrutement est facilité par l'accueil de lycéens de terminale sur le campus avec un étudiant « parrain ». Les retours sur l'efficacité de ce dispositif sont excellents. 95 % des étudiants affirment que ce dispositif a changé leur regard sur l'Université et 70 % que cela a facilité leur choix sur « parcoursup ». Aucune baisse des effectifs n'a d'ailleurs été constatée pour les différents niveaux L1, L2 et L3 sur les six dernières années. Le dispositif « oui si » sera mis en place à la rentrée 2019.

En conclusion il s'agit d'une équipe pédagogique de taille modeste mais bien diversifiée, qui s'investit dans les dispositifs d'aide à la réussite, dans l'autoévaluation et l'amélioration continue de la formation, dans le suivi des diplômés, et qui a su tisser des liens collaboratifs avec des établissements primaires, secondaires, universitaires, ou encore privés. Le dossier, très bien construit, atteste de l'implication importante de l'équipe pédagogique.

Résultats constatés

Les effectifs sont relativement modestes (en moyenne 100 en L1, 60 en L2 et 25 en L3) mais reflètent la taille de l'établissement et de la ville. Ces effectifs sont globalement restés constants depuis 2013, avec toutefois une augmentation significative en L3 depuis la rentrée 2017 (de 130 % en deux ans). Cette augmentation est constatée mais non expliquée dans le dossier. Le taux d'abandon en L1 est faible pour une formation non sélective (15 % en moyenne). Une vingtaine d'étudiants s'inscrit dans l'orientation BCP dont la troisième année est réalisée à Toulouse. En revanche, il est difficile d'évaluer l'équilibre des effectifs dans les différentes orientations, le dossier ne fournissant pas ces informations. D'autre part, les taux de réussite sont un peu faibles en L1 et L2, avec 49 % et 62 %, respectivement, ce qui est surprenant étant donné les nombreux systèmes d'aide à la réussite mis en place. Il est probable que le dispositif Oui/Si pourra améliorer ces taux. Le taux de réussite revient à une valeur plus importante en L3 (75 %) ; pour les étudiants de BCP qui poursuivent en L3 à Toulouse, il est en constante augmentation depuis 2012, et atteint 100 % en 2017. Le devenir des diplômés est bien analysé en conseil de perfectionnement, mais le nombre d'étudiants qui répondent au questionnaire est faible et donc peu significatif : en 2018, sept étudiants sur les neuf qui ont répondu à l'enquête ont poursuivi leurs études en master (cinq étudiants de VPE, deux de BTE) et deux sont entrés dans la vie active dans le secteur public (catégorie C après concours et service civique).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une forte implication des enseignants dans l'accompagnement des étudiants.
- Un bon positionnement dans l'offre régionale, avec une collaboration efficace avec l'Université Paul Sabatier de Toulouse.
- Une bonne utilisation du numérique dans la formation.
- Un dossier d'autoévaluation complet, bien rédigé, qui reflète l'investissement de l'équipe pédagogique.

Principal point faible :

- Le très faible taux de réponse des étudiants concernant leurs poursuites d'études ou leur insertion professionnelle.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Sciences de la vie* de l'INU Champollion est une formation bien intégrée dans l'offre régionale, avec un niveau d'attractivité constant depuis plusieurs années, qui propose une formation en adéquation avec les thèmes de recherche développés à l'INU et à l'université Paul Sabatier de Toulouse. Malgré le petit nombre d'enseignants statutaires, l'équipe a clairement mis en priorité la réussite des étudiants. Ceci passe d'abord par la réussite de tous avec une réflexion approfondie sur l'utilisation du numérique dans l'enseignement mais aussi par un accompagnement très étroit de tous ceux qui sont en difficulté. La stratégie adoptée par l'équipe pédagogique s'est révélée être fructueuse comme l'atteste l'augmentation des taux de réussite des étudiants intégrant l'UPS de Toulouse pour la troisième année.

Le suivi des étudiants diplômés devra être amélioré, probablement pas par l'équipe enseignante SV qui fait déjà beaucoup, mais peut-être par une structure impliquant l'ensemble de l'INU.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Établissement : Institut National Universitaire Champollion - INU Champollion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) de l'INU Champollion, organisée selon le principe d'une spécialisation progressive, propose trois parcours : *Activités physiques adaptées* (APA) ; *Éducation et motricité* (EM) ; *Management du sport*, pouvant conduire à une poursuite d'études en master ou à une entrée dans la vie professionnelle. Elle articule l'acquisition de connaissances et de compétences scientifiques et professionnelles, ainsi que des compétences génériques propres à assurer un niveau de réflexivité du diplômé de niveau Bac+3. Ces connaissances et compétences permettent de comprendre l'environnement professionnel, les publics auxquels s'adressent les interventions ou les services en activités physiques et sportives, et les outils d'intervention. La formation est dispensée sur le site de Rodez. Cette filière accueille en moyenne 240 étudiants en première année.

ANALYSE

Finalité

La filière STAPS de Rodez propose une spécialisation progressive. Les choix des étudiants sont facilités par les stages qu'ils réalisent. L'objectif du parcours APA est de former des enseignants ou éducateurs, spécialisés dans la prise en charge de publics malades ou en situation de handicap. Le parcours *Éducation et motricité* prépare en majorité des étudiants qui souhaitent passer des concours pour devenir enseignants d'éducation physique ou professeur des écoles, mais aussi éducateurs sportifs. Le parcours *Management du sport* prépare des professionnels en charge de la conception et de l'animation d'événements ou de produits sportifs.

Les finalités et les débouchés sont bien explicités dans le dossier, notamment à l'appui des fiches Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les enseignements apparaissent comme des outils permettant d'atteindre ces objectifs. Mais si les enseignements scientifiques sont bien conçus et assurés, au regard des métiers visés, les volumes en technologies des activités physiques, sportives et artistiques (APSA) apparaissent un peu faibles dans la maquette en première et deuxième années de licence (L1 et L2).

Positionnement dans l'environnement

Les relations avec les environnements économique et culturel sont bien développées. Les représentants de l'éducation nationale (professeurs d'EPS) sont nombreux, et les personnels de structures privées, associatives, publiques (direction régionale, collectivité), d'entreprises, ainsi que d'autres intervenants (médecins, avocats) participent de la qualité et de la diversité de l'équipe, qui couvre ainsi les trois spécialités proposées. Des collaborations sont développées chaque année avec l'Union Nationale du Sport Scolaire dans le cadre d'un événement sportif. La convention pour « activité d'enseignement et de recherche » avec le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Aveyron permet d'établir des liens avec les clubs pour des stages.

Les professionnels sont très présents dans les enseignements et au travers de l'encadrement des stages. L'initiation à la recherche est présente au travers de volumes horaires réservés (« Méthodologie de la communication et de la recherche »).

La proximité de la licence STAPS de Toulouse ne nuit pas au recrutement, qui est relativement local. Quelques étudiants se dirigent en troisième année de licence (L3) vers un choix de filière qui n'est pas proposé à Rodez.

Organisation pédagogique

La formation est conforme au programme défini au niveau national pour les licences STAPS. La spécialisation est progressive. Il est justifié qu'elle débute à partir de la deuxième année de licence (les étudiants choisissent deux mentions) et devienne définitive en troisième année (une seule mention). Des réorientations sont possibles, avec les conseils de l'équipe pédagogique. L'organisation des stages est conforme et satisfaisante. Des dispositions particulières sont mises en place pour l'accueil des personnes en situation de handicap, ou encore des salariés. Un dispositif d'aide à la réussite universitaire et professionnelle est mis en place dès le premier semestre.

L'équipe de formation utilise de façon régulière l'ENT pour communiquer avec les étudiants. Le dossier mentionne que la plateforme Moodle pourrait être mieux exploitée. En effet, les nouvelles technologies et nouvelles approches pédagogiques sont dans l'ensemble insuffisamment utilisées. Si le dispositif semble bien connu et présent, il reste à encourager son utilisation par les étudiants comme par les enseignants. L'UE Assistance scientifique est proposée à tous les étudiants de Licence 2 et Licence 3 (semestres 4 et 5). La dimension internationale est presque inexistante, si ce n'est par l'enseignement des langues étrangères, anglais ou espagnol, aboutissant à l'obtention des certificats délivrés dans le cadre statutaire du niveau de licence.

Pilotage

Le pilotage est assuré par une équipe pédagogique extrêmement investie dans ses missions et composée par 20 % de titulaires, les autres intervenants étant des personnels de l'éducation nationale ou des professionnels des différents secteurs d'activité représentés dans la formation. Fort heureusement, l'équipe pédagogique semble bénéficier d'une stabilisation et d'un renforcement. Le nombre restreint des conseils de départements (deux par an) est compensé par la fréquence des réunions pédagogiques. Les relations avec le comité de direction de l'INU Champollion sont assurées ainsi qu'avec la conférence des doyens et directeurs STAPS. Une qualification et une valorisation de ces relations devraient être formalisées.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée depuis peu. Le taux de réponse est encore limité (de l'ordre de 40 %). L'équipe pédagogique est visiblement très proche des étudiants pour les accompagner de manière personnalisée. En particulier ceux admis en « oui si » bénéficient d'un dispositif d'aide à la réussite renforcé. Plus généralement, une veille est assurée en matière de décrochage et d'absentéisme. Les modalités de contrôles de connaissances sont portées à la connaissance des étudiants et font l'objet de modifications si nécessaire en fin d'année. Le contrôle continu est renforcé en particulier pour donner plus d'aisance aux étudiants à l'oral. Il aurait été intéressant de comprendre la place de l'approche par compétences au sein de la licence STAPS.

Résultats constatés

La licence STAPS présente une belle attractivité avec des effectifs stables depuis quatre ans (180 primo-entrants chaque année). Si cela est habituel dans ce secteur de formation, l'attractivité s'explique aussi par la proximité et la « taille humaine » de l'établissement, qui paraissent aux parents et aux étudiants des éléments susceptibles de favoriser la réussite. La réussite en L1 est de l'ordre de 50 %. Elle est étonnamment faible en L2 (57 %). Il faut espérer que la mise en place de Parcours Sup et l'introduction d'un volet « compétences sportives » pour l'intégration du parcours STAPS permette de réguler des carences manifestes de certains étudiants de L2. La réussite en L3 est plus élevée : autour de 80 % suivant les années. Les abandons sont peu nombreux. Cela renforce l'idée que les étudiants sont bien encadrés.

Le suivi des diplômés est bien réalisé, et les résultats sont présentés dans le dossier. Globalement, 2/3 des diplômés poursuivent leurs études, les autres occupant un emploi (le plus souvent en CDD). Mais l'analyse manque d'éléments qualitatifs, ce qui ne permet pas d'assurer que les emplois occupés sont en lien avec la formation. Les responsables de formation ont mis en place des moments de découvertes des masters, mais la poursuite d'études reste relativement faible, ce qui peut faire l'objet d'une réflexion.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une équipe pédagogique particulièrement investie.
- Un bon équilibre entre insertion professionnelle et poursuite d'études des diplômés.
- Des liens riches et variés avec le milieu socio-économique.

Principaux points faibles :

- Une équipe pédagogique de taille encore trop petite.
- L'ouverture limitée vers la recherche.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence STAPS est une formation de qualité, aux effectifs stables, et qui bénéficie du fort investissement de son équipe pédagogique. Les partenariats extérieurs, de toutes natures (avec les laboratoires de recherches, les acteurs du secteur socio-économique) sont à encourager et à développer davantage. Le renforcement de l'équipe pédagogique par l'arrivée de nouveaux collègues universitaires et du second degré témoigne de l'investissement de l'établissement dans cette formation ; il devrait permettre de compléter les quelques carences identifiées. Une ou des participations de la licence à des projets collaboratifs (par exemple : PIA3, A2U) serait à encourager.



LICENCE SOCIOLOGIE

Établissement : Institut National Universitaire Champollion - INU Champollion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sociologie* de l'Institut National Universitaire d'Albi est une formation généraliste en trois ans qui a pour objectif de former les étudiants aux théories, aux méthodes et aux outils de l'enquête sociologique et d'offrir diverses possibilités de poursuites d'études, selon le parcours choisi par l'étudiant durant les trois ans de licence : la formation permet aux étudiants de passer les concours, en premier lieu celui du professorat des écoles, ou de poursuivre dans le master albigeois ou dans un des masters toulousains. L'objectif prioritaire est donc de proposer diverses possibilités de poursuites d'études. Délivrée uniquement en présentiel au sein du département Sciences Humaines et Sociales (SHS), elle comprend un total de 1323 heures d'enseignements. Un stage est obligatoire en deuxième année (L2) et une enquête-école en troisième année de licence (L3). Les enseignements ont lieu sur le campus d'Albi, place de Verdun.

ANALYSE

Finalité

Les connaissances attendues et les compétences associées sont clairement exposées dans le dossier et précisées dans la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) fournie, qui est de qualité. Elles correspondent bien à la formation et aux objectifs d'accompagnement des étudiants soit à la préparation aux concours du professorat des écoles ou des autres concours de la fonction publique, soit à une poursuite d'études en master. La maquette des enseignements est pertinente par rapport aux objectifs de la formation. On aurait cependant apprécié que le contenu des enseignements soit davantage précisé.

Les poursuites d'études en master et les emplois visés correspondent cependant à un niveau master ou sont accessibles suite à l'obtention d'un concours. Il serait appréciable de préciser les emplois possibles pour une insertion de niveau licence.

Positionnement dans l'environnement

La licence *Sociologie* de l'INU - Champollion n'entre en concurrence avec aucune autre formation de l'établissement. Elle est pensée et structurée notamment pour permettre aux diplômés de poursuivre dans le master *Gestion des territoires et développement local (GTDL)* de l'INU. Au niveau local, la licence *Sociologie* justifie son positionnement vis-à-vis de la licence de l'Université Toulouse - Jean Jaurès comme étant une alternative aux étudiants qui ne peuvent pas, ou ne souhaitent pas aller à Toulouse. En revanche, le dossier d'autoévaluation ne fournit aucune autre analyse de son positionnement au niveau, régional ou national.

La formation a établi un partenariat avec trois centres de formation du travail social au niveau régional afin d'offrir une passerelle pour les étudiants qui souhaitent s'orienter vers les métiers du travail social. La formation bénéficie également de partenariats avec l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPE) et les Instituts d'Etudes Politiques (IEP) de Toulouse et Bordeaux. Ces partenariats sont pertinents et cohérents au regard des objectifs de la formation.

En matière de recherche, la formation est adossée aux laboratoires de recherche des enseignants-chercheurs titulaires : le CERTOP et le LISST-CERS, qui sont deux unités mixtes de recherche (UMR). Les liens entre la formation et les activités de recherche du site sont nombreux, solides et cohérents.

Les relations avec des partenaires socio-économiques sont nombreuses, solides et pertinentes. Ces liens sont bénéfiques à la formation et aux étudiants qui trouvent là un vivier relativement important pour les stages obligatoires en deuxième année ou l'enquête-école obligatoire en troisième année de licence.

Des coopérations internationales sont établies avec des universités en Finlande, en Espagne, en Turquie, en Italie et au Canada et des programmes d'échange proposés.

Organisation pédagogique

La licence *Sociologie* comporte un parcours type "Sociologie centrée" sur l'ensemble de la licence et trois orientations : une orientation *Géographie* sur l'ensemble des 6 semestres, une orientation *Préparation concours sciences politiques* sur les semestres 1 et 2 et une orientation *Vers le professorat des écoles* sur les semestres 3, 4, 5 et 6. La maquette pédagogique est ainsi pertinente et cohérente avec les objectifs de la formation. Les modalités d'enseignements sont classiques pour une licence de sociologie et l'équilibre entre cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) est respecté, tout comme la part de tronc commun et d'enseignements de spécialités. La spécialisation progressive entre la première et la troisième année de licence est effective. Cependant, le volume horaire total de la licence est de 1323 heures. Il paraît nécessaire de se rapprocher des 1500 heures d'enseignements attendues. Des dispositifs d'accueil d'étudiants ayant des contraintes particulières existent et sont précisés. Les validations des acquis de l'expérience sont possibles mais le processus n'est pas précisé.

La professionnalisation est présente tout au long du cursus. Les enseignements de professionnalisation paraissent suffisamment connectés avec le milieu socio-économique. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est de qualité. La politique des stages est présentée et correspond aux attendus : les stages de 120 heures sont obligatoires au semestre 4 et des stages optionnels sont possibles en première et troisième année de licence, en fonction de l'orientation choisie. Ces stages sont encadrés par un référent universitaire et évalués par un rapport de stage et une soutenance orale.

La recherche est présente dans la formation, par le biais d'enseignements de méthodologies de recherche, ou encore par l'enquête-école, et l'enquête probatoire et statistiques, obligatoires en troisième année.

L'utilisation du numérique est classique pour ce genre de formation mais des innovations pédagogiques pertinentes sont développées (blogs, web tv).

Les langues vivantes (LV) sont présentes dans la formation : LV1 obligatoire et LV2 en option dans l'unité d'enseignement d'ouverture. La mobilité étudiante sortante est fluctuante selon les années mais elle peut être

appréciée positivement même si elle est faible (une moyenne de 6 départs à l'étranger entre 2015 et 2018). Il en est de même pour la mobilité étudiante entrante, même si des précisions auraient été appréciées.

Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique est précisée : un professeur, un maître de conférences avec l'habilitation à diriger des recherches (MCF HDR), quatre maîtres de conférences (MCF), complétée par deux vacataires, un docteur et un doctorant en sociologie et deux contractuels, docteur et doctorante. Tous les intervenants sont issus de la même section disciplinaire (19). Le dossier ne précise cependant pas si des intervenants professionnels, notamment issus des structures avec lesquelles la formation a établi des partenariats, interviennent dans la formation.

Les responsabilités pédagogiques sont précisées et partagées en binômes pour le grade de licence par deux maîtres de conférences. Les réunions pédagogiques sont suffisantes et les enseignants chercheurs de sociologie participent aux réunions du département Sciences Humaines et Sociales. Un conseil de perfectionnement est en place et se réunit une fois par an (compte-rendu de 2018 disponible). Sa composition répond aux attentes. Les étudiants sont associés à la démarche d'amélioration continue qui est précisée sur de nombreux points du dossier. L'évaluation des enseignements est formalisée et permet de proposer des améliorations, telles que la réduction du nombre d'étudiants par groupe.

Les modalités d'évaluation sont précisées, ainsi que le fonctionnement des jurys. La maquette est équilibrée entre les volumes horaires et les crédits ECTS (european credit transfer system) associés. L'approche par compétences est développée et la fiche RNCP complétée et détaille l'ensemble des compétences disciplinaires et transversales. Des dispositifs d'aide à la réussite existent tout au long des trois années de la licence. Les suppléments au diplôme sont précisés.

Résultats constatés

La licence *Sociologie* a des effectifs stables : environ 180 étudiants inscrits. Les effectifs sont stables sur le quinquennal, la formation a trouvé son public. L'évolution du profil des inscrits est analysée de façon pertinente par les responsables de la formation : l'effort d'autoanalyse et de réflexion sur cette évolution et sur les taux de réussite, d'abandon ou de réorientation est ici à souligner.

Le taux de réussite de la L1 à la L2 est assez faible (36 % des inscrits en 2017) mais bons si on ne considère que les présents aux examens (60,6 % en 2017). Les taux de réussite en L2 et L3 sont très satisfaisants (77 % et 94 % en 2017-2018). Dans le même ordre d'idées, le taux d'abandons ou de réorientation en L1 est relativement élevé (40 %), mais quasi-nul en L2 et L3.

La majorité des diplômés en L3 poursuit en master (entre 75 % et 90 % selon les années), tous masters confondus (master d'enseignement, master sociologie, master GTDL). Cependant, les poursuites d'études dans le master GTDL de l'INU Champollion sont faibles, ce qui questionne sur la pertinence de l'orientation *Géographie*, peu prisée des étudiants.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Partenariats nombreux et pertinents avec l'environnement académique, mais aussi avec l'environnement socio-économique et culturel
- Liens solides et cohérents avec l'environnement de recherche
- Place de la professionnalisation et de la mise en situation professionnelle de qualité

Principaux points faibles :

- Volume horaire insuffisant : 1323 heures contre 1500 heures attendues
- Poursuite d'étude dans le master de l'INU très faible, ce qui questionne la stratégie de la formation de proposer une orientation Géographie peu prisée des étudiants

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Sociologie* de INU Champollion d'Albi est une formation structurée, organisée et pilotée de façon cohérente. Elle propose une offre de formation alternative à l'offre de l'université de Toulouse et a su trouver son public, en témoigne un nombre d'étudiants stabilisé sur les cinq dernières années, avec des taux de réussite satisfaisants.

L'appréciation globalement positive de la formation et de son organisation ne doit pas faire oublier qu'une amélioration majeure doit être apportée: le volume horaire global est loin des 1500 heures attendues. Une réflexion doit aussi être apportée sur l'orientation *Géographie*, qui ne rencontre pas le succès attendu auprès des étudiants. Il serait également appréciable, pour ces derniers, que les métiers possibles pour une insertion professionnelle à bac + 3, à la sortie de la licence, soient précisés.



LICENCE PROFESSIONNELLE GÉNIE DES PROCÉDÉS POUR L'ENVIRONNEMENT

Établissement : Institut National Universitaire Champollion - INU Champollion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Génie des Procédés pour l'Environnement* (GPE) de l'Institut National Universitaire Champollion a été créée en 2000. Il s'agit d'une formation à finalité professionnelle qui accueille et forme durant une année entre 15 et 20 étudiants issus de la France entière et titulaires d'un diplôme ou d'un niveau Bac+2 scientifique (DUT, BTS et deuxièmes années de licence ; L2). Elle est ouverte principalement en formation initiale et marginalement en formation continue. L'unique parcours proposé s'intitule *Gestion et traitement des eaux, des boues et des déchets* ; il forme des techniciens chargés de la conception et/ou du pilotage des installations de traitement des eaux et des déchets. Le volume horaire étudiant en présentiel est de 440 heures, auxquelles s'ajoutent un projet tutoré de 150 heures et un stage de 12 semaines. Les enseignements ont lieu à Albi sur trois sites : l'Institut National Universitaire Champollion, le lycée agricole Albi-Fonlabour et le lycée Rascol-Albi. Des professionnels et des enseignants-chercheurs spécialistes de la thématique sont impliqués dans les enseignements et dans l'organisation de la formation.

ANALYSE

Finalité
La finalité de la formation, les compétences qui doivent être acquises ainsi que les débouchés sont bien décrits dans le dossier. Les domaines d'application visés sont relativement larges puisqu'ils touchent à la fois le traitement des eaux, des boues et des déchets. Pour atteindre ce but, la formation est pluridisciplinaire : elle propose en effet des enseignements variés comme la microbiologie, l'éco-toxicologie, le génie des procédés ; l'automatisme ; l'économie et le droit ; l'informatique. Cependant, compte-tenu des faibles volumes horaires associés à chaque module, la LP prend le risque d'apparaître davantage comme une sensibilisation à différentes matières que comme un réel approfondissement aux différents sujets. D'autant que l'origine des étudiants (très souvent des titulaires de BTS) laisse présager qu'ils ont besoin d'acquérir en LP nombre de connaissances pour atteindre les objectifs professionnels de la formation. Ce relatif manque d'approfondissement des matières doit être évalué par l'établissement, car il pourrait éventuellement être

associé aux difficultés que rencontrent certains étudiants, et/ou au manque d'investissement évoqué dans les comptes rendus des conseils de perfectionnement, et plus globalement à un risque pour l'acquisition des connaissances.

Positionnement dans l'environnement

Bien qu'il existe plusieurs licences professionnelles sur la thématique de l'eau en région Occitanie (et ailleurs en France), la LP GPE est la seule formation professionnelle associant les volets eaux, déchets, et boues. Cette offre de formation unique expliquerait l'attractivité de la LP, dont les étudiants proviennent pour moitié d'Occitanie, et pour moitié du reste de la France. Il est à noter que très peu d'étudiants proviennent des L2 de l'INU Champollion, ni des DUT scientifiques de Toulouse. Les promotions sont constituées d'un peu moins de 20 étudiants en moyenne. Le dossier ne donne pas ou peu d'informations sur le nombre d'étudiants maximal souhaité, ni (ce qui est plus regrettable) sur les critères de sélection.

Les liens entre la formation et la recherche sont bien précisés et sont importants. En effet, deux unités mixtes de Recherche (dans les domaines de l'Écologie et de la Biologie) sont impliquées au travers des enseignements assurés par les enseignants-chercheurs affectés à ces laboratoires. Cela permet une mise à jour régulière des pratiques de traitements biologiques d'eaux et de déchets qui évoluent rapidement. La formation fonctionne grâce à un partenariat fort entre trois établissements : l'INU Champollion, le lycée agricole Albi-Fonlabour et le lycée Rascol-Albi, qui sont liés par des conventions de partenariat (enseignements et mise à disposition de matériels). Cette association permet à la LP GPE de profiter de deux plateformes technologiques, ce qui est un véritable atout. Le lien avec les milieux professionnels locaux semble fort et bien développé. Les professionnels dispensent des enseignements technologiques et encadrent des stagiaires mais font également partie de l'équipe pédagogique en s'impliquant dans la vie de la formation (jurys, conseils de perfectionnement). C'est un point fort de cette formation, qui répond aux exigences de l'arrêté. Cependant, on regrette que ne soit pas précisée dans le dossier la part des enseignements faits par les professionnels. Seuls les volumes des enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs et par les professeurs de lycée sont indiqués. Pour les professionnels, le dossier ne présente qu'une liste sans indication des matières concernées, de leurs entreprises d'origine ni du volume de cours. Les stages se passent pour l'essentiel dans la région d'Albi, ce qui prouve que le tissu industriel lié à la thématique abordée est suffisant.

L'alternance reste à la marge de cette formation (un à deux alternants par an), malgré un lien fort avec les entreprises de la région et une vocation professionnalisante claire. Développer l'alternance ou ouvrir en apprentissage pourrait être une voie d'amélioration intéressante pour les entreprises comme pour les étudiants.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est bien décrite. De nombreuses actions sont mises en place et sont particulières à la LP GPE. Les enseignements se font sur trois sites différents, non éloignés les uns des autres.

Il y a deux parcours, dont les responsables sont issus de deux établissements impliqués. Le partenariat instauré entre les trois établissements est une richesse car il permet aux étudiants d'avoir accès à des plateformes technologiques utilisées pour l'une d'entre elles dans le cadre des projets tutorés et pour l'autre dans le cadre des enseignements d'automatisme. D'ailleurs une place normale est donnée aux projets tutorés (150 heures) qui semblent être d'une grande qualité et très bien encadrés. Aucun enseignement sous forme de travaux pratiques n'est mentionné, ce qui est dommage ; bien que les projets tutorés soient de grande qualité, ils sont très ciblés. Des travaux pratiques sur des procédés de traitements eaux/boues/déchets aideraient à l'assimilation de ces enseignements pluridisciplinaires. Le partenariat existant semble vital pour le fonctionnement de la formation et doit être pérennisé. Des professionnels interviennent dans la formation, mais on peut regretter l'absence dans le dossier des pourcentages d'implication de ces professionnels par rapport aux interventions des enseignants-chercheurs titulaires et enseignants de lycée, de même que les thématiques qu'ils abordent.

Un gros effort est mené pour améliorer l'insertion professionnelle des étudiants avec la participation à des salons, visites d'usines, organisations de journées des métiers, aide à l'élaboration des CV et lettres de motivation. Un autre point fort est la mise en place d'un document « Passeport » et d'un serveur informatique qui permettent de mettre en lien les étudiants et l'équipe pédagogique.

Pilotage

Le pilotage de la formation est bien défini. L'équipe de pilotage est constituée d'enseignants-chercheurs, de professeurs de lycée et de professionnels. L'équipe pédagogique se réunit au moins une fois par an, lors du jury. Il serait probablement opportun d'organiser une réunion intermédiaire en fin de premier semestre pour déceler d'éventuelles difficultés sans attendre la fin de l'année. Un conseil de perfectionnement est mis en place conformément à l'arrêté ; il se réunit une fois par an. Il semble que ce soit lors de la même réunion de jury de fin d'année. Les étudiants et les professionnels participent également à cette réunion. Il est à noter que les objectifs des jurys et des conseils de perfectionnement ne peuvent être les mêmes. Le dossier ne contient pas les informations qui permettraient de préciser les objectifs des deux instances. L'évaluation de la formation par les étudiants est très récente (2018) et les retours ne permettent pas de mesurer la maturité du système. Les données d'effectifs et d'insertion professionnelle sont facilement accessibles.

Résultats constatés

Les résultats de la LP GPE sont globalement satisfaisants. La formation recrute partout en France, essentiellement des titulaires de DUT et de BTS. Les effectifs sont stables. Les responsables regrettent le faible nombre d'étudiants issus de L2 et L3 universitaires et souhaiteraient que leur formation soit plus attractive envers ces publics. Ce point n'est absolument pas spécifique de la LP GPE. Les étudiants sont presque tous en formation initiale, la formation continue étant utilisée par une ou deux personnes chaque année. Il pourrait être intéressant au vu du tissu industriel environnant d'envisager une ouverture à l'apprentissage. Le taux de réussite est élevé (93 % sur les quatre dernières promotions). L'insertion professionnelle est de qualité, tant quantitativement que qualitativement. Les poursuites d'études sont peu nombreuses, ce qui est conforme aux objectifs des licences professionnelles. L'ensemble traduit un bon bilan.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne insertion professionnelle des diplômés.
- Bon taux de réussite.
- Projets tutorés variés et de qualité.
- Equipe pédagogique multidisciplinaire.
- Plateformes techniques mises à dispositions des étudiants.

Principaux points faibles :

- Participation des professionnels aux enseignements floue.
- Formation par alternance peu développée.
- Possible manque d'approfondissement des matières enseignées.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Comme c'est le cas de la plupart des licences professionnelles, la réforme des DUT va certainement impacter le recrutement de la LP GPE. Ses responsables, son conseil de perfectionnement et l'établissement vont devoir proposer des solutions permettant de pérenniser les effectifs de cette formation de qualité. Cela pourrait passer par une meilleure promotion de la formation, mais aussi par une ouverture à l'apprentissage et plus globalement à la formation continue.



LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION DE PROJETS ET STRUCTURES ARTISTIQUES ET CULTURELS

Établissement: Institut National Universitaire Champollion – INU Champollion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Gestion de projets et structures artistiques et culturels* parcours *Développement culturel des territoires ruraux* proposée par l'Institut National Universitaire Champollion forme des professionnels polyvalents exerçant dans le domaine culturel, destinés à travailler au service des collectivités publiques, des associations et de l'ensemble des opérateurs culturels dans les territoires ruraux. La formation articule des savoirs théoriques, des compétences techniques et des compétences professionnelles, et fait une large part à la formation par l'expérience (projets tuteurés et stages). Près des deux tiers des 385 heures d'enseignement, toutes en travaux dirigés (TD), sont assurés par des professionnels du secteur concerné. Les enseignements se déroulent sur le site d'Albi.

ANALYSE

Finalité

Les connaissances et compétences attendues sont clairement définies et présentées : elles concernent les concepts, les outils d'analyse et la méthodologie d'intervention nécessaires à la conception et à la gestion de projets culturels dans des territoires ruraux.

L'équilibre entre savoirs théoriques et académiques, compétences techniques et méthodologiques et compétences professionnelles et pratiques est bien assuré, et bien articulé aux débouchés professionnels et aux besoins du terrain à savoir, exercer des missions de conception et d'appui dans le domaine culturel au sein de territoires ruraux. Ces débouchés professionnels sont clairement perçus et font l'objet d'ajustements réguliers, qui prennent lucidement en compte les difficultés propres du champ professionnel visé en termes de précarité des emplois proposés. Plus précisément, les métiers auxquels la licence professionnelle permet d'accéder sont ainsi bien identifiés parmi lesquels : agent de développement culturel en milieu rural ; animateur culturel ; chargé d'études ou chargé de développement culturel ; administrateur de structure ou de compagnie ; programmateur ; chargé de production, de diffusion.

La licence professionnelle n'a pas de parcours délocalisé.

Positionnement dans l'environnement

On apprécie la conscience claire et précisément renseignée de la place de la formation dans l'ensemble des formations équivalentes au plan régional et national ; le croisement entre le développement culturel (envisagé sans spécialisation dans un art ou un secteur particulier) et les métiers liés au développement des territoires ruraux définit la singularité et l'intérêt de la formation, qui veille à se démarquer des approches patrimoniales déjà nombreuses dans ce type de cursus.

L'articulation avec la recherche se fait via l'appartenance des enseignants-chercheurs de l'équipe à trois laboratoires toulousains, en Lettres et Arts et en Sciences Humaines et Sociales : au-delà cette question, est moins clairement exposée, ce qui peut se comprendre s'agissant d'une licence professionnelle.

L'appui sur le réseau des professionnels du secteur concerné est important et l'investissement de ces professionnels, au fil des temps forts, des projets tuteurés et des réalisations pratiques, contribue à la solidité de la formation. A titre d'exemples, peuvent être cités : la Scène Nationale d'Albi ; le GMEA Centre national de création musicale ; le Musée Toulouse-Lautrec ; le Centre d'art Le Lait ; la MJC d'Albi ; l'ADDA du Tarn ; la Communauté de communes du Carmausin-Ségala... Plus particulièrement, la Scène Nationale d'Albi organise, en concertation avec l'équipe pédagogique, quatre demi-journées de rencontre avec son équipe, du régisseur à la directrice (équipe parmi laquelle on compte deux anciens diplômés de la formation). On peut cependant peut-être s'étonner de la sous-représentation dans l'équipe pédagogique de représentants des collectivités locales, qui sont pourtant des partenaires importants de la formation, en particulier pour les projets tuteurés et les stages.

La licence professionnelle *Gestion de projets et structures artistiques et culturels* n'a pas de coopération à l'international ; ce qui est compréhensif pour une licence professionnelle.

Organisation pédagogique

La structure de la formation est très claire et parfaitement cohérente, avec trois unités d'enseignement (UE) fondamentales (théoriques et techniques) et 2 UE de conduite de projets au premier semestre, 2 UE fondamentales, 1 UE de conduite et projet et un stage au second semestre. Les connaissances et compétences sont variées et équilibrées, de même que les modalités pédagogiques et les modalités d'évaluation. La formation est ouverte en formation initiale et en formation continue (30 % des effectifs). On peut cependant s'étonner d'une part qu'une formation de licence ne comporte absolument aucun cours magistral, et regretter d'autre part que le détail des UE ne rende pas très lisible la part de la formation proprement consacrée à la question des territoires et de la ruralité (et ce en dépit de l'investissement visible d'enseignants-chercheurs en géographie et en aménagement).

Une place très importante est faite aux intervenants professionnels et aux expériences pratiques (expériences de terrain, travail de groupe, conduite de projets concrets, en particulier un projet tutoré sur commande réelle (valorisé à 150h), qui se déploie sur la totalité de l'année de formation et donne lieu à une restitution complète et bien conçue), complétées par un lien fort avec les associations étudiantes et le service culture du site. L'investissement de l'équipe pédagogique dans le suivi et l'encadrement quotidien des étudiants est à saluer. Il faut noter également la place significative du stage valorisé à 480h et à 15 crédits ECTS.

L'articulation à la recherche demeure secondaire (encore une fois, c'est logique pour une licence professionnelle) : elle se fait essentiellement par l'intervention de cinq enseignants chercheurs permanents de spécialités scientifiques différentes mais complémentaires.

Pour ce qui est de la place du numérique, une place non négligeable lui est faite dans le contenu des cours (2 UE sont dédiées à la relation art/territoire et numérique) et par l'approche d'outils numériques (4 UE). Outre cette prise en compte de l'innovation technologique, il y a un réel investissement en matière d'innovations pédagogiques et de pédagogie innovante : d'abord par la mise en œuvre de la « sortie de territoire » en tout début d'année (dont l'objectif est d'amener les étudiants à la rencontre de la réalité d'un territoire rural, de ses

acteurs culturels, politiques, sociaux, économiques, et de leur donner l'occasion d'un premier questionnaire à partir de ce cas particulier). Ensuite, la pratique pédagogique de la formation se veut innovante grâce aux effectifs réduits, et aux apports des professionnels issus de l'éducation populaire : cours participatifs, mises en situation, jeux de rôle, prises de parole publiques, animation de réunion, entretiens professionnels... Quant à l'internationalisation du cursus, elle ne concerne pas la formation qui se consacre par définition à des objets locaux et ruraux.

Piloteage

Co-pilotée par un enseignant-chercheur (maître de conférences en langues et littératures françaises) et une intervenante professionnelle (consultante), l'équipe pédagogique comprend sept enseignants-chercheurs (cinq titulaires et deux vacataires), un professeur agrégé et deux enseignants contractuels pour 17 intervenants professionnels. Bien que cet équilibre corresponde aux objectifs et aux débouchés de la formation, il fait apparaître le poids très important qui repose, tant dans le volume horaire assuré (72h) que dans le pilotage de la formation, sur une intervenante extérieure. Le projet de recrutement envisagé par l'équipe pour stabiliser cette situation est logique et doit être soutenu.

L'équipe pédagogique se réunit régulièrement, assure un suivi minutieux des étudiants au quotidien par le moyen de groupes de suivi, et un Conseil de Perfectionnement associant professionnels et étudiants permet un ajustement régulier de la formation.

Les modalités d'évaluation sont clairement présentées et, s'agissant en particulier du suivi des projets tuteurés et des stages, mais aussi du « chronogramme » des travaux proposés aux étudiants, s'appuie sur une présentation claire des objectifs, des compétences évaluées et des travaux demandés. En ce qui concerne, l'évaluation des compétences, il faut souligner la démarche engagée par la formation pour proposer aux étudiants des blocs de compétences en lien avec leur future professionnalisation, de manière à renforcer les effets de cohérence, de transversalité et de complémentarité entre les UE.

Pour le recrutement, les informations sont peu détaillées : seul est évoqué un jury de recrutement. Par contre, il existe des dispositifs d'aide à la réussite : modules de remise à niveau ; suivis individualisés ; entretiens individuels et mise en place d'enseignants ressources référents.

Résultats constatés

Le doublement du nombre de dossiers de candidatures reçus par la formation, entre la période 2014-2016 (45 dossiers en moyenne) et la période 2017-2019 (90 dossiers en moyenne), atteste de l'attractivité de la formation, qui a mis en place une sélection sur dossier puis sur entretien permettant d'attribuer la vingtaine de places disponibles. Plus précisément, les effectifs se situent entre 20 et 25 sur la période 2013-2017 (à l'exception de 2015 avec un effectif de 17). Par ailleurs, on apprécie le recrutement diversifié, avec un équilibre fécond entre étudiants titulaires de deuxième année de licences généralistes en Lettres et Sciences Humaines, étudiants titulaires de Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) en Carrières Sociales ou Animation Culturelle, et étudiants titulaires de Brevet de Technicien Supérieur (BTS) : la variété du recrutement contribue à former des promotions mélangées et intéressantes, dans une logique parfaitement cohérente avec la polyvalence des profils professionnels qu'il s'agit de former. Le taux de réussite est de 90 % en moyen sur la période 2013-2017 (à l'exception là aussi de 2015) et correspond à ce qui est attendu pour une licence professionnelle.

L'insertion professionnelle à 30 mois présente de fortes variations : 78 % en 2012-2013 ; 93 % en 2013-2014 ; 50 % en 2014-2015. Ce que l'on pourrait juger insuffisant ou irrégulier, mais elle est en réalité satisfaisante eu égard à la structure intrinsèque du marché du travail dans ce secteur très marqué par la saisonnalité des besoins et la relative faiblesse des moyens des acteurs (associations comme collectivités). À ce titre, on peut saluer les évolutions annoncées vers une prise en charge plus complètes des métiers de l'économie sociale et solidaire, ainsi que du travail en milieu associatif : le tiers secteur fait en effet intégralement partie des réalités du terrain dans cet environnement professionnel. Reste à développer une meilleure connaissance du devenir des

diplômés, qui est peu détaillé, notamment s'agissant de la nature des emplois occupés. La poursuite d'étude est pour sa part très exceptionnelle : seul un cas est signalé entre 2013 et 2015.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Positionnement singulier et attractif de la formation
- Structure de formation complète et équilibrée avec une grande importance de l'expérience pratique et des projets individuels et collectifs concrets
- Implication très sensible des intervenants professionnels et des acteurs du secteur sur le territoire concerné
- Investissement notable de l'équipe, rigueur du pilotage et de l'encadrement des étudiants

Principaux points faibles :

- Grande dépendance de la formation à l'égard de l'intervenante dont le statut devrait être régularisé pour pérenniser le pilotage de la licence
- Manque de lisibilité des enjeux proprement territoriaux et ruraux dans le contenu de la formationInsertion professionnelle irrégulière et soumise à une saisonnalité des besoins

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Gestion de projets et structures artistiques et culturels* est une formation bien structurée et bien organisée, consciente de ses spécificités et de sa position dans l'environnement général des formations comme de son rôle dans le monde professionnel auquel elle prépare. Son articulation avec ce monde professionnel est dense et complète, et ses modalités de formation pratique contribuent à une attractivité démontrée par la croissance du nombre de candidatures. Trois interrogations méritent cependant d'être soulevées : celle de la stabilité d'une équipe pédagogique dont les titulaires n'assurent qu'un tiers des heures et la moitié du pilotage effectif de la formation, situation dont l'équipe a conscience et qui mérite un soutien ; celle de la place de l'économie sociale et solidaire et du travail en milieu associatif dans les contenus professionnels de la formation (réflexion manifestement déjà en cours) ; et enfin celle d'une réflexion sur l'insertion professionnelle pour permettre qu'elle devienne plus régulière, mais c'est là une démarche déjà engagée par l'équipe pédagogique avec des ajustements qui prennent lucidement en compte les difficultés propres du champ professionnel visé en termes de précarité des emplois proposés.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION ET DÉVELOPPEMENT DES ORGANISATIONS ET DES SERVICES SPORTIFS ET DE LOISIRS

Établissement: Institut National Universitaire Champollion – INU Champollion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Cette licence professionnelle (LP), ayant comme parcours *Management de projet tourisme et de sport de nature*, propose la formation de futurs responsables et gestionnaires de projets et de produits du secteur du tourisme et/ou du sport s'opérant dans des structures publiques et privées (marchandes et non marchandes). S'inscrivant dans la continuité des première et deuxième années de licence sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) présentes sur le site Champollion de Rodez, cette formation de 455 heures d'enseignements en présentiel (hors projet tuteuré - 150 heures et stage - 450 heures), est accessible en formations initiale ou continue, en contrat de professionnalisation ou encore en validation des acquis de l'expérience (VAE). Elle se déploie sur le site de Millau (Millau Enseignement supérieur, Centre du Conservatoire national des Arts et Métiers - CNAM).

ANALYSE

Finalité

Les objectifs professionnels en termes de compétences opérationnelles et spécifiques, d'une part, et de débouchés visés, d'autre part, sont explicites. Ils laissent voir le positionnement de cette mention dans la continuité des formations en première et seconde années de licence du domaine du tourisme et/ou du sport. Les enseignements sont cohérents avec les objectifs scientifiques et professionnels de la formation.

S'agissant d'une licence professionnelle (LP), l'insertion professionnelle directe est l'objectif du diplôme (seuls quelques étudiants poursuivent des études en master). Les diplômés sont opérationnels sur des emplois de niveau intermédiaire : technicien, gestionnaire de projet ou de produit, agent de maîtrise, maîtrise administrative (responsable de la stratégie commerciale ; exploitant d'équipement sportif ; chef de projet de développement local ; chef de produit sportif ; agent de développement en milieu local...).

Cette LP n'est pas délocalisée.

Positionnement dans l'environnement

Il s'agit de permettre à des étudiants de niveau bac+2 en formations STAPS, Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA), tourisme, géographie et aménagement territorial d'intégrer une licence professionnelle en vue d'une insertion professionnelle rapide. La formation s'inscrit dans la dynamique économique régionale en s'appuyant sur et en répondant aux besoins locaux. A ce niveau, il faut noter que l'offre en matière de tourisme sportif et de loisirs de nature dans le niveau des licences professionnelles est assez importante au niveau national et se répartit de façon homogène (Paris, Poitiers, Limoges, Dijon, Savoie, Clermont-Ferrand, Montpellier). Pour se différencier, la licence professionnelle *Gestion et développement des organisations et des services sportifs de loisirs* – GDOSSL, propose une vision du développement touristique de l'espace rural à partir d'une logique plutôt de loisirs de nature tout en respectant le patrimoine naturel (Gorges du Tarn et de la Dourbie, Causses...) qui fait la notoriété du territoire.

Même si la licence professionnelle n'a pas vocation à former les étudiants à la recherche, elle repose sur des structures universitaires de recherche. Le groupe de recherche interdisciplinaire « Education, Intervention et Activités Physiques » du département STAPS de l'INU Champollion entretient des liens avec la formation via l'intervention d'enseignants-chercheurs en cours. L'équipe pédagogique, les contenus et les supports pédagogiques sont également enrichis d'expériences de chercheurs extérieurs intervenant dans la formation (un maître de conférences (MCF) de l'Université de Clermont Ferrand, un docteur du laboratoire Pacte territoires, Grenoble).

Il y a une articulation avec des partenaires socio-économiques sur la thématique du tourisme sportif de nature dans la mesure où deux conventions de partenariat ont été signées en 2017 avec deux institutions professionnelles (Parc naturel régional des Grands Causses et *Clip Clap Prod Communication audiovisuelle*). Ces conventions permettent des échanges tels que des interventions de professionnels au sein de la formation ou l'accueil de stagiaires. Les liens avec le monde socio-économique s'entretiennent également lors de projets tutorés, de jurys de diplôme ou de conseils de perfectionnement.

La coopération à l'international, notamment en faveur d'échanges de stagiaires, s'effectue à pas timides, faute de suivi (le projet de partenariat avec l'Université québécoise de Chicoutimi n'est pas abouti). Toutefois, cela n'est pas primordial pour une LP.

Organisation pédagogique

Le parcours est clairement présenté et doit tenir compte du rythme de l'alternance (développement des contrats de professionnalisation depuis quatre ans) puisque les périodes libérées pour le projet tutoré des formations initiales sont transformées en temps en entreprise pour les alternants. Le volume horaire étudiant en présentiel (hors projets tutorés et stages) est de 455 heures avec un stage de 12 semaines (450 heures) et un projet tutoré qui représente 150 heures. La maquette s'articule autour de 10 unités d'enseignement (UE) : 6 au semestre 5 et 4 au semestre 6. A ce sujet, la numérotation des unités d'enseignement sur les mêmes bases aux deux semestres serait à modifier pour rendre la maquette plus lisible.

Le stage (12 semaines) et le projet tutoré se présentent comme des éléments clés de la mise en situation professionnelle. Ce qui est assez traditionnel pour une LP. Pour autant, il faut souligner leur valorisation en termes de crédits ECTS: stage 15 ECTS et projet tutoré 6 ECTS. Différentes dispositions sont prises pour faciliter l'insertion professionnelle, notamment des visites, des voyages d'études, des rencontres, des conférences (organisées par le Parc naturel régional) et la participation d'étudiants aux projets encadrés par des professionnels. Enfin, plus de 60 % des enseignements sont assurés par des professionnels (15 au total).

S'agissant d'une formation de type Licence Professionnelle, la finalité est professionnelle et non celle d'une préparation à la recherche. Toutefois, la participation d'enseignants-chercheurs à l'équipe pédagogique permet, aux travers de leur recherche-action, un regard précis sur les enjeux professionnels et des contenus pédagogiques issus du terrain. Reste que cette présence des enseignants-chercheurs est très faible. De plus,

l'approche des méthodologies de recherche en lien avec le stage et le projet tutoré nécessiterait d'être plus valorisée.

Si les étudiants sont formés aux outils technologiques (Excel pour la création de bases de données, traitement de données, techniques d'enquêtes, création de sites Web, outils numériques pour l'e-réputation, etc.), ils n'ont toutefois pas accès aux dispositifs numériques mis en place par l'INU Champollion, faute de connexion Internet de qualité sur le site (Millau). L'approche par projet, permettant l'immersion et une mobilisation des apports théoriques, est présentée comme la principale innovation pédagogique au sein de la formation.

La seule préparation à l'international effectuée réside dans le fait de proposer des cours d'anglais toutes les semaines : 50 heures par an. Ce qui est habituel pour une LP.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de 6 enseignants, soit 3 enseignants de l'établissement (1 professeur agrégé - PRAG, 1 professeur certifié - PRCE et une docteure contractuelle, responsable pédagogique de la formation) et 3 enseignants extérieurs (dont 1 maître de conférences - MCF). Concernant les vacataires professionnels (15 au total), ils dispensent plus de 60 % des enseignements, ce qui est cohérent s'agissant d'une LP. A ce niveau, il faut regretter l'absence d'enseignants-chercheurs titulaires dans la formation (notamment en gestion).

L'équipe pédagogique se réunit une fois par an (sans les étudiants), mais on remarque l'implication faible des responsables d'unités d'enseignement (UE). Une meilleure coordination des enseignements est souhaitée. Le conseil de perfectionnement (CP) a lieu une fois par an, en juillet. Il associe les différents partenaires : équipe pédagogique, étudiants, organismes d'accueil. Deux comptes rendus de conseil de perfectionnement montrent une participation faible ou absence de représentants étudiants (2017), sans doute en raison de la période choisie. L'évaluation de la formation est générée par le service d'aide au pilotage grâce à un questionnaire saisi en ligne (mis en place en 2018-2019 avec un taux élevé de participation de 72 %), sans qu'aucune autre précision ne soit apportée sur les suites données.

Le jury du diplôme se tient une seule fois par an à l'issue des soutenances des mémoires, fin juin. Les étudiants peuvent consulter à partir de décembre les modalités de contrôle des connaissances. En amont des examens de fin de semestre, un point est réalisé pour s'assurer que les étudiants ont une connaissance précise des conditions et modalités d'évaluation. En outre, il existe une valorisation des compétences dans la formation (notamment développée dans l'annexe descriptive du diplôme) : leur acquisition étant liée à la validation d'UE associées.

La formation s'inscrit dans la continuité des licence 1 et licence 2 STAPS et, en particulier, dans l'offre de formation présente sur Millau autour d'un même secteur d'activité permettant les échanges, la construction d'une dynamique et parfois des passerelles dans les parcours de formation. L'aide à la réussite se traduit par un corpus dense d'heures de travaux dirigés, mais aussi par des modalités d'accompagnement et de mise en situation professionnelle (projet tutoré).

Résultats constatés

Le suivi des effectifs montre un nombre d'étudiants stable mais relativement faible (entre 12 et 15 étudiants). Une large majorité s'inscrit en formation initiale. Depuis 2015, la LP accueille chaque année un étudiant en contrat de professionnalisation. Le taux de réussite est de l'ordre de 85 % en moyenne (même si c'est un peu plus faible pour l'année 2017).

Le suivi des diplômés est réalisé de façon globale par un service d'aide au pilotage interne à Champollion. Les résultats d'enquêtes sont transmis au responsable pédagogique et débattus lors du conseil de perfectionnement. Les données fournies sont relativement anciennes et remontent à la promotion 2014-2015. De manière plus informelle, un contact est maintenu avec des étudiants via LinkedIn.

Au regard des enquêtes réalisées à 18 mois et à 30 mois, on observe une insertion professionnelle variable, toujours supérieure à 50 % : pour la promotion 2013-14, 83 % étaient en emploi à 18 mois et 57 % à 30 mois (donnée peu cohérente) ; pour la promotion 2014-15, 66 % étaient en emploi à 18 mois et 85 % l'étaient à 30 mois. Il peut être regretté à ce niveau un manque de données actualisées et plus qualitatives sur l'insertion professionnelle.

Le taux de poursuite d'études est d'environ 12 % pour les deux dernières promotions présentées (2013-2014, 2014-2015), ce qui est correct pour une LP dont la vocation est l'insertion professionnelle rapide.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Liens entretenus avec le secteur socio-économique local sur la thématique du tourisme sportif de nature
- Contenus de formation en adéquation avec les besoins du marché
- Profils d'intervenants complémentaires.

Principaux points faibles :

- Statut non permanent du responsable pédagogique de la formation
- Attractivité à renforcer (effectif stable mais faible), notamment sur l'alternance et la formation continue ;
- Implication faible des enseignants-chercheurs relevant de l'INU, notamment du département STAPS de l'établissement et de gestion.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette formation s'appuyant sur des besoins et ressources locales montre sa pertinence par l'implication des acteurs locaux. Cependant, elle gagnerait en qualité avec une meilleure connexion avec la structure mère et d'autres acteurs nationaux et internationaux ainsi qu'un renforcement de son attractivité.

Ces pistes peuvent être complétées par une implication significative d'enseignants-chercheurs dans la formation (plutôt titulaires pour assurer une stabilité pédagogique), y compris s'agissant de la responsabilité pédagogique de la formation.



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE MAINTENANCE ET TECHNOLOGIE : ORGANISATION DE LA MAINTENANCE

Établissement : Institut National Universitaire Champollion - INU Champollion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'objectif scientifique et professionnel est de former des futurs cadres en charge du secteur technique et de l'encadrement des services liés à la maintenance des matériels ou des véhicules dans les domaines des engins de travaux publics, des matériels de manutention, de l'agroéquipement, et des véhicules industriels. La formation est proposée en formation initiale, continue, en VAE et en contrat de professionnalisation depuis cette année. Le volume horaire étudiant (hors projets tuteurés et stages) est de 444h avec un stage de 12 semaines et un projet tuteuré qui représente 210h de travail étudiant. La formation se déroule au Lycée polyvalent Jean Jaures à Blaye-Les-Mines.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs de la formation sont clairement exposés ainsi que les connaissances et compétences professionnelles attendues. Il s'agit de former de futurs cadres capables de gérer et animer, dans le cadre de la maintenance corrective ou préventive, plusieurs équipes de travail de taille variable en fonction du type de maintenance : organisation des interventions de maintenance ; gestion des équipements ; fonctions d'expertise élevée sur des matériels spécifiques ; fonctions de conseil, de formation et d'assistance technique.</p> <p>La formation permet d'acquérir ces dernières. Les métiers visés à l'issue de la formation correspondent bien à cette dernière. La formation est conçue dans un objectif d'insertion professionnelle directe.</p> <p>Il n'y a pas de délocalisation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Cette licence se positionne en poursuite d'études courtes pour les étudiants titulaires d'une deuxième année de licence dans les domaines des sciences, technologie et santé ; de diplômes universitaires de technologie (DUT) des spécialités génie mécanique et productique, génie industriel et maintenance, de brevet de technicien</p>

supérieur (BTS) agroéquipement, BTS MAVETPM (Maintenance et Après Vente des Engins de Travaux Publics et de Manutention), BTS AVA VI (Après Vente Automobile option Véhicules Industriels). Cependant, il convient de noter que le recrutement 2018-2019 fait état de 94 % d'étudiants issus de BTS et 6 % seulement issus d'autres formations.

Il existe deux autres licences professionnelles de la même thématique mais avec lesquelles il n'existe pas de lien : la licence professionnelle *Agroéquipement* et la licence professionnelle *Techniques avancées de maintenance - Machinisme agricole*.

A ce jour, aucun lien n'existe avec la recherche, mais des liens forts sont développés avec les milieux professionnels, essentiellement à travers l'intervention de praticiens investis dans la formation (enseignements, accompagnement, stages, projets tutorés, conseil de perfectionnement) faisant bénéficier les étudiants de leurs expériences, réseaux, de visites de leurs entreprises.

De même, la coopération internationale est absente de la formation. Seuls les emplois occupés par les titulaires du diplôme (dont certains en Suède, en Roumanie, au Cameroun, à Hong Kong, et en Nouvelle Zélande) ouvrent sur cette dimension.

Organisation pédagogique

La structure de la formation est lisible. Cette dernière se déroule en formation initiale, continue, VAE (valorisation des acquis de l'expérience) et en contrat de professionnalisation depuis cette année.

La quantité de travail étudiant (enseignements présentiels, évaluations, travail personnel) correspond à 1500h.

L'année de formation correspond à 60 crédits ECTS et s'oriente massivement sur la professionnalisation. Le volume horaire étudiant en présentiel (hors projet tuteuré et stage) est de 444h avec un stage de 12 semaines et un projet tuteuré qui représente 210h de travail étudiant.

Aucune certification professionnelle n'est proposée/associée à la formation. Le dossier ne fait pas mention, par exemple, d'une certification TOEIC.

La place du numérique est assez sommairement abordée dans le dossier, elle semble se limiter à l'utilisation de l'environnement numérique de travail et l'usage d'une plateforme *Moodle*. Pour autant, il est fait mention d'un enseignement intitulé « Tableurs - Bases de données – Sites ». Par ailleurs, nous pouvons regretter qu'il ne soit pas spécifiquement fait mention de pratiques innovantes en matière pédagogique.

En ce qui concerne la place de l'international, nous pouvons regretter que cette dimension ne soit pas plus investie par la formation que par un cours d'anglais (à hauteur de 36 heures) dans la mesure où les débouchés à l'international apparaissent non négligeables.

Nous pouvons regretter l'absence d'enseignant-chercheur dans l'équipe pédagogique.

Pilotage

L'équipe pédagogique (hors professionnels, intervenants indépendants, et responsable de la formation) est issue, presque exclusivement, du lycée Carmaux. Une plus grande diversité d'intervenants (hors professionnels) pourrait engendrer une plus grande diversité de recrutement et, pourquoi pas, des liens avec la recherche.

Le pilotage est assuré conjointement par l'INU Champollion et le lycée de Carmaux par l'intermédiaire des coordinateurs de la formation (chacun des deux coordinateurs prenant en charge un ensemble d'unités d'enseignement). Les intervenants extérieurs collaborent avec l'équipe pédagogique et interviennent dans les enseignements (approximativement 3/4 d'intervenants extérieurs, 1/3 de professionnels et 1/3 d'enseignants du lycée partenaire).

Il est indiqué dans le dossier que les vacataires professionnels assurent 37 % des enseignements, cependant, le volume horaire assuré par des professionnels cœur de métier (hors indépendants et enseignant retraité), est

de 16 % seulement.

Les modalités des contrôles des connaissances sont clairement définies.

Un conseil de perfectionnement est mis en place et se tient annuellement et respecte dans sa composition les attendus. Un compte-rendu est fourni en annexe mais semble plus faire état de l'existant que de servir à déceler les points d'amélioration et dégager de véritables pistes d'actions en ce sens. Il n'est fait mention d'aucun dispositif particulier d'aide à la réussite si ce n'est le fait que, malgré l'absence de tuteur attitré pour chaque étudiant, chaque étudiant en difficulté peut être accompagné de façon individuelle par un membre de l'équipe pédagogique.

La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) et le supplément au diplôme sont dûment fournis et de qualité satisfaisante.

L'accent est mis essentiellement sur les compétences spécifiques plutôt que transversales. Le suivi des compétences s'effectue au cours des enseignements (au travers des contrôles continus qui constituent une grande part dans l'évaluation).

Résultats constatés

Les effectifs sont constants avec un nombre d'inscrits pédagogiques oscillant entre 15 et 18 étudiants entre 2014 et 2018. Le taux de pression moyen (c'est-à-dire le rapport entre le nombre de candidatures et la capacité d'accueil) sur les 4 dernières années est de 1,86.

L'effectif maximal de la formation de 20 étudiants est adapté à la demande et aux conditions de travail.

Le recrutement est essentiellement constitué d'étudiants issus de BTS (dont 50 % du lycée Carmaux, où se déroule la formation)

Le taux de réussite est satisfaisant (entre 80 et 95 %).

Une enquête, sur le devenir des étudiants, est mise en place depuis de nombreuses années. Les étudiants sortants intègrent des PME, des groupes nationaux et internationaux (Bouygues TP, Vinci, Volvo, Komatsu, Bergerat Monnoyeur...). 13 % d'entre eux travaillent à l'étranger pour des entreprises françaises.

Les enquêtes (avec des taux de retour satisfaisants oscillant entre 70 et 100 % de répondants) démontrent que l'objectif principal de la licence professionnelle est rempli: insertion professionnelle immédiate et rapide (avec, pour l'ensemble des répondants aux enquêtes du suivi des étudiants diplômés réalisées par l'équipe pédagogique sur la promotion de 2015 à 2018, plus de 77 % de contrats à durée indéterminée, plus de 14 % de contrats à durée déterminée, presque 6 % de volontariat international en entreprise et 3 % d'intérim). Les emplois occupés sont en adéquation avec les objectifs de la formation.

L'enquête à 6 mois sur les diplômés fournie en annexe du dossier d'autoévaluation révèle que pour la promotion 2017-2018, les salaires sont supérieurs à 2000 euros net par mois pour 22 % d'entre eux, entre 1500 et 2000 euros net par mois pour 44 % et supérieur au salaire minimum de croissance mais inférieur à 1500 euros net mensuel pour 33 %.

Aucune poursuite d'études n'est constatée dans les retours d'enquêtes (il est stipulé dans le dossier que la poursuite d'études se limite à seulement quelques cas particuliers).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Seule formation au niveau licence professionnelle sur ces métiers et formation répondant aux besoins des professionnels.
- Insertion professionnelle immédiate et rapide.
- Équipe enseignante investie.

Principaux points faibles :

- Équipe pédagogique issue principalement du lycée Carmaux.
- Absence d'enseignant-chercheur dans l'équipe.
- Faible pourcentage (16 %) des enseignements tenus par des professionnels du cœur de métier.
- Recrutement essentiellement d'étudiants de BTS dont 50 % du lycée Carmaux.
- Préparation à l'international.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il conviendrait de diversifier les recrutements (tant au niveau des intervenants que des étudiants) en intégrant des enseignants-chercheurs (il s'agit d'une formation universitaire) et davantage de praticiens du cœur de métier dans l'équipe pédagogique. En ce sens, la formation semble trop « lycéenne » et pas assez universitaire. La diversification des recrutements des étudiants pourrait aller de pair avec le recrutement d'intervenants d'autres filières identifiées (cf. positionnement dans l'environnement).

Il conviendrait également d'améliorer la préparation à l'international en allant au-delà du seul enseignement de l'anglais dans la mesure où les débouchés à l'international apparaissent non négligeables (13 % des étudiants travaillant par la suite à l'étranger pour des entreprises françaises). Cela pourrait consister notamment à intégrer des unités d'enseignement autour du management interculturel, ou encore la possibilité de stage à l'étranger.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE, ÉLECTRICITÉ, DÉVELOPPEMENT DURABLE

Établissement : Institut National Universitaire Champollion - INU Champollion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable* (MEEDD) regroupe trois parcours : *Gestion de projet énergie-climat* (GPEC) assuré par l'INU Champollion (campus d'Albi) ; *Gestionnaire de l'efficacité énergétique pour le bâtiment intelligent* (G2EBI) et *Sciences et technologies des énergies renouvelables option système électriques* (STER-SE), tous deux proposés par l'Université Paul Sabatier, respectivement sur ses sites de Tarbes et de Cahors. Cette LP forme en un an des spécialistes de niveau II capable de réaliser des diagnostics, de gérer et animer des projets de maîtrise d'énergie ou de production d'énergie renouvelable, dans des contextes réglementaires et institutionnels variés. La formation peut être suivie en formation initiale, en alternance (depuis septembre 2019) et en formation continue. Elle est également accessible par la validation d'acquis professionnels (VAP). Elle est dispensée sur le site d'Albi pour une petite quinzaine d'étudiants chaque année (pour le parcours GPEC).

ANALYSE

Finalité
Le dossier expose clairement les connaissances attendues dans le domaine de la gestion de projet énergie-climat ainsi que les compétences personnelles et professionnelles visées sur les plans scientifique, technique, réglementaire, managérial, organisationnel et relationnel. Elle permet d'atteindre des emplois dont les niveaux sont en accord avec les objectifs de la formation (conseiller en énergie, assistant à la maîtrise d'ouvrage, animateur de projets Énergie-Climat, technicien et gestionnaire de projets à base d'énergie renouvelable (ER), spécialiste en précarité énergétique, économiste de flux). Le choix et le contenu des enseignements sont pertinents et en cohérence vis-à-vis des objectifs scientifiques et professionnels attendus. Les interactions avec la recherche académique ne sont pas développées.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement unique de cette formation sur les thématiques énergie-climat au niveau national est à souligner. La LP s'inscrit dans une forte dynamique régionale sur la thématique de l'énergie (pôle d'excellence d'Albi sur le développement durable, parc technopolitain Albi-InnoProd, pôle régional de compétitivité AGRIMIP-innovation). Son positionnement au sein de l'offre locale de formation, son niveau de recrutement (national) les différents parcours en permettant l'accès ainsi que ses modalités sont bien renseignés. Les plateformes disponibles sont diverses et bien précisées (l'Eplefpa-Fonlabour, Lycées Albi Fonlabour et Rascol). L'environnement socio-économique très complet autour de la formation est bien renseigné pour ce qui regarde les entreprises, les collectivités territoriales, les différentes chambres, les agences locales de l'énergie et du climat, les syndicats de l'énergie et de valorisation des déchets. Comme dans la plupart des LP, la coopération internationale est très réduite : il n'y a pas de partenariat avec d'autres structures de formation extraterritoriales, si ce n'est pour l'accueil de quelques étudiants étrangers.

Organisation pédagogique

Les enseignements se répartissent essentiellement sous forme de TD et TP. On s'étonne du très faible nombre d'heures de TP (12), ce qui paraît peu adapté à une formation de LP. La formation accueille des étudiants en formation initiale classique, en alternance (apprentissage) ainsi qu'en formation continue. L'adaptation aux étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs, salariés) n'est pas indiquée. La Validation des acquis professionnels (VAP) (un à deux étudiants par an) et la Validation des acquis de l'expérience (VAE) sont possibles, mais il est précisé que la formation n'a pas encore délivré de diplôme par la VAE car il s'agit de nouveaux métiers. La professionnalisation occupe une place cohérente dans le cursus de la formation par le nombre d'intervenants (10/25) issus du monde de l'entreprise, assurant 32 % du nombre d'heures d'enseignements. Les professionnels interviennent dans les enseignements, les projets tutorés, les projets, le conseil de perfectionnement, des visites sur sites ainsi que des animations d'ateliers. Les modalités pratiques de mise en œuvre de la professionnalisation sont classiques. Elles s'expriment à travers l'accompagnement des projets tutorés, des stages et des apprentis mais aussi par l'interaction avec les divers pôles et parcs en rapport avec les thématiques abordées dans la formation. Les objectifs, modalité, organisation et évaluation des projets et des stages sont eux aussi classiques et clairement présentés. Les approches numériques concernent essentiellement l'utilisation d'outils collaboratifs dans le cadre des projets (espaces partagés, documents collaboratifs) et d'organisation (Doodle / Trello / Gantt). La pédagogie par projet est mise en œuvre dans plusieurs enseignements, cependant l'utilisation de nouvelles pratiques pédagogiques (jeux sérieux, amphithéâtres actifs ...) n'est pas précisée. Les dispositifs d'accompagnement de l'étudiant dans l'élaboration de son projet professionnel peuvent être d'avantage développés. L'ouverture à l'international est très réduite ; les raisons invoquées sont les spécificités nationales sur l'énergie.

Pilotage

L'équipe pédagogique comprend majoritairement d'enseignants ne faisant pas partie de l'INU Champollion (9/25) et de professionnels (10/25). La part des enseignants-chercheurs dans cette équipe est modeste (2/25). Le niveau de compétence des professionnels et leurs niveaux de responsabilités sont en cohérence avec les attendus de la LP. Le volume horaire qui leur est attribué est conséquent (140/433 heures), et leurs enseignements concernent le cœur de métier. Les qualifications et spécialités des personnels des autres établissements ne sont pas renseignées. Cette équipe se réunit à plusieurs reprises avec et sans les étudiants plusieurs fois dans l'année universitaire. Le pilotage est assuré par un enseignant-chercheur de la spécialité. Le conseil de perfectionnement, équilibré dans sa constitution, se réunit au moins une fois par an (en juin). Les évaluations de la formation par les étudiants sont évoquées mais le dispositif de mise en œuvre est peu renseigné. Il est simplement indiqué que l'évaluation est faite au travers d'une enquête points forts/points faibles. L'analyse des résultats est menée au sein de ce même conseil. Les règles d'attribution des crédits ECTS et du

diplôme sont clairement explicitées et respectent les réglementations et directives nationales et européennes. Les compétences visées sont répertoriées dans le document « Plan de Formation 2018-2019 », mais la formation n'est pas encore déclinée en blocs de compétences. Les modalités de suivi de ces compétences (portefeuille de compétences, livret de l'étudiant, etc.) ne sont pas renseignées. Le supplément au diplôme est conforme au modèle élaboré par la commission européenne, le conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES.

Résultats constatés

La formation est attractive et le nombre de candidatures de qualité est croissant. Cependant, le nombre d'inscrits reste globalement faible puisque toujours inférieur à quinze (sauf pour la campagne 2017). Le recrutement est principalement régional et concerne surtout des titulaires de BTS (90 %). Les étudiants en formation initiale représentent 80 % des effectifs. La formation continue est peu développée (contrats de professionnalisation : 7 %, reprises d'études financées : 13 %). Les taux de réussite sont élevés (90 % pour la période 2013-2017) et les quelques abandons sont analysés (démission, absence examen). Les taux de réponses aux deux enquêtes réalisées chaque année (concernant la situation des anciens 18 et 30 mois après le diplôme) sont très bons (83 %). Les résultats révèlent un bon taux d'insertion professionnelle (de 89 % à 100 %) mais on regrette qu'aucune analyse qualitative (nature des postes occupés) ne vienne conforter le bon bilan quantitatif de la LP.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La bonne adéquation de la formation à la demande des entreprises.
- La proportion élevée d'intervenants issus du monde professionnel.
- Les taux élevés de réussite des étudiants, et d'insertion professionnelle des diplômés.

Principaux points faibles :

- Manque d'attractivité envers des titulaires de DUT.
- Des effectifs réduits (moins de quinze par an).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les informations contenues dans le dossier révèlent que le parcours GPEC de la LP *Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable* est une formation de qualité.

Afin de s'adapter à l'évolution des publics étudiants, il pourrait être envisagé de mettre en place des pratiques pédagogiques innovantes (jeux sérieux, cours interactifs, etc.). Il est recommandé de rééquilibrer la composition de l'équipe pédagogique en faveur d'enseignants faisant partie de l'INU Champollion, plus particulièrement en ce qui concerne le nombre d'enseignants-chercheurs. Le nombre d'inscrits reste globalement faible ; il conviendrait de communiquer davantage auprès des étudiants de DUT, qui sont actuellement faiblement représentés.



LICENCE PROFESSIONNELLE MANAGEMENT ET GESTION DES ORGANISATIONS

Établissement: Institut National Universitaire Champollion – INU Champollion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Créée en 2016, la licence professionnelle (LP) *Management et gestion des organisations* (MGO) a pour objectif de former des créateurs/repreneurs d'entreprises ou des collaborateurs d'entreprises. La formation se déroule à Albi en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) et propose deux parcours : *Entreprises artisanales* (399 heures de travaux dirigés) et *Entreprises agricoles* (455 heures de travaux dirigés).

ANALYSE

Finalité
Les connaissances et compétences sont clairement exposées et en lien avec la formation. Les métiers sont bien renseignés et correspondent à la formation : créateurs/repreneurs d'entreprises artisanales ou agricoles ou collaborateurs au sein d'entreprises (assistant manager, responsable de site, chef de projet...). Les enseignements sont pertinents et cohérents avec les objectifs scientifiques et professionnels: piloter une structure, analyser sa performance économique et financière, accompagner sa gestion juridique et sociale, développer une stratégie commerciale et manager les flux d'informations entrantes et sortantes. Plus concrètement, la formation répond à un besoin local identifié avec des artisans commerçants et chefs d'entreprises représentant 8,4 % des emplois en Occitanie, 149 000 entreprises inscrites au registre des métiers dont 67 700 dans les services, plus de 204 000 emplois, 50 000 chefs d'entreprise de 55 ans ou plus. Dans ce contexte, la reprise de ces entreprises constitue un enjeu important pour offrir une continuité de l'activité.
Positionnement dans l'environnement
La LP MGO n'a pas d'équivalent au sein de l'INU Champollion : elle peut être adossée toutefois à d'autres actions comme le dispositif d'étudiant entrepreneur (Pépité). La maquette a été réalisée en concertation avec les autres établissements de la région qui offrent une licence dans le champ du management et de gestion, afin de proposer des offres complémentaires et non concurrentes.

La licence professionnelle (LP) est composée d'enseignants-chercheurs dont l'intervention permet de mettre en lumière leurs travaux de recherche et de sensibiliser les étudiants à la recherche académique (débat autour de l'utilité de la recherche en gestion par exemple).

La formation possède des partenariats avec la chambre d'agriculture du Tarn pour des interventions ponctuelles et deux conventions avec le monde agricole (Association Départementale de Promotion Sociale Agricole de l'Aveyron - ADPSA 12) et avec l'artisanat (Université régionale des métiers et de l'Artisanat - URMA). Ces conventions permettent de faciliter la recherche d'entreprises d'accueil pour les apprentis (réseaux professionnels) et de compter un membre de ces instances au sein de l'équipe pédagogique.

La LP MGO n'a pas de partenariats à l'international, mais l'international n'est pas un objectif en soi pour les licences professionnelles en général.

Organisation pédagogique

La structure de la formation est clairement présentée dans le dossier. La LP MGO comprend 11 unités d'enseignement (UE) toutes dispensées en travaux dirigés (TD) dont 8 UE de tronc commun formant un socle de connaissances et 3 UE spécifiques aux deux parcours de la LP, permettant une spécialisation des alternants. La maquette n'est cependant pas complètement en adéquation avec la présentation (il n'y a pas d'approfondissement sectoriel au S2 par exemple). De même, on peut regretter, en termes de lisibilité, que la structure de la maquette pédagogique se fasse sur une numérotation des unités d'enseignement similaire aux semestres 1 et 2.

La formation se fait exclusivement en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation). Une tentative de cours en ligne via un espace numérique dédié (Moodle) a été effectuée mais l'équipe pédagogique a décidé de revenir à des cours en présentiel car cela n'était pas adapté à la situation d'alternance. Les responsables organisent des jurys pour répondre aux demandes de validation d'acquis lorsqu'il y en a.

La professionnalisation tient une place importante dans le cursus notamment à travers le stage et le projet tutoré, même si leur valorisation en terme de crédits ECTS apparaît peu différenciante au regard des autres matières et que leur caractère compensable ou non n'est pas précisé. L'UE « projet tuteuré », basée sur 28 heures d'enseignement (plus 56h de « valorisation pour l'étudiant ») représente 21 % de la licence professionnelle (LP) Management et Gestion des Organisations (MGO) - parcours : « entreprises artisanales » (ce qui est moins que l'attendu dans une licence professionnelle) ; elle donne lieu à la remise d'un mémoire écrit traitant d'un problème managérial rencontré par l'alternant durant son apprentissage et à une présentation orale, à laquelle est invité le maître d'apprentissage de l'alternant, devant un jury composé d'un responsable de diplôme et d'un intervenant professionnel. Le stage (valorisé à 420h soit 12 semaines) est constitué des périodes d'alternance en entreprise, qui permettront d'approfondir les connaissances acquises et de les appliquer sur le terrain. Les partenaires (Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat-URMA et Association Départementale de Promotion Sociale Agricole de l'Aveyron - ADPSA) mettent au service des admis leurs réseaux professionnels et l'expertise de leurs membres pour les aider dans la recherche de contrats d'apprentissage. Les « tuteurs » enseignants effectuent le suivi des alternants : visites en entreprises pour s'assurer des conditions de déroulement de l'apprentissage, et encadrement du projet tuteuré de l'étudiant (points de rencontre réguliers pour aider et conseiller l'étudiant dans le traitement de la problématique identifiée). Les modalités de suivi et le guide méthodologique définissant les attentes du mémoire à rendre dans le cadre du projet tuteuré, sont transmis à l'ensemble des tuteurs. Les enseignements s'appuient sur les cas des entreprises d'accueil pour illustrer les connaissances théoriques.

La place de la recherche dans la formation se limite à l'intervention d'enseignants-chercheurs qui mettent en avant leurs travaux de recherche, et sensibilisent les étudiants à la recherche académique, ce qui est suffisant pour une LP. Il peut être regretté néanmoins l'absence d'approche méthodologique de recherche en lien avec le stage ou le projet tuteuré.

Les alternants bénéficient dans le cadre de l'unité d'enseignement *Communication* d'un apprentissage de l'utilisation des technologies pour les besoins de gestion de leurs futures entreprises. Ils ont accès à l'environnement numérique de travail (ENT) même s'ils l'utilisent peu sauf pour la constitution des dossiers de recherche notamment en management. L'utilisation de jeux sérieux est envisagée pour la prochaine année universitaire.

L'objectif de la formation étant avant tout de former des créateurs/repreneurs d'entreprises ou des collaborateurs d'entreprises locales, l'ouverture à l'international se fait uniquement par l'apprentissage d'une langue étrangère : l'anglais. L'anglais y est ainsi enseigné, étant considéré comme une langue indispensable pour toute affaire commerciale.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de deux maîtres de conférences, dont un en Sciences de Gestion, d'un professeur agrégé et d'un docteur contractuel (qui assurent 40 % des heures de la formation, ramenées à 30 % des heures de formation s'agissant de la gestion - 49 heures pour un maître de conférences et 87,5 heures pour le professeur agrégé), ainsi que d'intervenants extérieurs issus du monde professionnel (7 au total qui assurent 60 % des heures de la formation, ce qui est satisfaisant pour une LP). Les intervenants professionnels occupent des fonctions en lien avec la formation. En revanche, la maquette pédagogique montre que les modules de certaines unités d'enseignement sont assurés par un seul et même enseignant. C'est le cas de l'unité d'enseignement « Développement Durable » (56 heures), « Marketing opérationnel » (49 heures) et « Environnement juridique Artisanat » (28 heures), ce qui est regrettable.

La formation est pilotée pédagogiquement par deux responsables de diplôme (un maître de conférences et un professeur agrégé) et l'organisation de la formation (réservation de salles, traitement des dossiers de candidatures, gestion de l'emploi du temps, informations des étudiants...) est assurée par un membre administratif mis à disposition par le service formation continue. Deux réunions pédagogiques ont été mises en place durant l'année afin d'échanger sur les difficultés rencontrées et pouvoir proposer des solutions rapides. En outre, différentes réunions sont organisées avec les partenaires dont notamment Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat (URMA). À la fin de chaque année universitaire, un Conseil de Perfectionnement est tenu pour faire un bilan sur l'année universitaire écoulée, discuter des difficultés rencontrées, exprimer les besoins/attentes des partenaires, et évoquer des pistes d'amélioration. Les comptes rendus sont effectivement riches. Une annexe relative à la composition du Conseil de Perfectionnement est annoncée dans le dossier mais manquante.

L'évaluation des formations est conduite par le service aide au pilotage en lien avec les responsables de formations. Une démarche d'évaluation des enseignements par les étudiants a été entreprise en fin d'année sous la forme d'un questionnaire anonyme pour avoir un retour sur l'enseignement réalisé et prendre en compte les remarques formulées pour les prochaines interventions. Une réunion avec les étudiants permet d'explicitier les résultats de ces enquêtes. Le service formation continue de l'établissement a par ailleurs obtenu le 3 octobre 2018 la certification « Formation continue à l'Université – La force d'un réseau public – version 2.1 du 16/12/2016 » (certificat n°FR047446-1).

Les modalités d'examen sont clairement établies. L'évaluation des connaissances se fait par contrôle continu pour la majorité des UE sous différentes formes (examen écrit, oral, travail personnel ou en groupe à rendre à des échéances préalablement définies). L'existence d'un jury d'examen est évoquée dans le dossier mais ses modalités ne sont pas précisées. Les UE de la LP ont été élaborées à partir des compétences recherchées par le terrain, qui sont bien identifiées et détaillées dans le dossier. Le supplément au diplôme est bien renseigné.

La formation propose deux dispositifs d'aide à la réussite : une unité d'enseignement « Audit des acquis » permettant une mise à niveau dans les trois principales matières (gestion, marketing et management) pour l'ensemble des étudiants, et un suivi individuel de l'étudiant effectué par un « tuteur » enseignant. Toutes difficultés exprimées ou remarquées donnent lieu à des dispositifs pour faciliter la réussite de l'étudiant. Si un étudiant présente des difficultés particulières, des cours en lignes peuvent lui être fournis accompagnés de

questionnaires en ligne afin de faciliter sa mise à niveau. D'autre part, les candidats de la LP étant des alternants, deux entretiens sont réalisés en présence du maître d'apprentissage au sein de l'entreprise d'accueil, afin d'apprécier l'évolution des tâches confiées à l'alternant et d'échanger avec le tuteur en entreprise sur les difficultés rencontrées par l'étudiant.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation est relativement faible, mais en augmentation : 12 dossiers reçus (et 6 inscrits) en 2016-2017, 31 dossiers (et 18 inscrits) en 2017-2018 et 38 dossiers (et 20 inscrits) en 2018-2019. L'attractivité du parcours *Entreprises artisanales* est plus forte que celle du parcours *Entreprises agricoles* qui n'a compté aucun inscrit en 2016-2017 et 2018-2019, et seulement 5 inscrits en 2017-2018. Ceci s'expliquerait par la difficulté d'attirer le monde agricole vers une formation en gestion. Il y a peu d'abandon (un à deux par an). Les démissionnaires sont essentiellement des candidats qui n'ont pas pu signer un contrat d'alternance au plus tard au cours du troisième mois suivant le début de la formation. A la vue de la difficulté d'assurer un contrat d'alternance aux candidats étrangers et de la gestion de leurs potentielles démissions, les responsables ont décidé de ne pas accepter de candidatures étrangères pour le moment. Selon le tableau « effectifs et résultats LP MGO », le taux de réussite est de 80 % et de 72,2 % sur les deux dernières années, ce qui est limite pour une LP. L'offre de formation n'existant que depuis l'année universitaire 2016-2017, il n'y a pas encore de résultats quantifiés sur l'insertion professionnelle des alternants. Sur les étudiants de la dernière promotion, trois ont poursuivi en master (soit environ 15 %) et les autres ont trouvé du travail ou des missions d'intérim.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation qui répond à un besoin local : favoriser la reprise d'entreprises artisanales et agricoles.
- Des partenariats forts avec des organisations du monde agricole et artisanal, qui facilite la recherche d'entreprises d'accueil pour l'alternance et la participation de professionnels à la réflexion pédagogique.
- Un pilotage de la formation bien investi et de qualité.
- La place significative faite à l'entrepreneuriat dans la formation.

Principaux points faibles :

- Un poids du projet tuteuré (21 %) qui n'est pas conforme aux attendus.
- Une attractivité assez faible surtout pour le parcours *Entreprises agricoles*.
- Une équipe pédagogique trop peu diversifiée (part faible des universitaires notamment en gestion et concentration des intervenants professionnels).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *Management et gestion des organisations* est une formation réellement ancrée dans un besoin local (la reprise d'entreprises artisanales et agricoles), et cela en renvoyant à des partenariats forts avec le monde agricole et artisanal mais aussi à une sensibilisation significative à l'entrepreneuriat. Son pilotage est de qualité. Pour autant, certains de ses modalités sont à travailler : tout d'abord parce que c'est une limite majeure, il convient qu'elle augmente le poids du projet tuteuré de manière à ce qu'il devienne conforme à l'attendu. Il faut ensuite développer une meilleure communication pour augmenter l'attractivité de la formation (notamment du parcours « entreprises agricoles »), diversifier les intervenants de certaines unités d'enseignement, et impliquer davantage d'universitaires dans la formation (notamment en gestion).

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'ÉNERGIE

Établissement : Institut National Universitaire Champollion - INU Champollion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Créée en 2006, la licence professionnelle (LP) *Éclairage public et réseaux d'énergie* (EPRE) a pour objectif de former des techniciens polyvalents capables de répondre aux besoins des entreprises, collectivités territoriales et syndicats d'énergies spécialisés dans les domaines de la distribution d'électricité et/ou de l'éclairage public. Elle conduit donc aux métiers de technicien de bureau d'études, chargé d'affaires, conducteur de travaux de voirie et réseaux divers (V.R.D.), gestionnaire de réseaux, responsable d'un service technique. Délivrée uniquement en présentiel, la LP est une formation qui propose 466 heures d'enseignements, 180 heures de projet tutoré et 14 à 34 semaines en entreprise (selon le statut de l'apprenant : étudiant ou apprenti). Deux partenaires, le lycée Jean-Jaurès et l'ISFME (centre de formation aux métiers de l'énergie), participent activement à sa mise en œuvre sur le site de Saint-Affrique. Chaque année, la LP accueille entre 13 et 33 étudiants.

ANALYSE

Finalité
<p>Le dossier expose très clairement les objectifs fixés par la LP EPRE, ainsi que les domaines d'activité et les métiers visés, qui sont en adéquation avec le niveau II de la formation. Les connaissances et compétences personnelles et professionnelles que doit acquérir l'étudiant le sont également. Ainsi, compétences disciplinaires et transversales viennent se compléter au travers d'enseignements fondamentaux, pratiques et méthodologiques pour former un programme pédagogique cohérent au service des deux problématiques énoncées ci-avant, à savoir : la distribution des réseaux électriques et l'éclairage public, incluant les études d'implantation, de contrôle et de rationalisation. Les besoins des entreprises sont avérés dans ces domaines comme l'atteste la répartition géographique des stages ainsi que les taux d'insertion à l'issue de la formation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La LP EPRE est une des dix licences professionnelles proposées par l'INU Champollion. De par ses thématiques, elle est quasiment unique à l'échelle nationale : il n'existe en effet qu'une seule autre formation de ce type (à l'Université de Lorraine). Depuis sa création, la LP a su développer des partenariats forts. On apprécie le</p>

conventionnement avec le lycée Jean Jaurès de Saint-Affrique qui met à disposition son plateau technique ainsi que ses enseignants en électrotechnique et en automatisme ; mais plus encore son partenariat avec l'Institut Supérieur de Formation aux Métiers de l'Energie (ISFME) dont l'activité de formation professionnelle est centrée sur les métiers de l'électricité. Cet organisme détache certains de ses formateurs et participe activement au pilotage de la LP EPRE via notamment son chef des travaux. La formation est hébergée depuis 2017 à Saint-Affrique, au sein du lycée Jean Jaurès. Seuls quelques Travaux pratiques (TP) et enseignements ont lieu à Albi. De ce fait, la formation est éloignée géographiquement des trois campus de l'INU Champollion (Rodez, Castres et Albi) ce qui n'est pas sans conséquence sur son pilotage. Les liens entre la LP EPRE et son environnement socio-économique sont de qualité. Ils se traduisent concrètement par des interventions de professionnels du cœur de métier dans les enseignements, les jurys, la commission de recrutement ; mais également par la participation de la Fédération Nationale des Travaux Publics au conseil de perfectionnement. Concernant le lien avec la recherche, seul un enseignant-chercheur intervient de façon significative dans la formation. Membre de l'équipe - Diagnostic des Plasmas Hors Equilibres de l'INU, il est également responsable de la LP EPRE tout en étant basé à Albi. Trois autres enseignants-chercheurs assurent le suivi de stagiaires. Mais cela ne suffit pas à donner un caractère universitaire suffisamment marqué à la formation. Les liens à l'international et notamment l'accueil d'étudiants étrangers sont rendus difficiles par le fait que la formation ne fonctionne uniquement en alternance depuis 2018. Cependant, comme le souligne le dossier, des entreprises partenaires de la formation ayant un fort développement à l'international pourraient parrainer certains candidats étrangers. Cette initiative est à encourager.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la LP EPRE est cohérente au regard de ses objectifs et de son calendrier : un premier semestre technique et particulièrement dense (376 heures) est suivi d'un second semestre plus généraliste et moins chargé (90 heures). Les modalités d'enseignement sont classiques et accordent logiquement une large place aux travaux pratiques (118 heures) qui favorisent l'acquisition de compétences techniques et transversales indispensables à l'exercice des métiers visés. Le programme pédagogique est extrêmement bien présenté et détaillé dans un syllabus qui précise pour chaque unité d'enseignement (UE) les compétences visées, la nature de l'acte pédagogique, son contenu ainsi que ses modalités de contrôle des connaissances mais aussi sa bibliographie. Tout cela témoigne d'un travail sérieux. On apprécie particulièrement la présence d'une UE dédiée à la gestion de projet et au management, très utile aux futurs diplômés qui souhaiteront aborder une fonction d'encadrement. Le caractère professionnalisant de la LP EPRE est évident du fait de la présence significative de professionnels du cœur de métier dans la formation (280 heures), du partenariat fort avec l'ISFME et de l'accueil unique d'étudiants en alternance depuis 2018. Des visites d'entreprises et des conférences viennent enrichir ce dispositif pédagogique déjà performant. Par contre, le dossier ne mentionne pas d'accompagnement particulier des étudiants dans la construction de leur projet personnel et professionnel. La formation reçoit régulièrement des demandes de VAE ; deux d'entre elles ont abouti à une diplomation en 2017. Cette pratique est à encourager. Concernant le projet tutoré dont on devine qu'il se déroule désormais en entreprise du fait de l'alternance, on regrette que le dossier n'apporte pas suffisamment de précisions sur ses modalités d'évaluation notamment sur la manière dont l'équipe pédagogique le différencie du stage et donc de l'activité « normale » de l'étudiant dans son entreprise d'accueil. Car il s'agit bien au final d'évaluer deux activités distinctes qui font d'ailleurs l'objet de deux UE différentes. Le numérique semble assez peu présent dans cette formation si ce n'est par l'utilisation d'un logiciel de simulation d'éclairage (Dialux). L'approche pédagogique par jeux de rôles au sein de l'UE Sociologie est intéressante. Ce genre d'initiative est à encourager même si elle n'est pas transposable à toutes les autres UE. L'anglais est enseigné à hauteur de 30 heures ; aucun dispositif particulier de certification du type Le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) ou Test of English for International Communication (TOEIC) n'est mentionné dans le dossier.

Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée d'environ 19 intervenants, dont un enseignant-chercheur de l'INU, six titulaires de l'INU, trois enseignants du second degré dont deux issus du lycée Jean Jaurès et neuf professionnels du cœur de métier (dont un issu de l'ISFME). Trois autres enseignants-chercheurs sont impliqués dans le suivi des étudiants en stage. Plus globalement, les enseignants de l'INU dispensent 28 % environ des heures d'enseignement contre 16 % pour les enseignants du lycée et 56 % pour les professionnels extérieurs. Le pilotage de la formation était assuré jusqu'en 2016 par un personnel en CDD détaché à Saint-Affrique, c'est-à-dire au plus près des étudiants. Suite à son départ et après quelques mois d'incertitude, il l'est désormais en toute logique par un enseignant-chercheur basé à Albi mais secondé dans sa mission par le chef des travaux de l'ISFME à Saint-Affrique. On ressent donc à la lecture du dossier que le pilotage de la formation est compliqué du fait notamment de la grande dispersion des intervenants et de la délocalisation de son responsable par rapport à ses étudiants. Bilans, réunions et suivi pédagogique sont ainsi gérés à distance même si le responsable essaie d'assurer au moins cinq rencontres avec ses étudiants. L'INU doit donc s'emparer de ce problème. Bien que le dossier ne soit pas précis sur ce point, deux documents annexes témoignent bien de la tenue d'un conseil de perfectionnement en 2017 et 2018. Y figurent notamment la liste de ses membres dont des étudiants et des représentants des milieux socio-économiques ainsi qu'un certain nombre d'indicateurs pertinents. Le compte rendu démontre que les membres de ce conseil se sont appropriés ces indicateurs dans un objectif d'amélioration continue de la qualité de la formation ce qui est fort appréciable. On regrette néanmoins que l'évaluation de la formation par ses étudiants ne soit pas évoquée dans le dossier ce qui laisse à penser qu'elle n'est pas encore mise en œuvre. A contrario, l'autoévaluation est bien présente et des pistes d'améliorations sont envisagées. Cette démarche est constructive. Les modalités du contrôle des connaissances sont classiques, dans le respect de la réglementation, et n'appellent pas de commentaire particulier. Néanmoins, il aurait été appréciable que les modalités d'évaluation du projet tutoré et du stage soient clairement présentées. On regrette également qu'aucune précision ne soit apportée sur le suivi des compétences des étudiants d'autant plus qu'il s'agit désormais exclusivement d'alternants dont les contrats de professionnalisation sont soumis à la charte qualité des OPCO. La mise en place d'un livret de suivi ou d'un portefeuille de compétences paraît désormais indispensable.

Résultats constatés

Le nombre de candidatures n'est pas clairement présenté dans le dossier, ce qui ne permet pas de juger de l'attractivité de la formation, dont on sait pourtant qu'elle est quasiment unique sur le territoire national. Les seuls indicateurs fournis concernent donc l'effectif qui a fortement chuté, passant de 33 étudiants en 2015 à 13 en 2017. Cette chute est très préoccupante d'autant plus que l'attractivité de la LP EPRE auprès des entreprises semble intacte. Parmi les arguments avancés, le dossier évoque le départ en 2016 de l'enseignant en CDD posté à Saint-Affrique ce qui signifie implicitement qu'un management de proximité par l'INU est de nouveau nécessaire. L'autre piste évoquée, à savoir le passage de la formation exclusivement en alternance, est plus discutable car, malgré la limite fixée par la région de seize apprentis, rien ne semble empêcher le recrutement d'autres étudiants en contrat de professionnalisation pour atteindre un effectif total d'une vingtaine d'alternants au moins. Les taux de réussite n'appellent pas de commentaire particulier. L'insertion professionnelle est mesurée à 18 et 30 mois par l'INU Champollion sur la base d'enquêtes auprès des anciens diplômés de la formation. On apprécie les taux de réponse à ces enquêtes qui sont supérieurs à 70 % ainsi que la qualité de l'insertion qui avoisine les 100 % sur des métiers en rapport direct avec la LP EPRE. Tout cela témoigne de la pertinence d'une telle formation et de l'implication de l'équipe en place.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une LP presque unique sur son créneau, et en adéquation avec les besoins des entreprises, des collectivités et des syndicats d'énergie.
- Un partenariat pertinent entre trois composantes (INU, lycée Jean Jaurès, l'ISFME).
- Un caractère professionnalisant et des relations étroites avec les entreprises du domaine.
- La qualité de l'insertion professionnelle des diplômés.

Principaux points faibles :

- Une attractivité (et donc un recrutement) en forte baisse.
- L'absence d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'association des deux thématiques traitées par la LP TEFER (la distribution d'énergie et l'éclairage public) en font une formation quasi unique en son genre, en phase avec les besoins des entreprises, des collectivités et des syndicats d'énergie ; les très bons taux d'insertion de ses diplômés en témoignent. L'ouverture complète à l'alternance est un autre atout de cette formation. Cependant, le fait qu'elle soit délocalisée à Saint-Affrique, et donc à 100 km du campus d'Albi de l'INU Champollion, complique son pilotage et son bon fonctionnement. Comme souligné dans ce rapport et dans le précédent, les partenariats avec le lycée Jean Jaurès et l'ISFME sont incontestablement des points forts et apportent des éléments de réponse aux difficultés de pilotage mais ils ne doivent pas à contrario éloigner la formation de son caractère universitaire. Dans la mesure où les liens avec le lycée sont moins importants qu'au moment de la création de la LP, il convient de recentrer cette formation autour du campus d'Albi afin que les étudiants puissent bénéficier de tous les services de l'établissement (SCD, SUIOIP, ...) et être plus proches du CFA de l'INU Champollion. La mise en place de l'évaluation de la formation et de ses enseignements par les étudiants demeure une nécessité.



LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'INDUSTRIE : CONCEPTION ET AMÉLIORATION DE PROCESSUS ET PROCÉDÉS INDUSTRIELS

Établissement : Institut National Universitaire Champollion - INU Champollion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'objectif de la licence professionnelle (LP) *Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels* (MICAPP) est de former des cadres intermédiaires polyvalents pour la conduite et la gestion de projets dans des secteurs industriels variés. Les étudiants sont formés à la veille réglementaire, technologique, à la réalisation et au suivi de cahiers des charges, au montage et à la mise en œuvre de projets. Ils sont initiés au management de projets innovants et au management d'équipe en PME-PMI. La LP se décline en trois orientations, qui elles-mêmes se subdivisent en « spécialités », proposées sur l'un ou l'autre des campus de l'INUC:

- Une orientation construite sur des compétences en génie mécanique : parcours *Développement produits* (Campus d'Albi), parcours *Eco-conception et production informatisée d'un produit* (Campus de Rodez)
- Une orientation construite sur des compétences en génie électrique : parcours *Automatismes et réseaux* (Campus d'Albi) et parcours *Electricité-électronique : nouvelles technologies* (Campus de Rodez)
- Une orientation construite sur des compétences dans le domaine du bois : parcours *Chargé d'affaires en agencement* (Campus d'Albi) et parcours *Développement d'ouvrages industriels en bois* (Campus de Rodez).

La mention accueille (en moyenne) 69 étudiants par an.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de la licence professionnelle MICAPP sont bien présentés dans le dossier, et sont cohérents : il s'agit de répondre aux besoins des PME/PMI en personnels de niveau II maîtrisant les technologies et des produits en accord avec les moyens de production, ainsi que de contribuer à l'insertion des PME/PMI dans le marché

économique européen. Cette finalité est justifiée par des besoins en entreprise en France mais également à l'international. La formation est centrée sur la mise en œuvre d'une démarche de gestion de projets pour résoudre un problème technique dans un délai et un coût maîtrisés. La formation est conçue dans un objectif d'insertion professionnelle directe, ce qui est attendu d'une LP. Les objectifs de la formation et les métiers visés sont bien définis dans la fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Positionnement dans l'environnement

La LP MICAPP est bien intégrée dans l'environnement industriel local et régional. Mais on regrette que les relations que la formation entretient avec les associations de formation professionnelle ou les organisations des branches professionnelles ne soient pas davantage présentées dans le dossier. Des partenariats existent avec plusieurs lycées, ce qui facilite l'accès des étudiants à différentes plateformes technologiques de formation. La LP coopère d'une manière appréciable à l'international avec une formation homologue allemande (*Duale Hochschule* de Mosbach) à travers des projets étudiants en commun et des mobilités, avec la mise en place prévue à moyen terme d'un double diplôme. Ceci est très original pour une LP et intéressant même si pour cette coopération des mécanismes favorisant la mobilité restent à développer.

L'analyse du positionnement de la formation dans le contexte national est insuffisante : le dossier fait état d'une absence de formations similaires dans le Sud de la France. Mais il existe pourtant d'autres LP ayant le même intitulé, certaines étant non citées dans le dossier.

Organisation pédagogique

Pour les trois orientations de la formation (génie mécanique, génie électrique, domaine du bois), un tronc commun est mis en place, ainsi que des projets transversaux qui ont pour but de développer chez l'étudiant les capacités d'approches pluridisciplinaires, et d'optimiser les coûts de la formation.

L'enseignement est classiquement structuré en (au total) sept unités d'enseignement (UE), parmi lesquelles celles correspondant au projet tutoré (150 heures) et au stage (12 semaines). Il est surprenant de ne trouver dans les UE thématiques que des enseignements dirigés, alors qu'au regard des objectifs et des contenus, il semble au moins y avoir des travaux pratiques sur des plateformes techniques. Les pédagogies innovantes sont enracinées dans les pratiques, aussi bien par l'utilisation de l'environnement numérique de travail, que par la mise en place d'outils avancés (*serious games*, évaluation interactive des connaissances).

L'apprentissage de l'anglais est bien intégré dans les différents modules du corps de métier, projets, soutenances et représente une part importante de l'UE de professionnalisation. En revanche l'utilisation de l'anglais pour certains cours est optionnelle et reste un choix à la discrétion des étudiants.

La place de l'alternance dans la structuration de la formation est absente du dossier, alors qu'elle pourrait être considérée comme une piste sérieuse pour consolider les liens avec le milieu socio-professionnel, et pour pérenniser l'attractivité de la LP.

Pilotage

Le dossier présente une équipe pédagogique équilibrée, avec des enseignants et enseignants-chercheurs de l'INU, des personnels de l'enseignement secondaire, et des intervenants du monde socio-économique (sept professionnels sur les 23 enseignants listés, soit 30 % des effectifs). Les professionnels extérieurs interviennent principalement dans leurs cœurs de métier, et ont les qualifications et le niveau requis.

Le conseil de perfectionnement constitué est bien équilibré entre les enseignants, les professionnels et les étudiants. Il se réunit généralement une fois par an. Cependant, le compte-rendu du dernier conseil révèle l'absence de représentants professionnels. L'équipe pédagogique se réunit selon les besoins, sans davantage de détails : le dossier ne fournit pas d'exemple de comptes rendus de ces réunions ni sur leur fréquence moyenne.

Le dossier fait référence, sans présenter ses résultats, à une évaluation des enseignements par les étudiants qui aurait commencé en 2018. On regrette l'absence d'outils spécifiques de suivi d'acquisition des compétences : livret de suivi de stage, portefeuille de compétences, etc.

Le dossier ne présente pas d'éléments concernant le recrutement (formation initiale des étudiants, provenance géographique, nombre total de candidats, etc.). L'articulation entre la formation initiale et la formation par alternance est également absente, le dossier ne présentant que la maquette de la formation initiale, malgré le fait qu'il soit possible de suivre la LP en alternance.

Résultats constatés

La LP MICAPP est construite autour des besoins de trois domaines professionnels. Les données concernant le recrutement (à titre d'exemple : 55 étudiants pour l'année 2017), témoignent de l'attractivité de la formation. Néanmoins, on constate une diminution régulière du nombre d'inscrits, de l'ordre de 15 % par an. Le document d'autoévaluation ne précise pas si c'est une tendance subie ou volontaire. La dernière année universitaire (2018), les orientations sur le site de Rodez n'ont pas été ouvertes faute de candidats.

Le taux de réussite global, compris entre 75 et 90 %, est satisfaisant. Les enquêtes de suivi des diplômés, réalisées 18 et 30 mois après le diplôme, révèlent de bons taux d'insertion professionnelle (proches de 90 % à 18 mois). Le taux de poursuite d'études correspond aux attentes d'une LP (de 4 à 18 %). Mais une analyse plus fine des taux de réussite et d'insertion des différentes orientations permettrait de confirmer l'intérêt et la cohérence existant entre les objectifs affichés de la formation et les résultats qu'elle obtient.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Taux de réussite et taux d'insertion professionnelle élevés.
- Collaboration fructueuse avec le milieu industriel et les lycées des domaines professionnels.
- Ouverture à l'international intéressante et peu commune.
- Utilisation de pédagogies innovantes dans les enseignements.

Principaux points faibles :

- Manque de données sur la qualité de l'insertion professionnelle.
- Manque d'éléments sur la part et le rôle de l'alternance.
- Manque d'analyse de données quantitatives : formations initiales des étudiants recrutés, réussite et insertion professionnelles selon les orientations mise en place, etc.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP MICAPP est une formation dans laquelle l'INU s'investit de manière très significative. Elle propose trois orientations, pour mieux répondre aux besoins industriels de la région. Les indicateurs généraux sont cohérents (attractivité, devenir des diplômés), mais il sera nécessaire de mettre en place une analyse plus précise au niveau de chaque orientation. Il sera également nécessaire de préciser les modalités et objectifs de la formation en alternance, entre autres afin d'augmenter la visibilité et la lisibilité de cette formation. La qualité de la collaboration à l'international de la formation est à souligner, et constitue un élément que l'INU peut mettre en avant.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE PRODUCTIONS ANIMALES

Établissement : Institut National Universitaire Champollion - INU Champollion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) mention *Productions animales*, parcours *Développement et conseil des filières ovines-équines* est une formation bac+3 (niveau II) formant en une année des étudiants et des apprentis avec une finalité professionnelle. Elle est sous la tutelle de l'INU Champollion mais se déroule entièrement sur le site du lycée agricole (EPL) la Cazotte de Saint-Affrique. L'objectif est de former des techniciens conseil en élevage, pouvant intervenir à différents maillons des filières en ayant l'exploitation agricole comme point central. Les étudiants sont répartis en deux parcours ayant des finalités différentes, qui concernent la filière ovine (parcours *Ovins*) ou équine (parcours *Équins*). Les approches pédagogiques sont larges même si la dominante est essentiellement de la biologie appliquée à la zootéchnie. Les relations avec les structures professionnelles et les instituts du territoire permettent une professionnalisation des étudiants. A l'issue de la formation, les diplômés peuvent être recrutés en tant que techniciens dans les filières pour lesquelles ils ont été formés.

ANALYSE

Finalité
La finalité est clairement professionnelle, ce qui est justifié dans la mesure où les besoins dans ce secteur sont avérés. Les moyens sont mis en œuvre pour atteindre ce but. De fait, la majorité des diplômés est en emploi. Il y a très peu de poursuite d'études, ce qui est attendu pour une LP. Les débouchés de la licence professionnelle sont cohérents et clairement affichés, mais on regrette que le dossier ne précise pas les emplois réellement occupés par les diplômés. De même, le manque d'informations dans le dossier sur les thèmes de projets tutorés, stages et missions d'apprentissages ne permet pas d'évaluer complètement l'adéquation entre les enseignements, les études de cas et les besoins des entreprises de recrutement.
Positionnement dans l'environnement
La LP est localisée au cœur d'un des bassins de productions ovines laitières et allaitantes de France. En proximité immédiate des élevages, collecteurs et transformateurs des produits ovins, cette formation répond à un besoin local fort grâce au parcours développement et conseil des filières ovines. Pour le parcours <i>Équin</i> , la situation est

moins évidente, même si le dossier précise que la mise en place de ce parcours a été motivé par la demande des acteurs de ce secteur d'élevage.

En étant entièrement assurée dans les murs du lycée agricole de Saint-Affrique, à 80 kilomètre d'Albi, la LP apparait comme étant déconnectée de son établissement de rattachement. Elle pourrait être considérée davantage comme une troisième année de Brevet de technicien supérieur (BTS) que comme une formation universitaire. Ce constat est renforcé par le fait qu'il n'y a pas de formation initiale agricole à l'INU Champollion. Pourtant des étudiants de deuxième année de licence (L2) *Sciences de la vie* pourraient probablement être intéressés par une spécialisation leur permettant d'obtenir un diplôme professionnalisant de niveau bac+3, comme c'est le cas dans d'autres LP orientées vers le secteur agricole proposées ailleurs en France. Il serait utile que l'INU mène une réflexion sur ce sujet.

Pour le parcours *Équin*, la convention jointe au dossier précise que 20 % des enseignements sont dispensés par des salariés de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation, ce qui représente un partenariat de qualité. En revanche, les conventions pour le parcours *Ovin* ne concernent que 3,5 heures (assurés par un représentant du groupe Unicor), ce qui représente moins de 1 % des enseignements. Pourtant, le tableau des intervenants montre que, en plus des enseignants de l'université (en très faible nombre) et du lycée, des professionnels institutionnels et privés assurent des enseignements dans les deux parcours. Le rôle des partenaires est peu documenté, et en particulier, on ne sait pas s'ils proposent des projets tutorés, stages, mission d'alternances. De même, ni l'origine géographique des étudiants, ni leurs lieux d'emploi ne sont renseignés, il n'est donc pas possible de savoir si le rayonnement de la LP est local, régional ou national. L'ouverture au recrutement d'étudiants étrangers est possible par Campus France ; un étudiant a été recruté en 2018, sans précisions sur son pays d'origine et son parcours initial.

Organisation pédagogique

L'année est organisée en semestres ; il n'est pas fait mention de socles fondamental et professionnel, alors que c'est le fonctionnement réglementaire des LP, qui autorise une compensation sur l'année. La maquette comporte des unités d'enseignement (UE) équilibrées dans les trois compétences professionnelles : technique, management et gestion. Tous les enseignements se font sous la forme de travaux dirigés. Pourtant, le dossier cite des visites, présence sur des salons qui peuvent s'apparenter à des travaux pratiques. Le total des enseignements représente 450 heures, ce qui est le volume réglementaire pro. Le stage et le projet tutoré constituent chacun une UE, évaluée de manière séparée, ce qui est aussi en conformité avec l'arrêté relatif aux LP. Certains enseignements transversaux sont communs aux deux parcours, représentant une UE de 60 heures, mais la grande majorité des enseignements sont distinct. Les cours sont peu décrits dans le dossier, mais les titres et les intervenants permettent de constater un ancrage technique et technologique certain. Une mutualisation plus forte entre les parcours mériterait une réflexion, par exemple sur des enseignements techniques.

Le stage (de douze semaines) est organisé sur trois périodes distinctes, cette modalité ayant été choisie pour correspondre aux activités des élevages ovins. Pourtant, la LP n'est pas conçue pour travailler en élevages, mais plutôt dans des structures de soutien, qui ont une activité moins liée à la saison. Il n'y a pas d'éléments dans le dossier sur les stages du parcours *Équin*. La maquette comprend trente heures d'anglais, ce qui est nécessaire (bien que non suffisant) pour permettre une certification de niveau de langue. Le supplément au diplôme annonce des compétences dans le domaine du numérique, alors que le dossier précise que l'utilisation d'ordinateurs est très compliquée sur le site d'enseignement. Les évaluations sont sous forme de contrôles terminaux (CT) écrits ou oraux, on ne voit pas de contrôle continu dans les MCC ; ce point est en réflexion pour le prochain contrat.

Pilotage

La formation est animée par la responsable de la formation qui est enseignante de l'université. Chacun des deux parcours est piloté par un correspondant appartenant au lycée partenaire ; le dossier ne précise pas leurs qualités, ni leurs rôles respectifs. Les emplois du temps sont gérés par les enseignants du lycée. Un conseil de

parcours a lieu chaque année en fin de parcours. Il comprend l'équipe pédagogique, un représentant de l'INU, des étudiants et des professionnels partenaires. Aucun rapport n'étant joint au dossier, il n'est pas possible d'évaluer le fonctionnement de ce conseil. Un conseil de perfectionnement a lieu (chaque année ?) au niveau de la mention productions animales avec une autre LP de l'IUT de Rodez et la chambre d'agriculture. Cela permet de faire des bilans (qui ne sont pas joints au dossier) et de coordonner les sessions de recrutement.

En résumé, les informations fournies dans le dossier soulignent que le pilotage par l'INU, qui délivre le diplôme, n'est pas suffisamment affirmé.

Résultats constatés

Les effectifs sont d'une quarantaine par année, également répartis sur les deux parcours. Ceci traduit une attractivité conséquente pour une LP, et on comprend que les deux groupes soient gérés indépendamment. Le dossier ne précise pas les critères de sélection des candidats (chaque parcours recevant une soixantaine de dossiers), ni l'origine des candidats.

Après une bonne année de démarrage, la proportion d'apprentis est devenue faible (environ quatre par parcours, soit 20 %), et n'augmente pas, même dans le parcours *Ovin* qui pourtant semble se prêter à cette formule intéressante pour les entreprises. Une analyse est à faire par l'équipe pédagogique pour mettre en place des outils de communication qui permettront de dynamiser cette forme d'enseignement.

La réussite est moyenne, avec certaines années 90 % de réussite, mais la plupart du temps 70 % voire moins de 50 % (pour une promotion en parcours *Équin*). On regrette qu'aucune analyse de ces résultats ne soit apportée dans le dossier car ce n'est pas une situation normale pour une LP. Des dispositifs d'aide à la réussite devraient probablement être mis en place.

Il est évoqué une insertion correcte mais les données disponibles ne permettent malheureusement pas de conclure définitivement : il n'y a pas d'enquêtes jointe au dossier, ce qui ne permet pas de savoir où sont recrutés les diplômés, les postes qu'ils occupent, leur niveau de salaire, leurs compétences professionnelles... Ce manque de renseignements concrets constitue un point faible récurrent du dossier.

Un tableau en annexe donne quelques éléments pour des promotions assez anciennes (jusqu'en 2015, soit à la fin du contrat précédent). Le taux d'emploi est assez bon, autour de 85 % pour le parcours *Ovins* et 70 % pour le parcours *Équin*. Le peu d'informations de cette enquête, sans doute interne à la formation, et les éléments fournis ne permettent pas d'apprécier définitivement la qualité du bilan de la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une LP au cœur d'un bassin de production, en particulier pour le parcours *Ovin*.
- Des effectifs élevés pour les deux parcours.
- Des enseignements impliquant des professionnels des spécialités.

Principaux points faibles :

- L'absence à l'INU Champollion d'enseignant-chercheur compétent en production animale.
- Des taux de réussite insuffisant pour une formation sélective.
- Un dossier ne permettant pas d'évaluer l'aspect qualitatif de l'insertion des diplômés.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Par son positionnement géographique et son fonctionnement, la LP apparaît aujourd'hui davantage comme une troisième année de BTS que comme une formation universitaire. La LP est originale pour les espèces qui y sont étudiées, et très pertinente au regard de l'activité économique du territoire. Il apparaît donc prioritaire de la faire évoluer, en lui ajoutant un caractère universitaire qui n'est pas suffisamment développé. Une piste serait de se rapprocher d'enseignants-chercheurs de l'Université Paul Sabatier ou du centre INRA de Toulouse. Le recrutement de quelques étudiants de L2 ou de titulaires de DUT apporterait une diversité, probablement appréciée des recruteurs. Des enquêtes rigoureuses sur l'insertion professionnelle des diplômés doivent constituer également une priorité.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Établissement: Institut National Universitaire Champollion – INU Champollion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Sécurité des biens et des personnes* parcours *Gestion de la condition physique des intervenants en situations hostiles* (SBP/GCPISH), ouverte en 2013 et reformatée en 2017, est portée par l'Institut National Universitaire Champollion (INUC). Elle a pour but de former, en formation initiale par alternance et en formation continue, des collaborateurs capables d'encadrer des personnels en situations hostiles telles des manifestations, des regroupements sociaux, des conflits et des interventions en milieu périlleux. Cette formation est dispensée sur le site de Rodez.

ANALYSE

Finalité

La LP SBP/GCPISH vise les métiers de la sécurité et de la prévention des biens et des personnes. Elle forme au conditionnement physique des personnels qui vont gérer des situations à risques, et au conseil sur les dispositions nécessaires à mettre en place pour anticiper de telles situations, assurer une préparation physique en lien avec la sécurité et la défense, encadrer et préparer des personnes destinées à être confrontées à des situations hostiles ou périlleuses, utiliser les outils numériques et diffuser des informations en respectant la réglementation, communiquer de façon claire et non ambiguë par oral et par écrit.

Actuellement, la majorité des étudiants s'oriente vers des métiers du secteur public, comme pompiers, gendarmes, militaires, police, mais il est également envisagé, bien que cela s'avère difficile, de pourvoir à des emplois liés aux risques encourus dans le secteur privé : centrales nucléaires, travaux en hauteur, cordistes, vigiles, gardiens. Le comité relève là un certain décalage entre le niveau LP et certains emplois visés annoncés (cordiste, vigile, gardien).

L'objectif professionnel de la formation est bien défini.

Le dossier expose clairement le contenu de la formation et la finalité des enseignements reçus. Ces derniers sont clairement tournés vers l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice des métiers visés et ces métiers sont identifiés en référence du répertoire national des compétences professionnelles (RNCP).

Positionnement dans l'environnement

Cette formation est actuellement la seule formation universitaire de ce type au niveau national. Elle bénéficie de nombreux partenariats tant au niveau régional que national : Services Départementaux d'Incendie et de Secours des départements de l'Aveyron, des Bouches du Rhône, des Yvelines et de la Seine et Marne (SDIS) ; le Centre national d'Entraînement des Commandos (CNEC) de Mont-Louis.

Un accord est en cours avec l'Ecole Nationale Supérieure des Officiers Sapeurs-Pompiers (ENSOSP). Les perspectives d'embauche sont importantes eu égard à l'organisation sur notre territoire des Jeux Olympiques de 2024. L'ancrage socio-professionnel est donc surtout réalisé auprès de partenaires publics, il n'existe pas encore de partenariat avec des entreprises privées, il est évoqué des perspectives mais sans précisions quant aux échéances, à l'identité des futurs partenaires et aux emplois visés.

Les liens avec la Recherche sont en devenir et résident essentiellement dans le futur partenariat avec l'ENSOSP (Etude de la thermodynamique, étude de l'optimisation du potentiel des sapeurs-pompiers). Actuellement la formation n'a qu'un seul lien avec le laboratoire de recherche du STAPS Rodez : Equipe Interdisciplinaire en Activités physique (EIAP). Deux Maîtres de Conférences enseignent dans la formation. L'un enseigne l'anatomie pour 12 heures et l'autre les sciences humaines et la sociologie à raison de 16 heures.

Ces deux enseignants chercheurs appartiennent à la section STAPS (74). Les étudiants ont la possibilité d'effectuer leur stage de trois mois à l'étranger mais aucun dispositif n'est mis en place et cela relève de leur propre initiative

Organisation pédagogique

Une nouvelle maquette répond depuis 2017 aux exigences professionnelles des métiers préparés. Les enseignements de la LP sont structurés autour de six unités d'enseignements articulées en : deux unités destinées à délivrer les enseignements fondamentaux concernant des milieux professionnels ciblés et la création d'entreprise (la finalité de l'attention portée à la création d'entreprise étant présentée comme visant à favoriser l'insertion professionnelle dans le secteur privé et à accompagner les projets de reconversion ou d'évolution professionnelle des nombreux candidats accueillis au titre de la validation des acquis de l'expérience (VAE)). Puis deux unités axées sur les connaissances scientifiques et les savoir-faire propres au conditionnement physique. Un projet tuteuré permet aux étudiants d'entrer dans une étude de cas et enfin une dernière unité concerne l'application des connaissances au cours d'un stage de trois mois en situation professionnelle. L'accès de la formation se fait aussi bien en formation continue qu'en formation initiale en alternance. Un nombre conséquent d'étudiants ont eu accès à la formation grâce à la VAE.

La place de la professionnalisation est très importante, mais semble reposer essentiellement sur les partenariats avec des organismes publics ayant pour mission la protection des biens et des personnes. Les partenariats avec les acteurs privés étant difficiles du fait du caractère novateur de la notion de conditionnement physique dans ce milieu. Un gros effort est porté sur l'identification et la description des métiers dans le secteur marchand de la sécurité des biens et des personnes. Les étudiants sont encadrés pour la recherche de stage et une initiation à la création d'entreprise est en place.

L'espace numérique de travail de l'Institut est mis à disposition des étudiants qui reçoivent une formation spécifique portant sur la maîtrise des outils technologiques de la préparation physique, de la sécurisation des données et de l'anti piratage. Le manque de moyen freine l'utilisation d'outils interactifs et innovants.

La préparation à l'international se résume à un fort module d'anglais de 48 heures mais aucun cours n'est dispensé dans cette langue. Pour autant, cela n'est pas véritablement problématique pour une licence professionnelle de ce type.

Pilotage

L'équipe pédagogique est dirigée par un professeur certifié d'éducation physique et sportive (EPS) pour 226 h d'enseignement, accompagné de trois enseignants appartenant à l'établissement dont un maître de conférences (MCF), un enseignant professeur agrégé de l'enseignement du second degré (PRAG) et une enseignante contractuelle. Un MCF de l'Université Toulouse III Paul Sabatier est également intégré dans l'équipe pédagogique. Des cinq intervenants extérieurs identifiés, seul un capitaine de police et une avocate semblent représenter de manière évidente les cœurs de métiers auxquels les étudiants sont préparés.

Depuis 2018 un Conseil de Perfectionnement se réunit annuellement. Ses objectifs, sa composition et la teneur du compte rendu fourni montrent qu'il est conforme à la réglementation. Une mesure de la satisfaction des étudiants est effectuée chaque année. Les modalités du contrôle des connaissances (MCC) sont publiées et les étudiants en reçoivent une copie à la rentrée. Elles sont également accessibles sur l'espace numérique. Malgré cela, il ressort de l'évaluation de la formation par l'aide au pilotage de la formation que seul 36 % des étudiants estiment avoir été correctement informés des MCC. Les compétences, tant spécifiques que transversales à acquérir sont bien détaillées dans l'annexe descriptive au diplôme fournie et sont en cohérence avec les finalités de la formation. Les modalités de suivi de ces compétences passent par ces MCC et le suivi apporté dans le cadre des VAE. Par ailleurs, la valorisation des compétences reste à développer par le biais de certifications spécifiques.

Il n'existe pas de dispositif d'aide à la réussite, le nombre restreint d'étudiant permettant aux intervenants d'être très proches des étudiants.

Résultats constatés

Le nombre d'étudiants est limité chaque année à 24 hors VAE et formation continue. Ce nombre restreint étant dû aux contraintes des enseignements de certaines Activités Physiques de Pleine Nature (APPN) nécessitant un encadrement conséquent. En 2019 la LP a enregistré 60 demandes d'intégration. La récente refonte de la formation ne permet pas d'avoir d'informations sur l'insertion des étudiants de la promotion 2017-2018, mais il ressort que l'insertion professionnelle se fait surtout dans le secteur public (pompiers, gendarmes, policiers) et que la dimension « conseil » orientée vers les entreprises pour les problèmes de sécurité soit difficilement perçue par ces dernières.

L'objectif professionnel de la formation étant bien défini, il est dommage que nous ne puissions pas en valider les résultats, ne disposant pas, au niveau de l'insertion, d'informations décrivant les fonctions remplies par les étudiants diplômés ayant trouvé du travail. Les chiffres dont nous disposons pour la période 2012-2015 présentent de très bons taux d'insertion (compris entre 81 et 88 % à 18 mois et 88 et 100 % à 30 mois (principalement des CDI et dans une moindre mesure des CDD). Ces éléments sont cependant à mettre en regard avec le taux de réponse aux enquêtes (situé entre 61 et 71 %).

La refonte des enseignements n'a pas entamé l'attractivité de la Licence Professionnelle « Sécurité des Biens et des personnes », et la LP SBP trouvera sans peine les effectifs nécessaires à son fonctionnement. Bien que nous ne disposions que de peu d'informations, puisqu'une seule promotion a été diplômée sur la maquette pédagogique actuelle, il est néanmoins constaté que l'insertion est très bonne, mais se fait toujours dans les métiers du secteur public de la sécurité (police, pompiers) et que le diplôme n'est pas bien adapté aux possibilités d'embauche des entreprises. En effet, dans ces dernières, les fonctions d'encadrement intermédiaire dans le domaine de la sécurité ne donnent pas lieu à l'embauche d'un cadre spécifique dédié. Le nombre d'étudiants poursuivant des études est très faible (<5 %). Les taux de réussite (en pourcentage des présents) oscillent entre 80 et 100 % et peuvent à ce titre être jugés satisfaisants.

Le nombre d'étudiants en poursuite d'étude est très faible et en diminution constante.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Le positionnement original et unique de la formation qui lui confère une bonne attractivité
- Les effectifs à taille humaine et la proximité des étudiants et des enseignants
- L'adéquation des enseignements avec la gestion de la condition physique des intervenants en situations hostiles.

Principaux points faibles :

- Le nombre d'heures d'enseignement réparties majoritairement sur trois enseignants, la faible représentation des enseignants-chercheurs ainsi que la faible représentation, parmi les intervenants extérieurs, des différents cœurs de métiers identifiés.
- Les difficultés d'insertion dans les entreprises privées à mettre en lien avec la validation des compétences managériales, exigées par la fonction encadrement dans l'entreprise.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il apparaît nécessaire d'opérer une répartition des heures d'enseignement plus harmonieuse : en renforçant la diversité des intervenants extérieurs relevant des cœurs de métiers identifiés et en intégrant davantage d'enseignants-chercheurs dans la formation. Il conviendrait également de clarifier les enseignements et les compétences acquises sur les fonctions du management de la sécurité dans les entreprises privées ; et de développer la valorisation des compétences par le biais de certifications spécifiques.



MASTER AUDIOVISUEL, MÉDIAS INTERACTIFS NUMÉRIQUES, JEUX

Établissement : Institut National Universitaire Champollion - INU Champollion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Audiovisuel, médias interactifs numériques, jeux* (AMINJ) de l'INU Champollion propose un parcours intitulé GAME (Gamification, Apprentissage, iMmersion et ingEnierie de conception). C'est une formation en deux ans ayant pour objectif premier l'insertion professionnelle de ses diplômés dans le domaine de la *gamification*, du jeu sérieux, de l'apprentissage et du multimédia, et dans une moindre mesure la recherche. Il s'agit d'une formation récente (ouverte en septembre 2017). Grâce à des unités d'enseignement (UE) de remise à niveau, il est ouvert aux diplômés d'un large panel de licences, qui peuvent être en formation initiale classique ou par l'alternance, mais aussi à la validation des acquis de l'expérience (VAE). Le master s'appuie sur l'équipe de recherche SGRL (*Serious Game Research Lab*) et sur les personnels d'un ensemble d'entreprises du domaine. Les deux années comportent un total de 860 heures d'enseignements en présentiel, complétés par un stage obligatoire de cinq mois, et des projets en groupe.

ANALYSE

Finalité

Le master G.A.M.E de l'INU Champollion est une formation pluridisciplinaire (sciences de l'éducation, pédagogie, informatique, management) qui a pour but de former des professionnels dans les domaines de la gamification, des jeux sérieux, de l'apprentissage et du multimédia. Les objectifs de la formation, les compétences et les connaissances à acquérir sont très précisément détaillées et s'appuient sur une étude sérieuse des attentes des professionnels qui ont participé directement à l'élaboration du référentiel. Les contenus des différents enseignements et la mise en place de dispositifs de remise à niveau permettent d'atteindre les objectifs fixés, en tenant compte de la diversité des profils et des statuts des étudiants (notamment alternant). La ventilation des enseignements et des différentes activités entre les deux années est claire et pertinente, avec une progression logique. La mise en oeuvre de projets est un point fort de la formation.

Positionnement dans l'environnement

Le programme de la formation a fait l'objet d'une réflexion poussée, menée par l'équipe de recherche SGRL (*Serious Games Research Lab*) de l'INU Champollion en collaboration avec un groupement de trente-deux entreprises au niveau national. Il s'agit de la seule mention *Audiovisuel, Médias interactifs numériques* de la région Occitanie. De plus, le parcours GAME est la seule formation française qui concerne spécifiquement le domaine de la gamification, des jeux sérieux, de l'apprentissage et du multimédia. Les intervenants universitaires sont tous issus du SGRL, pôle de compétences reconnu en recherche et développement sur des projets de jeux d'apprentissages ; des chercheurs d'autres laboratoires du site Université de Toulouse participent à certains enseignements. Une partie de l'enseignement ayant lieu en anglais et grâce aux partenariats internationaux de l'équipe SGRL, l'ouverture à l'international semble prometteuse. La formation apparaît donc comme très bien placée nationalement et internationalement, dans son environnement universitaire aussi bien que professionnel.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très claire et cohérente, même si deux spécialisations, peu détaillées dans le dossier, sont annoncées (Concevoir une ingénierie pédagogique adaptée au projet de gamification (PAN) et Concevoir le développement d'un jeu vidéo adapté au projet de gamification (ReVS)). Une salle dédiée à la formation avec du matériel spécifique est mise à la disposition des apprenants. Des modules de mise à niveau, des parcours différenciés suivant les formations initiales et les statuts des étudiants et un accompagnement permettent une personnalisation forte et bien pensée de la formation. La professionnalisation est très présente au travers de divers dispositifs : un fort réseau d'intervenants professionnels, des projets tutorés en création de mini-Mooc, de serious games, de learning games, la possibilité de l'alternance, un stage obligatoire en deuxième année. Il n'est cependant pas précisé dans le dossier si les professionnels de la création (studios) sont associés dans les phases de conception et de scénarisation de jeux sérieux, des Mooc, ou encore dans l'encadrement des projets tutorés.

Des modules de formation à la recherche sont prévus. L'ensemble du référentiel métier (concepteur, réalisateur multimédia ; game designer ; ingénieur ressources pédagogiques innovantes ; ingénieur en technologies de la formation, etc.) est pris en compte, ainsi que les contraintes spécifiques à un master. La possibilité qu'une partie de la formation soit accessible à distance serait un plus compte tenu de la finalité du diplôme ; cela faciliterait probablement l'ouverture à l'international.

Pilotage

Une équipe pédagogique très impliquée constitue un des points forts de la formation. Elle est équilibrée (1/3 de personnels de l'INUC, 1/3 d'autres sites du PRES Université de Toulouse, 1/3 de professionnels), qualifiée, et est organisée de manière claire et cohérente, le domaine d'intervention de chacun étant parfaitement défini. Les différents intervenants ont été intégrés à la formation dès la phase de rédaction du référentiel. La désignation d'un tuteur par étudiant est prévue dès le début de la formation mais ce dispositif n'est pas encore mis en place au regard de l'effectif, fixé à 16. Le conseil de perfectionnement, dont on peut apprécier la transparence et la qualité du compte-rendu, fonctionne parfaitement, même si un deuxième représentant des étudiants, éventuellement d'un statut différent, apporterait sans doute un plus. Les modalités de contrôle continu sont connues des étudiants. L'équipe communique sans difficulté. Le suivi des stages est bien organisé, mais celui des projets mériterait d'être plus explicite.

Résultats constatés

La formation ayant ouvert en septembre 2017, aucun chiffre d'insertion ne peut être présenté. Une stratégie de suivi des anciens étudiants existe cependant, s'appuyant sur les services de l'INUC. Le dossier de manière générale ne présente pas de chiffres pertinents, le compte rendu du conseil de perfectionnement permettant cependant de constater la présence d'alternants et d'une pression assez faible à l'entrée (52 candidats pour 23 retenus) avec un taux de perte assez élevé puisque pratiquement un tiers des candidats retenus ne donne pas

suite. Ces points seront à suivre pour apprécier l'évolution du diplôme.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une équipe universitaire et professionnelle qualifiée et impliquée.
- Un diplôme en adéquation avec un secteur de la formation en pleine expansion.
- Des unités d'enseignement de remises à niveau, et plus généralement, une bonne prise en compte de la diversité des profils des étudiants.
- Une pédagogie par projets bien développée.

Principaux points faibles :

- Le manque d'enseignements de culture générale, importants pour favoriser les échanges avec les experts métiers.
- Le manque d'ouverture internationale.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master GAME est bien conçu, dans un domaine à la croissance prometteuse ; l'insertion des diplômés ne devrait pas être problématique, mais ce point devra rapidement faire l'objet d'une attention toute particulière de la part de l'équipe et de l'établissement, tant en termes quantitatifs (durée de recherche d'emploi) que qualitatifs (postes occupés). Techniquement, le monde de la gamification est en perpétuelle évolution et il faudra s'assurer que le programme suit dans le temps ces changements. De même il faudra s'assurer que les futurs diplômés soient capables de parler le même langage que les experts des métiers dont ils devront assurer des actions de gamification. Enfin, l'établissement et les responsables du master pourraient réfléchir à ouvrir plus largement la formation à l'alternance et à la formation tout au long de la vie.



MASTER BIODIVERSITÉ, ÉCOLOGIE ET ÉVOLUTION

Établissements : Université Toulouse III - Paul Sabatier ; Université Toulouse 1 Capitole ; Institut National Polytechnique de Toulouse - Toulouse INP ; Institut National Universitaire Champollion – INU Champollion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Biodiversité, écologie et évolution* (BEE) porté par la Faculté Sciences et Ingénierie (FSI) de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier (UPS), est une formation à Bac+5 dont l'objectif est de former en deux ans des spécialistes capables de comprendre et d'apporter des éléments de solution aux grandes problématiques environnementales actuelles (extinction de la biodiversité, pollution, changements globaux,...). La formation est organisée en neuf parcours (ABI : *Anthropobiologie intégrative*, ATT : *Aménagement du territoire et télédétection*, EE : *Ecologie et Evolution*, ECY2 : *Economics and Ecology*, EA : *Ecosystèmes et Anthropisation*, GBI : *Gestion de la Biodiversité*, GSE-VRT : *Gestion de l'environnement-Valorisation des ressources territoriales*, MAB : *Man and Biosphère* et MSE : *Modélisation des Systèmes Ecologiques*) qui reposent sur un tronc commun de 24 crédits ECTS) en semestre 1 et le choix d'unités d'enseignement (UE) optionnelles en lien avec les parcours dès le second semestre. Les enseignements ont majoritairement lieu sur le site de l'UPS à l'exception de ceux de trois des parcours coaccrédités avec d'autres établissements dispensés sur d'autres sites (Université Toulouse I, Auzeville-Tolosane et Albi). Les enseignements sont dispensés en présentiel sous forme de cours magistraux, travaux pratiques, travaux dirigés, sorties sur le terrain. Ils concernent majoritairement des étudiants en formation initiale (moins de 4 % d'étudiants sont en formation continue).

ANALYSE

Finalité

Les compétences attendues à l'issue des parcours sont synthétisées dans un tableau qui ne permet pas toujours d'apprécier les spécificités de chacun des parcours. Le dossier ne permet pas d'avoir une vision du contenu des enseignements mais la liste des unités d'enseignement (UE) dispensées est en adéquation avec les objectifs de la formation permettant une poursuite d'étude ou une insertion dans la vie professionnelle au niveau cadre. Des enseignements sur la connaissance du monde professionnel et les stages (stage de deux mois optionnel en première année ; stage de six mois en deuxième année) permettent de développer les compétences professionnelles.

Les emplois visés sont en adéquation avec la formation qui permet d'acquérir les connaissances disciplinaires liées à l'écologie, l'aménagement du territoire, l'impact des activités humaines, le diagnostic environnemental et la gestion des ressources vivantes ainsi que diverses compétences transverses indispensables.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation à l'échelle nationale et régionale est bien détaillé. En revanche au niveau local, les liens avec les autres masters de la FSI ne sont pas explicités. On peut notamment s'interroger sur les potentielles interactions avec les masters *Biologie végétale* parcours *Écologie végétale et environnement* ou le parcours *Surveillance et gestion de l'environnement* de la mention *Sciences de la terre et des planètes*. Trois parcours sont coaccrédités avec un autre établissement.

La formation est adossée principalement à huit laboratoires de recherche dont l'intégration dans la structuration locale de la recherche n'est pas évoquée. Le rattachement des enseignants-chercheurs et chercheurs intervenants dans la formation aux différentes unités de recherche n'est pas précisé (sauf pour le M2 GSE-VRT). La formation à la recherche se fait au travers d'éléments classiques tels que des stages, des projets bibliographiques, des visites de laboratoires, l'utilisation de données issues de la recherche pour les enseignements. Les étudiants poursuivant en doctorat sur le site sont rattachés aux écoles doctorales Sciences de l'univers, de l'environnement et de l'espace ou Sciences écologiques, vétérinaires, agronomiques et bioingénieries.

Le tissu socio-économique autour duquel gravite le master est peu décrit alors qu'il est très présent. En effet, des professionnels extérieurs interviennent dans la formation, proposent des projets tutorés, proposent des stages. Les structures impliquées sont évoquées dans la description de l'équipe pédagogique.

Au niveau international, la mobilité étudiante se fait au travers du programme ERASMUS (en moyenne un étudiant par an en M1) et par la réalisation de stages à l'étranger principalement en M2. Aucun réseau d'Universités partenaires n'est mis en avant dans le dossier. La réflexion sur l'ouverture à l'international indique un projet de mise en place de deux EUR par l'établissement.

Organisation pédagogique

En première année un socle commun de 18 crédits ECTS obligatoire assure l'acquisition des prérequis nécessaires dans les grands domaines de l'écologie (fonctionnelle, évolutive) et dans l'analyse des données environnementales. Il est complété par une UE mutualisée d'anglais. Par le choix d'UE optionnelles, les étudiants s'orientent vers l'un des neuf parcours proposés dès le deuxième semestre. La présentation du dossier ne permet pas d'identifier en quoi cette organisation permet une orientation progressive ou une réorientation des étudiants. Au travers de la liste des UE de M1 fournie (totalisant 178 crédits ECTS) il est difficile d'identifier leur rattachement à tel ou tel parcours ou d'éventuelles mutualisations. De même, deux parcours de M2 manquent de clarté, l'un affichant un total de 78 crédits ECTS sans préciser si certaines UE sont optionnelles (*Ecosystèmes et anthropisation*), l'autre ne représentant que 34 crédits ECTS (*Anthropologie intégrative*). La majorité des UE sont créditées de trois ou six crédits ECTS (hormis les UE liées aux stages ou aux projets) sauf dans l'un des parcours (ECY2) où le découpage est relativement atypique (UE de sept, cinq et demi ou quatre crédits ECTS). Deux parcours sont proposés en contrat de professionnalisation mais n'ont pas encore rencontré leur public. Tous les autres sont dispensés en formation initiale mais restent accessibles en formation continue. Il est également possible de valider un parcours via la validation des acquis de l'expérience (VAE).

La professionnalisation fait l'objet d'enseignements dédiés et obligatoires dans sept des neuf parcours de M2. Des projets et des études de cas permettent de répondre à des demandes de professionnels extérieurs dans un contexte de mise en situation professionnelle. Il n'y a pas de formation spécifique concernant l'intégrité scientifique. Les stages, conventionnés, sont optionnels en M1 (deux mois) et obligatoires en M2 (quatre à six mois). Suivant les parcours, ces expériences professionnelles possèdent des intitulés différents sans que cela soit expliqué (stage en entreprise ou mission professionnelle ; stage en laboratoire, mission en laboratoire ou mémoire de recherche). Le nombre de crédits ECTS alloués pour ces stages varie de quatre dans le parcours ABI à 24 crédits ECTS dans les parcours EA, EE et MSE. Leur mode d'évaluation n'est pas détaillé. Les étudiants sont accompagnés par l'équipe pédagogique dans la démarche de recherche de stage.

Le numérique fait partie intégrante de la formation dans la mesure où de nombreux enseignements reposent sur l'utilisation de logiciels spécifiques (cartographie, analyse de données, modélisation,...). Ces compétences peuvent faire l'objet d'une certification officielle pour les étudiants qui s'engagent volontairement dans la démarche. En plus de l'utilisation classique de la plateforme pédagogique Moodle pour mettre des ressources à disposition des étudiants, le recours aux divers dispositifs d'innovation pédagogique classiques (classe inversée, MOOC) est utilisé par l'équipe pédagogique.

Il n'y a pas de dispositifs spécifiques d'aide à la réussite des étudiants si ce n'est de proposer un tronc commun qui permet d'acquérir les prérequis nécessaires à la poursuite de la formation. Les salariés peuvent bénéficier

d'aménagements d'emploi du temps. Les spécificités relatives à l'accueil d'étudiants à contrainte particulière (situation de handicap, sportif de haut niveau) ne sont pas décrites mais ont été mises en œuvre dans différents parcours.

L'internationalisation de la formation se fait au travers d'un enseignement d'anglais obligatoire au premier et au second semestre (pour un total de six crédits ECTS). En M2, l'UE obligatoire d'anglais n'est pas visible dans tous les parcours au travers de la liste des UE mise à disposition. Tout au long du cursus les étudiants sont amenés à travailler sur des articles scientifiques, plus ponctuellement à rédiger des rapports et /ou réaliser des restitutions orales en anglais et à assister à des conférences d'intervenants étrangers. Dans certains parcours une ou deux UE sont dispensées en anglais. L'un des parcours de M2 est enseigné en anglais. Dix pourcent des stages de seconde année sont réalisés à l'étranger.

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée (65 % d'enseignants-chercheurs, et 35 % de chercheurs et professionnels extérieurs) et répond aux besoins de la formation. La participation des professionnels extérieurs se fait principalement en M2 mais leur taux de participation et les UE concernées ne sont pas précisées de manière explicite.

Le fonctionnement du master est assuré par les responsables de parcours et une équipe de direction restreinte aux deux co-responsables de mention et deux co-responsables de M1. Les responsables de parcours sont plus ou moins bien identifiés, des incohérences existant notamment pour le parcours ATT entre les différents éléments du dossier. La formation dispose de moyens administratifs dédiés et d'un secrétariat efficace. Un conseil de perfectionnement a été mis en place au niveau de la mention sans précision sur la fréquence des réunions. Ce conseil est conforme aux attentes en termes de composition et un compte-rendu succinct permet de voir les points abordés (relatifs à l'organisation et aux retours des professionnels extérieurs notamment). En plus de ce conseil de perfectionnement, l'équipe pédagogique se réunit lors de la réunion de rentrée et lors des jurys d'UE et de semestres.

Les étudiants sont informés chaque début de semestre des modalités de contrôles de connaissance de chaque UE au travers d'un syllabus. Aucune information n'apparaît dans le dossier sur les règles de validation et de progression. Le suivi des compétences ne fait plus l'objet d'une action concrète type portefeuille de compétences suite à une mauvaise appropriation des étudiants. Ces compétences sont toutefois bien identifiées et lisibles notamment dans le supplément au diplôme et la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) dont on regrette qu'elle ne soit déclinée pour chacun des parcours.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée au travers de l'évaluation numérique de chaque UE en M1. En M2 des échanges directs avec les étudiants ou au travers de questionnaires permettent de prendre en compte les remarques et d'entrer dans la démarche d'amélioration continue de la formation. Le manque d'exemple concret dans le dossier ne permet pas de constater l'aspect opérationnel de ces retours.

La phase de recrutement en M1 n'est pas explicitée. Les étudiants candidatent pour un parcours via la plateforme e-candidat. Les critères de sélection des étudiants ne sont pas détaillés ni les procédures de validation des capacités d'accueil au sein de l'établissement.

Résultats constatés

La formation jouit d'une forte attractivité puisqu'elle reçoit environ dix dossiers de candidature pour une place en M1 (moyenne sur les deux années du bilan). Les effectifs des parcours non coaccrédités oscillent entre neuf et vingt et un étudiants et ceux des parcours coaccrédités ou mutualisés de six à neuf étudiants dont deux tiers maximum sont inscrits à l'UPS. Un des parcours (ECY2) n'a pas attiré suffisamment de candidats durant les deux premières années pour atteindre le seuil d'ouverture du M1.

L'origine des étudiants est principalement locale, la moitié des étudiants étant issus des parcours *Biologie des organismes, des populations et des écosystèmes* ou *Ingénierie pour l'environnement* de licence et dix pourcent sont des redoublants. Vingt huit pourcent des entrants ont validé une licence dans une université extérieure dont quelques licences professionnelles (moins de deux pourcent). Les étrangers sont peu représentés malgré un fort taux de candidatures, principalement via le dispositif « Etudes en France ». Les différences de niveau disciplinaire avec les étudiants français et les arrivées souvent tardives dans les formations pénalisent ces recrutements. Les données chiffrées liées au recrutement montrent un bon suivi des responsables de la formation.

Les taux de réussite sont élevés (75 % en M1 et proches de 100 % en M2). Les enquêtes d'insertion professionnelle à 30 mois menées par l'établissement ne concernent pas la forme actuelle du master. Une enquête en interne

de la FSI a été réalisée à six et 18 mois sur les deux dernières promotions avec un taux de réponse de 63 % (soit 117 diplômés). Les résultats montrent une insertion des répondants de l'ordre de 75 % (CDD, CDI, services civiques ou poursuite en thèse). Treize pourcent des répondants se déclarent en recherche d'emploi et 11 % ont poursuivi des études ayant d'autres finalités (autre formation, préparation de concours,...). La moitié des répondants s'est inséré professionnellement dans les trois mois suivant l'obtention du diplôme et la majorité (60%) occupe un emploi en lien avec leur formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une offre de formation étoffée dans le domaine de l'écologie (neuf parcours).
- Un adossement à la recherche de qualité.
- Un bon suivi des effectifs et des diplômés.
- Une bonne insertion professionnelle en lien avec le domaine de formation.

Principaux points faibles :

- Une description des parcours qui manque de lisibilité.
- Une faible ouverture à l'international.
- Des effectifs faibles (capacités d'accueil parfois non atteintes) dans certains parcours.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Biodiversité, écologie et évolution* de l'UPS est une formation attractive et dont l'insertion professionnelle est très satisfaisante bien qu'hétérogène entre les parcours. La mention, parfaitement cohérente dans le domaine de l'écologie, gagnerait à préciser le contour des différents parcours autant du point de vue des compétences ciblées que des modalités d'organisation des enseignements. Les stages de M2 mériteraient des intitulés plus homogènes si leurs objectifs sont similaires. Le dossier comporte quelques informations lacunaires ou manquant parfois de cohérence. Les possibilités d'ouverture à l'international via des partenariats avec des établissements étrangers et d'ouverture à la formation en alternance au sein des différents parcours mériteraient d'être réexaminées.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER DROIT DE L'ENTREPRISE

Établissement: Institut National Universitaire Champollion – INU Champollion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Créé en 2016, le master *Droit de l'entreprise* de l'INU Champollion est une formation en deux ans ayant pour objectif une spécialisation des étudiants qui s'articule principalement autour de deux axes : le droit des affaires et le droit social. De manière classique, la première année a pour ambition d'achever la formation de base du juriste et de débiter la spécialisation du juriste, tandis que la deuxième année accentue les apprentissages spécialisés et comprend une période de quatre mois de stage en entreprise. Délivrée en présentiel au sein de l'unité de formation et recherche, la formation comprend un total de près de 800 heures d'enseignements, en cours magistraux, travaux dirigés et séminaires. Les enseignements ont lieu sur le site d'Albi et il existe une forme délocalisée de ce diplôme à Dakar et Abidjan.

ANALYSE

Finalité

La présentation des objectifs de la formation et des débouchés sont clairement exposés. Quant au contenu des enseignements, s'il est exposé dans un tableau synthétique pour la première année, on peut regretter qu'il ne soit pas plus précis, dans les documents transmis, s'agissant de la deuxième année. Les compétences professionnelles et personnelles visées sont en conformité avec l'objectif principal affiché par le diplôme de former des juristes pouvant exercer au sein de différentes structures (sociétés de taille variable, cabinets juridiques ou d'expertise comptable ou en milieu associatif). La formation peut également conduire à une poursuite d'études, ce qui n'est pas rare dans la discipline juridique, en vue de l'accès à une profession réglementée (profession d'avocat, expert-comptable, mandataire judiciaire, etc.), de la préparation d'un nouveau master proposant une spécialisation complémentaire ou dans le cadre d'un doctorat en droit.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Droit de l'entreprise* de l'INU Champollion entend proposer aux étudiants une spécialisation en droit de l'entreprise. Il existe depuis 2016 et complète l'offre régionale de formation proposée par les universités toulousaines, dont l'existence est évoquée dans l'auto-évaluation, en prenant le parti de combiner le droit des

affaires et le droit social là où les autres formations ont tendance à se spécialiser dans l'une ou l'autre branche.

La recherche est présente dans la formation (organisation de conférences ou journées d'étude, initiation à la recherche avec la réalisation d'un mémoire). Il est toutefois regrettable que le lien avec le laboratoire ne soit pas davantage précisé.

Les liens avec les milieux professionnels existent classiquement pour un master, au travers la participation de professionnels à l'équipe pédagogique. Des partenariats institutionnels sont également noués avec des groupements professionnels (MEDEF, association nationale des juristes d'entreprises) comme avec le barreau local et prennent la forme d'interventions auprès des étudiants en vue de présenter le métier de juriste d'entreprise ou bien encore d'un parrainage.

S'agissant de l'international, la formation est, comme en licence, délocalisée au sein de l'Institut supérieur de Management de Dakar et l'Institut Universitaire d'Abidjan. L'enjeu de cette délocalisation passe par une mobilité des enseignants, comme du personnel administratif, pour assurer les enseignements et évaluer les étudiants étrangers.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique poursuit l'objectif de spécialisation progressive des étudiants et ménage leur orientation, par le jeu des choix de cours, vers le droit des affaires ou vers le droit du travail. On déplore toutefois la structure de la seconde année du master, qui ne comprend par semestre que deux unités d'enseignement. Le contenu des enseignements est en effet insuffisamment détaillé, le document transmis se contentant de répartir les 234h en trois grands blocs articulés autour de la vie de l'entreprise (création, gestion et transmission).

Le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) comme de l'acquis professionnel (VAP) permet d'accéder à la formation. Il n'est pas décrit mais il a abouti à l'inscription de deux étudiants pour l'année 2018-2019.

La professionnalisation est présente tout au long de la formation et notamment en deuxième année. Des juristes professionnels apportent une aide aux étudiants pour la constitution des CV et des lettres de motivation. On apprécie que la formation impose un stage en deuxième année d'une durée minimale de 4 mois, qui constitue un atout du master. Le niveau master se prête également, compte tenu des plus faibles effectifs, à des exercices de mise en situation professionnelle. On notera également l'utilisation de la visioconférence pour l'intervention de certains professionnels étrangers.

Les enseignements en master sont assurés par des enseignants-chercheurs rattachés à l'INU Champollion ou à l'Université Toulouse 1. L'adossé à la recherche est complété par des conférences faisant intervenir des universitaires comme des professionnels (quatre conférences en 2018-2019). Les étudiants organisent également chaque année une journée d'étude associant enseignants et professionnels sur un sujet précis. La formation prévoit enfin une initiation à la recherche avec la réalisation d'un mémoire.

Elle utilise de manière classique les outils numériques pour susciter l'interaction avec les étudiants. En raison de l'homogénéité du public étudiant, l'aide à la réussite se traduit par des dispositifs plus ciblés d'accompagnement par un suivi individuel de mémoire en première année et de stage deuxième année par le responsable de la formation.

L'hétérogénéité de la maîtrise de l'anglais suppose toutefois d'opérer des groupes de niveau. L'internationalisation de la formation paraît limitée. On peut regretter que le seul enseignement de langue apparent dans la maquette soit de 15h au premier semestre de la première année du master. Par ailleurs, s'il existe une possibilité de réaliser le stage à l'étranger, aucune précision n'est donnée sur l'aide éventuelle de l'établissement dans la recherche de tels stages. Des étudiants issus des partenariats étrangers constituent toutefois une source de mobilité entrante.

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée. En première année, la formation est assurée par les enseignants-chercheurs de l'INU Champollion (392h) et par une proportion très importante d'enseignants-chercheurs de l'Université Toulouse Capitole (285h). En deuxième année, conformément à l'objectif de professionnalisation, les intervenants professionnels (onze avocats, neuf juristes d'entreprise, un commissaire au compte) assument une part importante des enseignements (120h). Si les intervenants extérieurs sont nécessaires à la professionnalisation des étudiants, ils ne sauraient remplacer des enseignants-chercheurs qui assurent finalement un tiers des heures d'enseignement.

S'agissant du pilotage, il est assuré par un conseil de département. Le conseil de perfectionnement est en place et se réunit annuellement. Le compte rendu annexé au dossier montre qu'il joue pleinement son rôle et que les étudiants y sont actifs.

Les modalités de contrôle des connaissances ainsi que le fonctionnement des jurys sont conformes aux attentes pour le master. Par ailleurs, si l'établissement a bien mis en place des outils de suivi des diplômés, il n'a pas encore diffusé les résultats relatifs au devenir des premiers diplômés du master droit de l'entreprise et d'indicateurs relatifs à l'adéquation entre la formation et l'insertion professionnelle. L'on apprécie l'existence d'outils d'évaluation de la formation auprès des étudiants de la première année (67 % de réponse) et des étudiants de la deuxième année (100 % de réponse), les résultats marquant une satisfaction générale des étudiants sur leur environnement de travail.

Résultats constatés

Le nombre d'étudiants est en baisse en première année (22 étudiants à la rentrée 2018-2019 et 60 à la rentrée précédente) tandis qu'il est en hausse en deuxième année (30 étudiants à la rentrée 2018-2019 et 23 à la rentrée précédente). Si l'on peut noter une baisse du nombre de candidatures à la première année (97 candidatures en 2017-2018 et 70 candidatures en 2018-2019), les responsables de la formation indiquent que la baisse des inscrits manifeste une volonté de sélection plus exigeante. Si l'on apprécie cette démarche, On peut toutefois regretter avec le rapport d'auto-évaluation une trop faible attractivité du diplôme.

Les taux de réussite sont de 87 % en M1 et de 100 % en M2.

CONCLUSION

Principal point fort :

- Présence dès le master 1 de disciplines intéressant l'entreprise

Principaux points faibles :

- Attractivité plutôt faible de la formation
- Aucun détail du contenu disciplinaire du master 2
- Aucun enseignement en langue après le premier semestre du master 1
- Partenariats professionnels à développer
- Faible utilisation d'outils numériques et peu d'innovations pédagogiques

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Droit de l'entreprise* de l'INU Champollion est une formation qui se veut originale par rapport aux autres formations régionales en proposant une approche complémentaire des matières intéressant l'entreprise notamment le droit des affaires et le droit social. De taille humaine, l'Institut mise sur une proximité avec les étudiants et les milieux socio-professionnels. Soucieux, d'une ouverture internationale, il a développé une formation délocalisée du master à Dakar et à Abidjan. Le rapport d'auto-évaluation met en avant la dynamique de développement de réseaux professionnels qu'il faut encore renforcer à l'aide de la création d'un réseau d'ancien et de nouveaux partenariats. Il relève encore des voies d'amélioration dans l'usage du numérique encore limité dans la formation. Il est aussi possible de regretter, même si cela est relativement classique dans les formations juridiques, que l'intervention des professionnels soit conçue surtout au niveau master 2, alors que les effectifs du master 1 ne sont pas un obstacle à la participation des professionnels dès cette année d'étude. Des enseignements en langues sont à prévoir en plus de ceux du master 1. Enfin, les enseignements de la deuxième année du master doivent être précisés davantage par l'ajout d'unités.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER DROIT PUBLIC

Établissement : Université Toulouse 1 Capitole – UT1 ; Institut National Universitaire
Champollion – INU Champollion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Droit public* de l'Université Toulouse 1 Capitole offre aux étudiants une formation riche et diversifiée leur permettant d'approfondir leurs connaissances en droit public et de se spécialiser grâce aux différents parcours (Droit public général, Droit public des affaires, Droit des collectivités territoriales, Droit de l'environnement) leur permettant d'affiner leur niveau d'expertise dans les grandes branches du droit public. Cette formation est dispensée en présentiel mais est aussi ouverte à distance (FOAD) en première année de master (M1) et pour le parcours *Droit des collectivités territoriales* en deuxième année de master (M2). Elle permet aux étudiants d'acquérir des compétences transversales (raisonnement juridique, pédagogie) et de les former aux métiers du droit public (fonction publique, juriste d'entreprise ou auprès de collectivité, avocat...).

La formation fait l'objet d'une co-accréditation avec l'Institut national universitaire (INU) Champollion d'Albi.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs scientifiques et professionnels sont clairement exposés et identifiés par niveau de spécialité, notamment grâce aux annexes descriptives rédigées utilement par parcours, qui détaillent les objectifs visés, les compétences à acquérir, les métiers visés et le public cible. Par exemple, pour le parcours *Droit public général*, l'approfondissement des connaissances et l'initiation à la recherche sont les deux objectifs visés et permettent grâce aux compétences acquises (conseil juridique, stratégie contentieuse, veille) d'insérer les étudiants sur le marché de l'emploi (fonction publique, entreprise du secteur public, carrière universitaire).

Les emplois visés à l'issue de la formation sont parfaitement indiqués et en adéquation avec le niveau offert par celle-ci (cadre, fonction publique d'Etat catégorie A, juriste, avocat, magistrat...). Ils sont utilement spécifiés par parcours ce qui permet sans nul doute une meilleure orientation des étudiants dans leurs choix pédagogiques.

Vu les objectifs scientifiques et professionnel affichés, l'offre pédagogique est parfaitement adaptée permettant

aux étudiants de parfaire leur culture de publicistes et de se spécialiser et professionnaliser progressivement.

Positionnement dans l'environnement

Au plan local, le master *Droit public* n'a pas d'équivalent ; il fait l'objet d'une co-accreditation avec l'INU Champollion à Albi, (en annexe, le dossier comporte d'ailleurs le régime relatif aux études d'Albi). Au niveau régional, des formations comparables sont proposées par Bordeaux, Limoges ou Montpellier ce qui est logique car l'existence d'un master de droit public est systématique au sein des facultés de droit.

L'articulation avec la recherche est très importante : chaque parcours de M2 est affilié à un laboratoire ou un axe de recherche et les directeurs des centres de recherches sont tous intervenants dans le master. L'école doctorale délivre les contrats doctoraux en tenant compte des résultats obtenus dans les différents parcours.

L'articulation avec des partenaires socio-économiques est très riche ; mais elle doit être renforcée avec les partenaires culturels. Sur le premier point, le master *Droit public* bénéficie d'un important réseau (89 conventions de stage, signées en M1, partenariats avec des cabinets d'avocat, barreau de Toulouse, grandes entreprises, comme Total, Engie, et juridictions administratives). Les associations d'anciens étudiants participent utilement à alimenter le réseau de la formation. Sur le second point, le renforcement de l'articulation de la formation avec des partenaires culturels est envisagé comme une des priorités de la prochaine accréditation.

Sur la coopération à l'international, on observe une importante mobilité entrante des étudiants étrangers et plusieurs conventions conclues avec des établissements étrangers assurent une mobilité entrante et sortante en première année de master (ex : Allemagne, Belgique, Espagne). Les relations internationales sont toutefois peu développées pour les parcours *Droit public général* et *Droit public des affaires*.

Organisation pédagogique

Les étudiants suivent un tronc commun au premier semestre et se spécialisent au deuxième semestre (S2) ce qui doit utilement conforter leurs choix de parcours en deuxième année. La sélection des étudiants s'opère à l'issue du premier semestre de spécialité (semestre 2). De très nombreux cours sont optionnels et mutualisés en M1. Plus précisément, les étudiants optent pour des matières « renforcées » et non renforcées ; ce choix s'opère de manière pertinente par unité d'enseignement (UE). Pour l'UE2 du semestre 1, les étudiants doivent valider quatre matières sur un choix de sept matières. Le même schéma est retenu pour le semestre 2. Le master *Droit public* collabore avec d'autres formations au sein du même établissement : des cours sont notamment mutualisés avec master *Droit privé* ou *Droit international et droit européen*.

L'enseignement est dispensé en présentiel mais la première année peut-être suivie par des étudiants inscrits en FOAD lesquels ne peuvent toutefois poursuivre selon les mêmes modalités uniquement dans le parcours *Droit des collectivités territoriales*, ce qui peut interroger. Les étudiants à statuts particuliers (handicap ou sportif de haut niveau) peuvent bénéficier des services dédiés au sein de l'établissement.

La professionnalisation a une place très importante. Si le stage n'est obligatoire qu'en deuxième année de master, 50 % des étudiants inscrits en première année en réalisent un. La durée n'est pas contrainte en M1 ; en revanche le stage en M2 a une durée minimale de trois mois ce qui est parfaitement cohérent avec les objectifs poursuivis. La professionnalisation s'exprime également à travers différentes organisations (forum des métiers publics, 25 % de cours assurés par des intervenants professionnels, invitation de professionnels pour des conférences à destination de tous les étudiants de la mention, module de préparation aux concours administratifs en première année, clinique du droit, Law Projets, participation à différents concours de plaidoirie).

Une recherche très dynamique est à mettre au crédit des intervenants du master *Droit public*. En témoignent de nombreuses et régulières conférences organisées à destination des étudiants et spécialement conçues par parcours depuis 2016. (ex : dualité des juridictions, laïcité, l'avenir des collectivités...). Enfin, les étudiants de M2 suivent des UE obligatoires dédiées aux méthodes de recherche (ex méthodologie de la recherche dans le

parcours *Droit public général*, conférence de méthode dans le parcours *Droit public des affaires*).

La place du numérique est satisfaisante. Les étudiants de la formation disposent d'un environnement numérique de travail (ENT) et les intervenants utilisent la plateforme moodle. La mise en place des « sérieux game » est une initiative originale à mettre au crédit de la formation, de même que la formation sur l'usage professionnel des réseaux sociaux.

La mobilité des étudiants est accompagnée par un service dédié ; l'enseignement d'une langue étrangère est obligatoire et certains cours dans certains parcours (*Droit public des affaires*) sont dispensés en anglais.

Pilotage

L'équipe pédagogique est riche et diversifiée, parfaitement adaptée aux objectifs de la formation (25 % d'intervenants extérieurs). La première année est dirigée par un Professeur de droit public, chaque parcours de la deuxième année est dirigé par un responsable, l'ensemble permet un pilotage coordonné et pluriel. De nombreuses et régulières rencontres entre les différents responsables permettent un bon fonctionnement du diplôme et une autoévaluation pertinente. Toutefois, les nombreuses manifestations permettant les échanges entre les étudiants et les enseignants ne compensent pas l'absence de conseil de perfectionnement. Sa mise en place devra être une des prochaines priorités.

Les modalités de suivi et d'acquisition de compétences sont cohérentes, les étudiants de deuxième année font utilement l'objet d'un accompagnement personnalisé par l'équipe pédagogique.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation s'observe notamment à travers les candidatures des étudiants (200 en moyenne en M1, 150 en moyenne par parcours, excepté le parcours *Collectivité territoriale* en FOAD). Par ailleurs, si une grande majorité des étudiants recrutés sont issus de la Licence délivrée par l'Université Toulouse 1 Capitole, une part non négligeable (25 %) est issue d'autres universités. Les effectifs de M1 sont stables (168 en 2016 ; 179 en 2017 ; 156 en 2018) ; c'est également le cas pour les parcours de M2, excepté pour le parcours *Droit public général* qui a connu une forte baisse (près de 50 %) en deux ans (17 en 2016, 15 en 2017, 9 en 2018), ce qui interroge. Chaque année, cinq à sept étudiants issus du parcours *Droit public général* poursuivent leurs études en doctorat.

Le suivi des diplômés, tel qu'il est réalisé, porte sur l'ensemble des formations juridiques et n'apporte donc pas de données éclairantes sur cette mention.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Offre de formation en parfaite adéquation avec les objectifs poursuivis.
- Equipe pédagogique diversifiée et investie.
- Recherche très dynamique.
- Professionnalisation importante avec des initiatives originales.

Principaux points faibles :

- Partenariats à renforcer ou créer (culturels et internationaux).
- Baisse des effectifs pour le parcours Droit public général.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Droit public* est une offre de formation attractive, forte de son équipe pédagogique dynamique et investie. La formation permet de parfaire la culture publiciste des étudiants et de les insérer sur le marché de l'emploi grâce notamment à une spécialisation progressive et à la part accordée à la professionnalisation. Afin de répondre à une demande grandissante, le master *Droit public* mériterait de renforcer ces partenariats culturels et internationaux. Une attention doit être portée à l'évolution des effectifs du parcours de droit public général. Pour mener à bien ces objectifs, il apparaît nécessaire d'instituer un conseil de perfectionnement. Par ailleurs, il serait opportun de procéder à une analyse du devenir des diplômés spécifique à cette mention.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER ÉTUDES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

Établissement: Institut National Universitaire Champollion – INU Champollion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Études européennes et internationales* de l'Institut National Universitaire (INU) Champollion est une formation en deux ans, se déroulant sur quatre semestres, visant à former des chargés ou responsables de relations culturelles et académiques internationales. Ouvert en 2011, le master ne propose qu'un seul parcours : *Stratégies culturelles internationales*. Il est proposé en formation initiale et continue, via notamment la formation ouverte à distance. Elle comprend un total de 608 heures d'enseignement sur les deux ans (hors stages) dont exactement une moitié en cours magistraux et l'autre en travaux dirigés. Les enseignements ont lieu dans les locaux de l'INU à Albi.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs tant scientifiques et professionnels qu'en termes de débouchés, autour des relations internationales, notamment culturelles, sont clairs, bien présentés et illustrés. Les compétences attendues des étudiants, comme les enseignements dont la liste est disponible en annexe du dossier d'auto-évaluation, semblent cohérents avec ces objectifs. Toutefois, on regrette que les contenus précis des enseignements n'aient pas été détaillés dans la mesure où les intitulés des cours (relations internationales, civilisation britannique / hispanique, économie de la culture, etc.) demeurent assez généraux pour ce niveau de qualification, sans spécialisation apparente. La pluridisciplinarité de la formation se justifie eu égard à ces objectifs. Les débouchés affichés (accessibles sous contrat ou après concours), comme responsable des relations internationales ou consultant en ingénierie culturelle sont, par ailleurs, conformes au niveau master. Enfin, l'existence d'une formation à la recherche et la possibilité de faire un mémoire de recherche rendent possible la poursuite d'études en doctorat bien que celle-ci ne soit pas l'objectif premier du master.

Positionnement dans l'environnement

La formation est bien positionnée dans son environnement local et régional où il constitue le seul master dans son domaine. Elle a su, en outre, développer de réelles spécificités qui la distinguent des masters comparables

existant au niveau national. En effet, c'est le seul master offrant des enseignements en trois langues (français, anglais et espagnol) qui se consacre aux relations culturelles et académiques européennes et internationales.

Il existe une certaine articulation avec la recherche à travers l'adossement à un laboratoire de recherche, FRAMESPA (« France méridionale et Espagne »), qui est une unité mixte de recherche (UMR) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Cependant, aucune précision n'est fournie concernant la manière dont cet adossement se traduit concrètement dans la formation des étudiants. En outre, même si cela s'explique en partie par les objectifs de la formation, les cours proposés paraissent assez généralistes et il pourrait donc s'avérer nécessaire de renforcer le volet proprement académique de la formation.

Le master a noué des liens assez solides avec des partenaires socio-économiques et culturels variés ; ces partenariats sont formalisés sur la base de projets communs (les attestations en annexe sont au nombre de huit et vont de services de Relations internationales d'autres universités aux services culturels de la Mairie d'Albi ou bien le théâtre Garonne). De même, des professionnels sont associés à divers niveaux dans la formation, que ce soit à travers certains cours dispensés, les projets tutorés, les stages, le conseil de perfectionnement ou bien encore les jurys de recrutement des étudiants.

L'ouverture à l'international se fait tout particulièrement à travers l'accueil d'étudiants étrangers et d'un stage obligatoire de six mois effectué à l'étranger. Aucun échange Erasmus+ n'est mentionné dans le dossier ni aucun autre type de partenariat institutionnel en dehors des conventions de stages à l'étranger avec des entreprises, qui semblent être la priorité de la formation professionnalisante.

Organisation pédagogique

L'organisation du master est très claire et lisible puisqu'il n'existe qu'un seul parcours sans option (si ce n'est le choix du renforcement dans la langue la plus faible – anglais ou espagnol – aux semestres 2 et 3), ce qui lui donne une grande cohérence. À un niveau master, on peut cependant s'interroger sur la pertinence d'une formation aussi uniforme qui empêche une véritable spécialisation des étudiants. Dans la mesure du possible, il conviendrait donc d'offrir, sur les derniers semestres du moins, quelques choix d'options à défaut de parcours différenciés, d'autant que cela pourrait éventuellement permettre d'accroître les effectifs.

Le master est proposé en formation initiale et continue, que ce soit en présentiel ou à travers la formation ouverte à distance. Il existe, en outre, des possibilités de validation d'acquis de l'expérience, mais celle-ci reste rare, contrairement à la validation d'acquis professionnel (VAP) ou à la validation d'études supérieures (VES). En 2018-2019 par exemple, 43 % des étudiants en formation à distance ont bénéficié d'une telle procédure de VAP ou VES. La formation accueille aussi quelques étudiants ayant des contraintes particulières (étudiants en situation de handicap ou salariés) qui bénéficient de mesures adaptées. Des dispositifs d'aide à la réussite et d'accompagnement individualisé des étudiants, notamment étrangers, sont prévus sous la forme de tutorats.

La place de la professionnalisation est très satisfaisante : des enseignements sont consacrés spécifiquement au projet et à la valorisation professionnelle des étudiants qui sont accompagnés, par ailleurs, par des intervenants du milieu socio-économique ou culturel. Les étudiants sont également mis en contact avec des diplômés (annuaire des anciens, liste « *alumni* »). Enfin, au cours de la formation, des stages obligatoires sont prévus tant en première année (7 à 8 semaines minimum) qu'en deuxième année (stage à l'étranger de 6 mois). Les étudiants sont bien suivis et encadrés avant, pendant et après leurs stages. De bonnes pratiques en matière de professionnalisation sont ainsi développées dans le master.

L'existence de cours dédiés à la formation à la recherche ainsi que la possibilité de réaliser un mémoire de recherche (au lieu d'un stage) sont appréciables. Malgré tout, comme cela a été précisé, la dimension recherche pourrait être sans doute renforcée.

La place du numérique et des innovations pédagogiques est réelle dans le master : cours dédiés au numérique, outils interactifs, formation à distance, pédagogie par projet. Le dossier d'auto-évaluation mentionne également la pédagogie inversée sans plus de précisions.

La place de l'international est très développée et constitue un point fort du master par de multiples aspects : enseignements en anglais et en espagnol, certifications complémentaires obligatoires pour les étudiants, enseignants étrangers, stage à l'étranger obligatoire de 6 mois (en deuxième année). La totalité des étudiants suivant le cursus en présentiel font ainsi au moins un séjour à l'étranger (un peu partout dans le monde, comme le montrent les annexes). On apprécie aussi la présence constante d'étudiants internationaux en formation à distance (21 % des effectifs en 2018-2019) et en présentiel, même si elle est un peu plus faible (12-13 % en 2018-2019).

Pilotage

Le pilotage du master est satisfaisant avec deux co-responsables de formation et des réunions fréquentes, ainsi qu'un conseil de perfectionnement intégrant à la fois des personnels de l'université, des personnes du monde socioprofessionnel et des représentants des étudiants. Les annexes montrent que le Conseil de perfectionnement joue bien son rôle.

La part des enseignements confiés à des professionnels est très correcte, même si leur volume horaire n'atteint pas la part de 40 à 49 % évoqués dans le dossier. D'après les annexes, en ce qui concerne la formation en présentiel, l'équipe comprend 17 universitaires (dont 14 de l'établissement) pour un total de 610 heures d'enseignement, et 11 professionnels qui se partagent environ 222 heures, soit un peu plus d'un quart du volume des enseignements. Pour la formation à distance, on compte 14 universitaires représentant 350 heures et 10 professionnels pour 173 heures, soit un tiers des enseignements. Au niveau de la composition académique, on peut déplorer l'absence de professeur des universités alors qu'il s'agit d'une formation de master. Comme cela avait déjà été souligné dans le précédent rapport du Hcéres, il pourrait être judicieux de développer des partenariats avec les universités de Toulouse, par exemple, pour renforcer et diversifier son équipe pédagogique (notamment en rang A – professeur des universités).

Les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants sont diverses et pertinentes. De même, les évaluations des connaissances et compétences des étudiants, qui comprennent notamment des épreuves de mise en situation, paraissent judicieuses. Même si des outils comme le portefeuille de compétences sont en cours de structuration, les réflexions et expérimentations effectuées sont prometteuses.

Le recrutement se fait à la fois sur dossier et après entretien pour les étudiants suivant les cours en présentiel. La sélection est moindre et davantage axée sur la construction d'un projet personnel dans le cadre de la formation continue. L'accompagnement vers la réussite, notamment pour la recherche d'un stage, est adapté en fonction du profil des étudiants.

Résultats constatés

Les effectifs en présentiel sont stables mais pourraient être plus importants pour un master : pour 2018-2019, 39 étudiants sont inscrits en présentiel sur les deux ans (22 en M1 et 17 en M2), comme en 2015-2016. L'attractivité du master paraît cependant bonne puisque d'une part, le vivier de recrutement – qui puise dans les licences de langues mais aussi de sciences humaines et sociales – dépasse largement le Sud-Ouest (depuis 2015, 41 % des étudiants en présentiel viennent du reste de la France et 10 % de l'étranger) et d'autre part, le nombre de candidatures est en augmentation (71 pour le M1 en 2018-2019 contre 60 en 2015-2016). Il serait donc possible d'augmenter un peu les effectifs en présentiel, d'autant que le nombre d'étudiants en formation à distance a quelque peu diminué sur la période (de 42 en 2015-2016 à 28 en 2018-2019 sur les deux années).

Les taux de réussite globaux du master pourraient paraître *a priori* assez faibles : 53 % des inscrits en M1 et 68 % en M2 (soit respectivement 67 % et 68 % des présents) en 2017, mais le dossier présente des éléments d'explication à ce sujet en distinguant là encore les étudiants en présentiel de ceux en formation à distance. L'échec est, en effet, rare pour les étudiants en présentiel, ce qui est d'autant plus remarquable que le taux de boursiers est important (environ 50 %). Il est en revanche plus important pour les étudiants en formation à distance (leur taux de réussite est d'environ 50 %), ce qui peut s'expliquer en partie par la spécificité de ce

public (salariés ou demandeurs d'emploi en reprise d'études, avec parfois des personnes à charge, et qui ont la possibilité de valider le master sur plusieurs années).

Les enquêtes menées par le service de l'université permettent d'avoir des données sur le devenir des diplômés (en présentiel), mais elles restent souvent limitées du fait de taux de réponse moyens (par exemple, le taux de réponse n'est que de 44 % sur l'enquête à 30 mois menée en 2016-2017). Ces enquêtes montrent toutefois une insertion satisfaisante des étudiants en présentiel (83 % des diplômés de 2014 sont ainsi en emploi en 2017, 11 % en recherche d'emploi et 6 % ne recherchent pas d'emploi). Les débouchés correspondent par ailleurs aux objectifs visés. Les données récoltées par les responsables du master permettent de compléter ces enquêtes pour les étudiants en formation à distance : elles révèlent que les étudiants qui n'étaient pas en poste à l'entrée dans la formation obtiennent majoritairement un poste à l'issue de celle-ci. Il manque des informations relatives à la qualité des emplois obtenus et au niveau de rémunération, mais la moitié environ obtient un contrat à durée indéterminée (statistiques à 30 mois).

Les poursuites d'études sont variables selon les années : 4,7 % pour la promotion 2016 mais 19 % pour celle de 2018, ce qui est beaucoup. On aimerait là encore avoir des informations un peu plus détaillées en la matière, notamment pour les inscriptions en doctorat (dont les disciplines ne sont pas précisées par exemple).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bon positionnement et identité claire de la formation
- Importance des stages (dont un obligatoire à l'étranger) et de la place faite à la professionnalisation
- Accompagnement et encadrement de qualité
- Possibilité d'une formation à distance

Principaux points faibles :

- Absence de spécialisations
- Manque de précisions sur certains points, notamment pédagogiques ou sur le suivi des diplômés

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Conformément à ses objectifs, la formation est fortement ouverte à l'international et à la professionnalisation. Elle a ainsi trouvé sa place dans l'environnement local, régional, voire national. Le bon encadrement et suivi des étudiants, notamment lors des stages, permet un accompagnement vers la réussite de tous. Toutefois, on peut regretter l'absence de toute spécialisation au sein du master. Il pourrait être intéressant d'y réfléchir afin d'accroître encore son attractivité et ses effectifs. La présence d'au moins un enseignant-chercheur de rang A pourrait aussi favoriser le développement de la dimension recherche au sein du master ainsi qu'une relative spécialisation dans le champ large des relations internationales et culturelles.



Département d'évaluation des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER GESTION DES TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

Établissements : Université Toulouse - Jean Jaurès ; Institut National Universitaire Champollion – INU Champollion ; École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole de Toulouse-Auzeville - ENSFEA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Gestion des territoires et développement local* (GTDL) est une formation pluridisciplinaire en sociologie et géographie-aménagement. Il relève du champ des Sciences humaines et sociales (SHS). Il se déroule sur deux années et vise à former aux fonctions de chargé(e) de développement territorial ou local dans le secteur public ou privé. Cinq parcours sont proposés : trois sur le site d'Albi (Institut National Universitaire Champollion), *Gestion de l'environnement et Valorisation des ressources territoriales* (GSE-VRT), *Ingénierie du développement dans les villes petites et moyennes* (IDVPM), et *Territoires, innovations, collectivités et sociétés* (TICS) – deux sur les sites de Foix et Auzeville-Tolosane (Université Toulouse-Jean Jaurès et ENSFEA), *Territoires ruraux - Recherche et développement* (TR-RD) et *Territoires ruraux - Ingénierie et développement* (TR-ID)

ANALYSE

Finalité

Les objectifs de ce master sont clairement définis dans la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles), permettant aux étudiants d'acquérir des compétences personnelles, professionnelles, pluridisciplinaires dans les domaines de l'aménagement des territoires, du développement local, de l'environnement, de l'urbanisme, au sein d'établissements privés ou publics des milieux professionnels ou de la recherche. Les débouchés professionnels sont nombreux et diversifiés ainsi que les possibilités offertes de poursuite dans l'enseignement ou la recherche. Les débouchés sont développés autant dans des structures privées que publiques.

Néanmoins, le nombre élevé de parcours rend peu lisible la mention. La spécialisation offerte par ceux-ci, et leur gestion sur plusieurs sites interrogent sur la cohérence du master.

Positionnement dans l'environnement

Le master est bien positionné, aussi bien au niveau local, dans l'offre de l'Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées qu'au niveau national, dans le cadre du réseau de masters du LabEX SMS (Structuration des Mondes Sociaux). Le dossier ne précise pas si des formations concurrentes existent dans un environnement proche.

Son articulation avec la recherche est réelle et diverse. Le master est rattaché à l'Ecole Doctorale TESC (Temps, Espaces, Sociétés, Cultures) de l'Université Toulouse-Jean Jaurès et s'appuie sur plusieurs laboratoires de recherche locaux : le LISST (laboratoire Interdisciplinarité, Solidarité, Société, Territoire), le GEODE (Géographie de l'Environnement), le LEREPS (Laboratoire d'Etude et de Recherche sur l'Economie, les Politiques et les Systèmes Sociaux) et le CERTOP (Centre d'Etude et de Recherche Travail Organisation Pouvoir).

La coopération avec l'environnement socio-économique est relativement élevée au niveau des parcours, et les conventions signées avec les collectivités territoriales témoignent de ce bon positionnement. Il est, toutefois, peu fait mention de conventions avec le secteur privé, et notamment associatif ou parapublic.

La coopération à l'international est active dans le domaine de la recherche et des programmes internationaux, comme Erasmus et EARTH (Education, Agriculture and Resources for Territories and Heritage), et la mobilité des étudiants est bien couverte dans ce domaine.

Organisation pédagogique

Le master est bien structuré sur chacun des sites entre unités d'enseignement (UE) du tronc commun et celles relevant des parcours. Par contre, la différence d'organisation pédagogique entre les deux principaux sites nuit à la cohérence globale du master.

Le suivi des projets et des stages est correctement assuré. Les stages sont optionnels en M1, obligatoires en M2, de 3 à 6 mois. Sur ce point la coopération avec l'environnement socio-économique, ainsi que des UE dédiées, assurent une bonne professionnalisation de l'ensemble de la formation.

Le rattachement de chaque parcours à un laboratoire de recherche spécifique permet, avec une bonne présence d'enseignants chercheurs, une bonne synergie enseignement-recherche.

L'implication de la formation au niveau international est réelle, mais nécessite un renforcement de cette ouverture par une plus grande mobilité des étudiants et le développement de conventions appropriées (à l'image des conventions nationales présentées dans le dossier). Le dossier ne comporte pas suffisamment d'éléments chiffrés pour apprécier l'usage des dispositifs par les étudiants. L'enseignement des langues n'est pas uniformisé entre les deux sites Albi et Foix : 25 heures de travaux dirigés (TD) en master 1 et master 2 pour l'anglais et l'espagnol sur le site d'Albi et 25 heures de cours magistraux (CM) et 25 heures TD sur le site de Foix en master 1 seulement.

La place du numérique dans cette formation vise la maîtrise d'outils tels que les logiciels de traitement de données, de cartographie ou encore de techniques d'enquêtes. Les champs d'application de cette formation pourraient favoriser plus de place à la maîtrise des systèmes d'informations en complément de la maîtrise des outils.

La formation est ouverte à la formation continue (7 étudiants sur 44 en 2018/2019) et à la VAE (validation des acquis de l'expérience - 3 ou 4 dossiers de VAE par an en moyenne). La formation dispose de dispositifs particuliers via l'établissement (SUIOP, Division de la Vie Etudiante) pour les publics particuliers comme un appui aux étudiants en situation de handicap.

Pilotage

La présence significative d'enseignants-chercheurs alliée à la présence effective d'intervenants professionnels (de 45 % pour le parcours GSE-VRT à 60 % pour le parcours IDVPM) confère à cette formation un très bon équilibre pour assurer un bon niveau sur les différentes UE.

La codirection des deux principaux sites permet d'assurer un minimum de cohérence dans la gestion des équipes pédagogiques et des parcours interdisciplinaires. La composition du conseil de perfectionnement est conforme. Le peu d'information sur son fonctionnement réel ne permet pas de mesurer son efficacité (compte rendus, périodicité effective...). Les enseignements sont correctement évalués par les étudiants mais les enquêtes de satisfaction réalisées auprès des étudiants datent de 2015-2016 et seuls 3 ou 4 étudiants ont répondu pour chaque parcours. Ce faible taux de retour ne permet pas de disposer de données pertinentes utiles à un pilotage efficace.

Les dispositifs de contrôle des connaissances sont bien élaborés et les modalités d'acquisition des compétences correctement intégrées. En revanche, le suivi de l'acquisition des compétences par le biais de dispositif de type livret de l'étudiant ou portefeuille de compétences ne semble pas mis en place.

Résultats constatés

Depuis la création de ce master dans son format actuel (2014/2015) les effectifs sont globalement restés stables (entre 30 et 44 en M1, et entre 35 et 44 en M2), mais relativement faibles sur le site de Foix (sur 2018/2019, 20 en M1 et 16 en M2). Le nombre d'inscrits par parcours sur ce site en M2, en 2018/2019, est le suivant : 14 pour le parcours TR-ID et deux pour le parcours TR-RD. Aucune information détaillée, par parcours, n'est disponible sur les effectifs du site d'Albi mais si l'on déduit des effectifs globaux ceux du site de Foix, il reste environ 30 étudiants pour trois parcours. Cela interroge sur le maintien de cette diversité de parcours et sur les modalités de recrutement des étudiants qui ne sont pas précisées dans le dossier.

Les étudiants proviennent en 2018-2019 en master 1 à 43 % de licences hors établissement, à 25 % de licence de l'établissement, à 13 % de diplômés étrangers et pour 4 % sont des redoublants. A noter toutefois que le M1 localisé à Foix accueille six étudiants titulaires d'une LP sur un total de 20 inscrits ce qui est excessif et dénote d'une faible attractivité. En master 2 (2018-2019) les étudiants sont à 61 % issus du master 1, à 35 % des étudiants d'un autre master 1 et pour les 4 % restants des redoublants ou des étudiants étrangers.

Les taux de réussite sont bons et relativement homogènes sur les différents parcours (80 % en moyenne entre 2015 et 2018 pour la mention).

Les taux d'insertion professionnelle sont très variables, de 60 % (parcours IDVPM) à 89 % (parcours TR-ID et parcours TR-RD). Le suivi des diplômés est relativement parcellaire, et le dernier tableau fourni d'insertion à 30 mois concerne la promotion de 2014/2015. L'enquête détaillée fournie pour le parcours IDVPM (réalisée en 2017 avec un taux de réponse de 57 % (32/56)) fait apparaître que deux tiers des emplois sont des postes d'employés de la fonction publique. Les résultats à 18 mois ne sont pas renseignés.

Les poursuites d'études sont en diminution depuis 2012 : 50 % en 2011-2012, 19 % en 2013-2014 et 5 % en 2014-2015.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation bien positionnée au niveau local et national
- Une formation bien structurée pédagogiquement au niveau de chaque parcours
- Un bon adossement à la recherche

Principaux points faibles :

- Des effectifs faibles au vu du nombre de parcours proposés et un recrutement trop important d'étudiants titulaires d'une licence professionnelle
- Un manque de cohérence global de la mention
- Une place insuffisante des enjeux et de la place du numérique
- Des partenariats insuffisamment formalisés, en particulier à l'international
- Une évaluation difficile du fonctionnement effectif du conseil de perfectionnement
- Un suivi de l'insertion professionnelle selon une périodicité trop longue (pas d'enquête à 6 mois, pas de données sur l'enquête à 18 mois)
- Une absence d'information sur la mise en œuvre de la démarche compétences

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Gestion des territoires et développement local* semble bien positionné pour permettre une bonne attractivité tant locale que nationale, attractivité qui n'est pas confirmée par les effectifs inscrits. Le contenu de la formation est riche en matière disciplinaire et compétences associées.

Si l'établissement souhaite maintenir cette formation au sein de son offre de formation pour le prochain contrat, il importe de porter une réflexion sur le nombre de parcours, les sites d'enseignement proposés et l'origine des étudiants (à ce jour trop de recrutement d'étudiants titulaires d'une LP). En effet, le nombre total d'inscrits ne justifie pas une telle diversité de parcours pour lesquels il est difficile de cerner les différences en terme de finalités ou de métiers visés.

Cette réflexion pourrait être menée en lien avec le conseil de perfectionnement qui doit pouvoir disposer d'information précises et récentes sur le devenir des diplômés. Parallèlement, une réflexion sur les compétences professionnelles et transversales que doivent développer les diplômés en lien avec les métiers visés, pourrait alimenter réflexion sur le devenir de ce master et plus généralement permettre de mettre en place un suivi de l'acquisition des compétences par les étudiants.

MASTER RISQUES ET ENVIRONNEMENT

Établissement: Institut national universitaire Champollion - INU Champollion

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Risque et environnement* proposé par l'Institut National Universitaire Champollion (INU Champollion) se présente sous la forme d'une première année commune qui sert de tronc commun à deux parcours. Ces deux parcours sont implantés dans deux sites universitaires différents, l'un à Albi: *Ergonomie, santé et risques professionnels* (ESRP), l'autre à Rodez : *Qualité, environnement et risques industriels* (QERI) avec la collaboration étroite de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de l'Aveyron. L'objectif de cette formation est de former des cadres dans les domaines Hygiène Sécurité Environnement (HSE) pour une insertion dans le tissu industriel local. La première année de master est en formation initiale classique. La deuxième année est également proposée en formation initiale mais aussi en formation par alternance sous contrat.

ANALYSE

Finalité

Les connaissances et compétences spécifiques à acquérir sont dans l'ensemble bien identifiées et cohérentes, en accord avec les domaines du HSE (Hygiène Sécurité Environnement). Après l'acquisition d'un socle commun de connaissances au master 1, deux parcours sont proposés ; l'un en lien avec la dimension humaine de la spécialité (interaction homme - machine centrée sur l'ergonomie du poste de travail), l'autre en lien plus étroit avec la spécialité QHSE (Qualité Hygiène Sécurité Environnement). Ce parcours existe depuis 2000 sur le site d'Albi où il préexistait dans un IUP d'Ergonomie.

Le parcours QERI conduit à la formation de cadres en responsabilité du management de la qualité sécurité environnement. Ce cursus existe sur le site de Rodez depuis 1997.

L'intitulé et la nature des postes décrits est en adéquation avec les attendus. Pour le parcours *Ergonomie, santé et risques professionnels* certaines poursuites d'études se font en thèse.

Il n'y a pas de délocalisation.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de ce master est assez original car il est très centré sur la dimension humaine des HSE pour le parcours *Ergonomie, santé et risques professionnels*. Il est complémentaire d'une autre formation de master *Ergonomie cognitive, innovation technologique et facteur humain* proposée à l'Université Toulouse II Jean Jaurès ; cette dernière formation étant plutôt centrée sur le lien machine – homme. Le porteur du parcours relève peu d'approches similaires au niveau national où ces formations relèvent des domaines biologiques ou psychologiques. Le parcours QERI sur ce niveau de qualification (diplôme de niveau I) n'a pas de réel concurrent. Au niveau national les formations de ce type sont plutôt dans des environnements de nature scientifique avec une approche par la mesure physique du risque. Ici la dimension humaine est plutôt recherchée. L'importante pluridisciplinarité affichée par la formation constitue à la fois une originalité et un point fort de cette dernière.

Ce master est adossé à l'équipe de recherche EA 7420 Sciences de la Cognition, Technologie, Ergonomie (SCoTE). Cet adossement à la recherche se manifeste par la participation des étudiants au comité d'organisation de la conférence nationale de la SELF (Société d'Ergonomie de Langue Française). Elle participe également à une animation scientifique pour la Nuit Européenne des Chercheurs.

Le master est en lien fort avec les milieux professionnels. Elle dispose d'un partenariat fort avec la CCI de l'Aveyron à travers une convention de formation qui stipule que le corps enseignant est placé sous l'autorité pédagogique de l'INU Champollion et est assisté par un correspondant nommé à la CCI de l'Aveyron et accepté par l'INU Champollion. Le corps enseignant est soumis aux règles de fonctionnement du centre de formation de la CCI de l'Aveyron. Cette dernière effectue la recherche d'entreprises d'accueil des étudiants, assure le suivi administratif des étudiants, assure la gestion financière de la formation et établit les contrats de professionnalisation. Le parcours QERI est en lien avec un diplôme de la CCI au niveau Bac+4 (M1) qui lui fournit la plupart des étudiants en situation d'alternance.

Sur l'ensemble des deux années et pour les deux parcours, la participation des professionnels est d'environ 70 % (en heures d'enseignement). L'investissement des professionnels est plus important en master 2 qu'en master 1. Les professionnels sont sollicités à toutes les étapes de l'organisation, de l'approbation des dossiers de candidature à la délivrance du diplôme et bien sûr lors des séquences de face à face pédagogique et des encadrements de stage. Ces mêmes professionnels sont aussi présents dans le conseil de perfectionnement.

Le lien à l'international reste assez peu développé, aucune coopération directe avec des institutions étrangères n'est à mentionner pour ce diplôme.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique se fait en 2 temps. Le master 1 permet l'acquisition d'un socle de base des connaissances et compétences de la maîtrise des risques. Cette séquence pédagogique permet également de faire une mise à niveau globale pour des étudiants aux profils parfois hétérogènes. La spécialisation intervient en deuxième année où l'on retrouve les deux parcours ESRP (Albi) d'une part et QERI (Rodez) d'autre part, ce dernier étant opéré avec le partenariat de la CCI de l'Aveyron. Pour le parcours QERI il existe deux groupes l'un en formation initiale avec une organisation classique l'autre groupe est en alternance avec un calendrier spécifique (contrat de 54 semaines). Le dossier est peu renseigné sur les mutualisations. Le groupe alternant fait l'objet d'une convention spécifique avec la CCI de l'Aveyron. Au vu des chiffres d'étudiants inscrits en M2 il existe un flux d'entrée surtout dans la spécialité QERI qui a une autre provenance que le M1. On peut penser qu'il s'agit essentiellement du groupe d'alternants.

On note la présence de deux périodes de stage en première et en deuxième année (6 semaines en première année et 20 semaines en deuxième année). Il faut souligner l'obtention de la partie théorique de la certification européenne « Ergonome Européen » dans le parcours ESRP, ainsi que l'obtention d'un diplôme de l'IEQT (l'Institut Européen de la Qualité Totale) sur le parcours QERI. Les stages sont utilisés pour finaliser le parcours professionnel

ou le parcours recherche. Selon le profil des étudiants et leurs attentes ils sont orientés vers un stage dans un laboratoire de recherche (voie recherche) ou vers un stage en entreprises (voie professionnelle).

La formation propose à la fois une formation à la recherche et par la recherche dans un parcours mixte professionnalisant et recherche académique (cf. parcours ESRP, mais malheureusement pas pour le parcours QERI qui reste essentiellement professionnalisant même si des réflexions sont en cours pour adosser ce dernier à un laboratoire de recherche qui rentre en résonance avec ce dernier).

La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est en adéquation avec les attendus du diplôme cependant si les deux parcours sont décrits, il n'y a pas mention du lien avec la CCI de l'Aveyron. Il est fait mention dans le document d'autoévaluation d'autres code ROM que ceux cités dans la fiche RNCP, une mise à jour peut être nécessaire.

L'ensemble du cursus bénéficie d'un environnement numérique par la mise à disposition des ressources utilisées pendant la formation. Si on note l'utilisation d'un *serious game* dans le parcours QERI il n'y a pas d'utilisation de plateforme formation ouverte à distance (FOAD) de type moodle.

La place de l'international est rendue plus difficile à organiser dans le sens où chaque pays dispose d'une organisation qui lui est propre, et du fait de la priorité stratégique donnée à une plus forte professionnalisation par l'alternance. Cependant on peut remarquer la présence de la Certification d'Ergonome Européen. La formation propose un enseignement de la langue anglaise. L'ouverture du diplôme est possible aux étudiants étrangers mais le flux de ces étudiants reste marginal (environ un par an). La pratique de stage à l'étranger reste elle aussi assez marginal (une fois sur les dernières années).

Pilotage

Chaque année de formation est codirigée par deux titulaires qui ont la responsabilité de l'ensemble des unités d'enseignement. Pour le site de Rodez, l'équipe pédagogique est accompagnée d'un partenaire de la CCI de l'Aveyron. On note la présence de nombreux intervenants extérieurs (avec plus de 60 % des enseignements effectués par des professionnels et le reste par des enseignants-chercheurs) ce qui est un plus pour l'insertion professionnelle. Cette présence permet chaque fois que cela est possible une vision académique et une vision de témoignage professionnel.

Le conseil de perfectionnement est au centre de l'organisation et des évolutions de la mention, il représente l'ensemble des acteurs institutionnels et professionnels.

Par ailleurs, des réunions de pilotage ordinaire sont organisées au moins tous les mois de façon à coordonner les actions sur les 2 sites. On peut noter la présence d'un coordonnateur en responsabilité des stages (M1 et M2).

L'ensemble des modalités de contrôle des connaissances est affiché à la rentrée universitaire conformément à la réglementation en vigueur. Les modalités de contrôle des connaissances sont de l'ordre du contrôle continu. Elles sont très régulières, ce qui favorise un bon suivi des étudiants. L'ensemble du master est décrit en blocs de compétences spécifiques et transversales qui sont présentés dans le supplément au diplôme. Le principe des modalités de contrôle du master repose essentiellement sur le contrôle continu afin de permettre un suivi au plus près de l'évolution tant quantitative que qualitative de l'acquisition des connaissances et compétences attendues.

On peut noter un faible recrutement dans la licence du domaine psychologie. Une réflexion est en cours pour remédier à cet état de fait ; l'une des difficultés relevées serait la non-délivrance du titre de psychologue qui paraît en lien fort avec les attentes des étudiants dans ce type de filière. Cette absence n'est pas compensée par l'obtention d'autres certifications. Cela peut aussi s'expliquer par le positionnement original de la formation au sein d'une composante en Sciences Humaines et Sociales (SHS), les formations proches sont plutôt au sein de composantes scientifiques à connotation biologie humaine.

Résultats constatés

On observe une augmentation des effectifs du master (passant de 8 en 2014 à 18 en 2017 pour la première année de master et de 12 en 2014 à 29 en 2017 pour la deuxième année de master, des effectifs toujours plus importants en master 2 en raison de l'arrivée d'étudiants extérieurs et d'étudiants en formation continue). Cependant le nombre de dossiers reçus reste limité (entre 15 et un peu plus de 50 candidatures par an entre 2015 et 2018) et le nombre de dossiers acceptés est faible (avec un rapport de 1 à 5 en moyenne entre les candidatures acceptées et les candidatures reçues – mais avec des variations importantes présentant une augmentation du nombre de candidatures reçues bien supérieure à celle des candidatures validées), surtout en première année de master. L'un des deux parcours (QERI) reste principalement alimenté par des étudiants issus de l'IEQT. Par ailleurs, un déficit de lisibilité et d'attractivité de la formation auprès d'étudiants issus des SHS est pointé par les porteurs du projet indiquant que ces deux dernières années beaucoup d'étudiants issus de formations Biologie végétale ou Climatologie candidaient à tort vers la formation (phénomène qu'ils associent à l'utilisation de la plateforme nationale trouvermonmaster.gouv.fr). Les taux de réussite sont tout à fait satisfaisants (entre 75 % et 95 %).

Les seules informations sur le suivi de cohorte sont celles de l'enquête universitaire à 30 et 18 mois, mais restreint au seul parcours ESRP, car le parcours QERI n'a ouvert qu'en 2016 et n'était pas encore concerné par l'enquête nationale. Les résultats de l'insertion dont nous disposons en annexe au dossier montrent une bonne employabilité et une insertion relativement rapide avec des taux d'insertion professionnelle à 18 mois de l'ordre de 75 à 83 % et de 83 à 100 % à 30 mois pour le parcours ESRP (avec plus de 60 % de CDI et autour de 25 % de CDD). La poursuite d'étude en doctorat reste marginale (1 à 2 sur la période enquêtée). Les postes occupés à l'issue de la formation sont en adéquation avec le contenu du master.

Il est fait mention dans le dossier d'une enquête menée régulièrement pour obtenir des données précises sur l'insertion des étudiants (enquête 2016-2017 sur l'année universitaire 2013-2014). Nous regrettons que les résultats de cette dernière n'aient pas été communiqués en annexe. Les porteurs de la formation indiquent dans le dossier des intitulés de postes occupés à l'issue de la formation en adéquation avec le contenu du master, avec 80 % des répondants en situation de CDI, des salaires nets mensuels en début carrière variant entre 1500 et 2300€, dans des secteurs d'activité très disparates.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un fort ancrage dans le monde socio-économique
- Le positionnement original de la formation au sein d'une composante en Sciences Humaines et Sociales
- La possibilité d'une double diplomation (QERI) et la préparation à la Certification d'Ergonome Européen.

Principaux points faibles :

- Faible effectif de la première année de master (M1)
- Manque de description du parcours *Qualité, environnement et risques industriels* en deuxième année de master (M2)

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Risques et environnement* et ces deux parcours (ESRP et QERI) est une formation de type HSE avec une orientation originale centrée sur l'humain, plutôt que sur la dimension mesure physique de l'ensemble des risques. Ce master est animé par une équipe d'enseignants chercheurs issus de l'équipe de recherche EA 7420 Sciences de Campagne d'évaluation 2019 – 2020 - Vague A

Département d'évaluation des formations

la Cognition, Technologie, Ergonomie (SCoTE). Cette équipe s'appuie efficacement sur des vacataires professionnels du domaine enseigné. L'insertion à l'issue de la formation est bonne. Cependant il manque l'analyse du parcours QERI qui est en lien fort avec la CCI de l'Aveyron. Il faudrait être en capacité d'analyser ce parcours. Une présentation de l'articulation du groupe formation initiale et du groupe alternant mériterait d'être explicitée. Une analyse et des perspectives d'évolution sont présentées dans le compte rendu du conseil de perfectionnement. Si les axes d'amélioration sont intéressants, ils ne disent rien de l'évolution du parcours QERI. En revanche, l'attractivité du master pourrait être améliorée en renforçant l'adéquation avec le contenu de la licence *Psychologie*.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Observations de l'INU Champollion suite au rapport d'évaluation de la l'offre de formation

En préalable, l'INU Jean-François Champollion souhaite remercier l'ensemble des experts pour le travail réalisé et la qualité de l'analyse globale présentée. Il en résulte un rapport qui perçoit bien la stratégie de l'établissement en termes de formation avec un positionnement sur une offre de formation licence généraliste diversifiée couvrant bien le spectre des diverses licences pouvant intéresser les bacheliers et une offre de licences professionnelles et de masters transdisciplinaires, nationalement attractifs, et marquées par une volonté de différenciation par rapport à l'offre toulousaine.

Parmi les recommandations, certains points évoqués comme le manque d'analyse qualitative du devenir des diplômés ou une politique de stage hétérogène pourront être traités rapidement et faire l'objet d'un travail interne d'amélioration commun à l'ensemble des formations de l'établissement.

Concernant l'ouverture internationale, comme cela a été souligné dans le rapport, le service d'appui est bien structuré, des référents RI sont positionnés dans chaque département, un référent RI de l'établissement et un comité de pilotage permettent d'assurer le déploiement de la politique RI. L'établissement pourra s'appuyer sur cette structuration pour renforcer la mobilité étudiante sortante lors du prochain contrat. Il faut cependant noter que la dimension régionale de l'établissement, les caractéristiques de son public cible (plus 50% de boursiers) constituent des freins au développement des partenariats internationaux et de la mobilité étudiante et nécessiteront que l'établissement trouve de nouveaux moyens financiers pour soutenir cette mobilité.

S'agissant des points d'attention qui concernent les trois licences professionnelles « Maintenance et technologie organisation de la maintenance », « Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs » et « Productions animales », les experts soulignent que le caractère universitaire de ces formations est trop faiblement marqué du fait notamment du nombre réduit d'enseignants-chercheurs intervenant dans ces formations. L'établissement est pleinement conscient de la nécessité de garantir la dimension universitaire de ces formations qui sont mises en œuvre en partenariat avec des lycées et en lien fort avec le monde professionnel. Le faible taux d'encadrement de l'établissement nécessite sans cesse de trouver des équilibres dans l'organisation du pilotage des formations et dans la répartition des services d'enseignement des enseignants-chercheurs. Concernant ces trois licences professionnelles, l'INU Champollion se donne ainsi comme objectif dès le début du prochain contrat quinquennal de renforcer les équipes pédagogiques de ces formations avec des enseignants-chercheurs de l'établissement, voire des établissements partenaires.

Concernant le point d'attention relatif à la faiblesse des effectifs de la licence « Administration économique et sociale », l'INU Champollion a en effet pour projet de réorienter cette formation. Il est ainsi prévu dans le prochain contrat que cette licence évolue vers une licence Mention Droit – parcours Droit et gestion. Ce choix de formation s'explique tout d'abord par le fait que le Droit est

une discipline très attractive et par le potentiel d'enseignant-chercheur de l'établissement qui correspond à cette orientation. Concernant la proposition faite par les experts d'une orientation économie-gestion, l'INU considère que compte tenu de l'absence d'enseignants-chercheurs titulaires en économie, cette nouvelle licence reposerait trop sur l'intervention de vacataires extérieurs à l'établissement.

Enfin, le dernier point d'attention porte sur le problème d'attractivité et d'effectifs de la licence « Langues étrangères appliquées ». Il est ici évoqué le fait que « les effectifs sont trop faibles si on prend en considération le très fort taux d'échec et d'abandon en L1 [...]. Le maintien de cette licence comme une mention à part entière semble compromis ».

L'INU Champollion est parfaitement conscient que les faibles effectifs de cette licence et son fort taux d'échec sont des points problématiques qu'il convient de traiter. Concernant le taux de réussite, nous partageons malheureusement ce constat identique avec la très grande majorité des licences LEA en France et le taux de l'INU est dans la moyenne nationale.

Concernant les faibles effectifs, nous savons tous que certaines formations sont très attractives (STAPS, Droit, Psychologie par exemple) quand d'autres peines à attirer (géographie par exemple ou encore EEA non pointées dans ce dossier).

Pour autant, la solution préconisée consistant à fermer cette formation n'est pas une solution cohérente avec la stratégie de l'établissement. En effet, l'ambition de l'INU Champollion est d'offrir une offre de proximité pour favoriser la poursuites d'études de jeunes qui ne se destinent pas « naturellement » à l'enseignement supérieur. L'INU n'a pas pour mission de renforcer l'attractivité de formations déjà très attractives, mais bien de proposer aux jeunes des choix diversifiés pour recouvrir une grande partie d'une offre licence classique.

De plus, le nombre d'inscrits dans la licence LEA ne peut être analysé et comparé aux flux des universités de grande taille. Si l'on prend en compte le taux de réussite avec valeur ajoutée (tel que le calcule le Ministère) et le taux d'encadrement de l'établissement, les licences de l'INU sont moins coûteuses que celles des autres universités.

Dans ce contexte, la licence LEA nous semble indispensable sur le campus de Rodez. Nous souhaitons ainsi la maintenir lors du prochain contrat quinquennal de manière à avoir l'opportunité d'y apporter les nécessaires améliorations qui nous permettrait notamment d'augmenter le taux de réussite en L1, ce qui devrait avoir pour conséquence d'augmenter les effectifs en L2 et L3.

Christelle FARENC
Directrice de l'INU Champollion

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

